

Université de Montréal

Ethnographie des relations de cohabitation dans un quartier du centre ville de Marseille

par

Sarah Boucher Guèvremont

Département d'Anthropologie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de maîtrise  
en anthropologie

avril 2007

©, Sarah Boucher Guèvremont, 2007



GW

4

US4

2007

V.032

## AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

## NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :  
Ethnographie des relations de cohabitation dans un quartier du centre ville de Marseille

Présenté par  
Sarah Boucher Guèvremont

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Guy Lanoue  
président-rapporteur

Mariella Pandolfi  
Directeur de recherche

Bob White  
Codirecteur

Gilles Bibeau  
Membre du jury

**Résumé en français :**

Le présent mémoire de maîtrise présente l'analyse de données ethnographiques recueillies lors d'une enquête de terrain effectuée dans un quartier du centre ville de Marseille dénommé le quartier du Panier. L'enquête de terrain s'est plus particulièrement penchée sur l'observation des relations de cohabitation entre les « anciens » et « nouveaux » habitants du quartier du Panier. En effet, depuis une dizaine d'années la composition sociale du quartier du Panier se modifie. Ainsi, une nouvelle population non originaire de Marseille, composée de cadres, d'artistes et d'intellectuels, que nous avons identifié comme étant les « touristes de la mondialisation », est venue se superposer à la population initiale du quartier. Pour sa part, la population initiale du Panier est composée en moyenne « d'étrangers » et de personnes vivant dans la précarité. Dès lors, l'objectif spécifique du mémoire a consisté à comprendre comment se produisait le contact entre les nouveaux et anciens habitants du Panier. Nous avons donc identifié différentes lignes de conflit qui traversent les relations de cohabitation entre les habitants. À travers cette analyse, nous avons alors démontré d'une part que l'enjeu des conflits entre les habitants concernait plus spécifiquement les usages des espaces publics. D'autre part, nous avons montré que ces conflits mettaient en scène des formes d'opposition de la part des « anciens habitants » face à la présence des « nouveaux habitants ».

De façon générale, l'objectif du présent mémoire consiste à s'interroger sur la recomposition des rapports sociaux dans un contexte où l'ordre social urbain se transforme suite à l'avènement de la mondialisation. Ainsi, la mondialisation institue à la fois un mouvement de *restratification*, mouvement qui vient alors modifier les rapports entre les groupes sociaux. Selon nous, un des lieux privilégiés pour observer et analyser la recomposition des rapports sociaux est peut-être la ville dans la mesure, où comme le suggère Sassen, les villes, et plus particulièrement les villes globales, représentent aujourd'hui les lieux de concentration du pouvoir. Dès lors, l'idée d'analyser les rapports de cohabitation entre « anciens » et « nouveaux » habitants vivants au quartier du Panier à Marseille s'inscrit dans un objectif plus large de recherche qui tente de comprendre comment se construisent aujourd'hui les frontières entre groupes dominants et groupes dominés.

**Mots clefs :** anthropologie du contact, restratification, recomposition des rapports sociaux, ville globale, ordre social urbain, mondialisation, quartier du Panier, rapport d'altérité, usage des espaces publics.

**Summary**

The master's thesis presents an analysis of ethnographic data collected during fieldwork in a downtown area of Marseille in a neighbourhood called "le quartier du Panier." The fieldwork focused on the observation of cohabitation relationships between older and newer residents of the Panier neighbourhood. Over the past decade, the social composition in the Panier neighbourhood has changed with the influx of a new population of managers, artists and intellectuals coming from outside Marseille, new urbanites identified by the author as "tourists of globalisation" who interact with the traditional neighbourhood population. The initial population consists broadly of "foreigners" and persons living in poverty.

A specific objective of the thesis seeks to understand how contacts between old and new residents happen moving beyond to identify lines of conflict around cohabitation relationships between these residents in Panier neighbourhood. The analysis demonstrates the stakes that underly conflicts between residents in their use of urban public spaces. Furthermore, the study shows how conflicts have set the stage for forms of opposition on the part of older residents in the presence of new residents.

In general terms, the thesis questions the recomposition of social relations in a context where social urban order is being transformed with the globalisation. Globalisation is also seen as instigating a movement of restratification, further modifying relations between social groups. From this perspective, one of the key areas to observe and analyse the recomposition of social relations may be draw contemporary urban settings and, as suggested by Sassen, cities and especially, global cities, represent places of the concentration of power. From this, our aim in analysing cohabitation relationships between old and new residents living in the Panier neighbourhood in Marseille subscribes to a broader research objective seeking to understand how social barriers are built between dominant and dominated groups.

**Key words:** recomposition of social relations, restratification, global city, urban social order, globalisation, Panier neighbourhood, relation to otherness, public spaces usage

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>p.9</b>
<b>Chapitre 1. Présentation du quartier du Panier</b>	<b>p.21</b>
1. Le quartier du Panier, un quartier nommé	p.21
2. La composition sociale du quartier du panier	p.22
<i>2.1 Du quartier ouvrier au quartier paupérisé</i>	
<i>2.2 La venue d'une nouvelle population dans le quartier du Panier (1980-1990)</i>	
<i>2.3 Le Panier : un quartier où se superposent différentes populations</i>	
<b>Chapitre 2. La réhabilitation du Panier phase 1 : 1970-1990</b>	<b>p.26</b>
1. Une priorité, le logement	p.26
2. Le quartier du <i>Panier</i> et la production d'un village dans la ville.	p.27
<i>2.1 La labélisation et la folklorisation du quartier du Panier.</i>	
<i>2.2 La métaphore du village génératrice de cohérence ?</i>	
3. Le Panier : le quartier historique de la ville de Marseille.	p.31
<i>3.1 Les symboles pour s'imaginer en tant que communauté politique</i>	
<i>3.2 Le culte du patrimoine et la mise en spectacle de la Culture</i>	
<b>Chapitre 3. La réhabilitation du Panier phase II : nouvelles visions politiques et symboliques de la ville mondialisée</b>	<b>p.35</b>
1. La réhabilitation du Panier de 1993 jusqu'à aujourd'hui.	p.35
<i>1.1 Le P.R.I. centre-ville</i>	
<i>1.2 Regards sur la politique de l'urbanisme global : Le projet Euroméditerranée</i>	
2. La requalification de la ville de Marseille	p.38
<i>2.1 L'obsession de l'image : Marseille n'a plus une mauvaise réputation</i>	

2.2 *Émergence d'un nouveau mythe : à la recherche de l'âge d'or et du cosmopolitisme.*

3. La recomposition des sites du centre-ville de Marseille **p.41**

3.1 *En marche vers la mondialisation économique*

3.2 *La ville globale et ses ancrages nationaux*

3.3 *Le projet Euroméditerranée et la constitution d'un nouveau lieu du politique*

**Chapitre 4. Les politiques de gentrification du centre-ville de Marseille p.45**

1. Théories de la gentrification **p.45**

1.1 *Les premiers travaux sur la gentrification : Ruth Glass*

1.2 *La gentrification en tant que stratégie urbaine : Neil Smith*

1.3 *Qui sont les gentrificateurs ?*

2. Le centre-ville de Marseille en phase de la *gentrification* ? **p.48**

2.1 *Une opération de vidage du centre-ville : regard sur le discours du maire de Marseille*

2.2 *Le projet Euroméditerranée et le modèle de Smith*

2.3 *Des points d'interrogation demeurent*

**Chapitre 5. Analyse des trajectoires des nouveaux habitants du quartier du Panier p.54**

1. Les aventuriers des années 1970 et 1980 **p.54**

2. Les cosmopolites des années 1990 **p.57**

**Chapitre 6. Ethnographie de la fête du Panier : une mise en scène des conflits entre les anciens et nouveaux habitants du quartier du Panier p.63**

1. De la fête de quartier à sa *festivalisation* **p.63**

2. La fête du Panier, une fête à deux vitesses **p.65**

3. À qui appartient la fête du Panier ? **p.67**

4. L'annulation de la fête du Panier, un quartier sous haute tension **p.70**



**Chapitre 7. Ethnographie des relations de cohabitation entre anciens et nouveaux habitants du quartier du Panier.** **p.74**

1. Les significations sociales du bruit **p.74**
  - 1.1 La sympathie méprisante des nouveaux habitants du Panier*
  - 1.2 Marius et la culture populaire*
  
2. Interconnaissance et territorialité versus anonymat et circulation **p.81**
  - 2.1 Jacques, le parrain du quartier*
  - 2.2 Les enfants du Panier*
  
3. Le quartier du Panier, un espace controversé : regard sur les incivilités **p.84**
  - 3.1 Perspectives d'analyse des incivilités : des coups de canifs dans les rapports d'altérité*
  - 3.2 Ethnographie des incivilités*

**Chapitre 8. Les théories de l'anthropologie de la violence** **p.89**

1. La violence fonctionnelle **p.89**
2. Une anthropologie de la souffrance **p.91**
3. La violence structurelle **p.93**
4. Le pouvoir symbolique et la violence symbolique **p.95**

**Chapitre 9. Les incivilités : des formes de résistances à la violence symbolique ou l'exercice de formes de domination ?** **p.97**

1. La consommation **p.97**
2. La civilisation des mœurs **p.98**
3. L'insécurité et les classes dangereuses **p.101**
4. Résistance et incivilités **p.103**

**Conclusion** **p.105**

**Bibliographie** **p.110**

### **Remerciements**

*Je tiens à remercier mes directeurs, Mariella Pandolfi et Bob White pour leur encadrement et leurs commentaires mais surtout leur patience, leur compréhension et leur écoute face à certaines difficultés rencontrées autant lors du terrain que lors de l'écriture. Nos conversations ont pu m'aider à résoudre de nombreux nœuds. Mon analyse du phénomène de gentrification doit beaucoup à des entretiens effectués avec Jacques Donzelot. Je voudrais aussi remercier les membres de ma famille qui m'ont constamment encouragée et plus particulièrement ma mère qui m'a fait de précieuses remarques sur une première version du mémoire. Je remercie enfin tous les participants rencontrés lors de mon terrain.*

## Introduction

L'avènement du capitalisme mondialisé, apparu au début des années 1970 suite au ralentissement des économies politiques nationales de type keynésien, s'est, entre autre accompagné d'une profonde modification du rôle dévolu aux grandes métropoles occidentales. Ainsi, nous sommes passés du modèle de la *ville monde* proposé par Fernand Braudel (1986), c'est-à-dire, une ville régnant en maître sur son arrière-pays et située au sommet du système, à la ville mondialisée ou pour reprendre les termes de Saskia Sassen (1996), à la *ville globale*.

Ce que la ville globale a de particulier c'est, d'une part, la concentration sur son territoire de l'ensemble des centres de contrôle et de production des flux de l'économie mondialisée. Ces centres de contrôle œuvrent dans les secteurs des services spécialisés, ce que Castells (2001) nomme l'économie *informationnelle*. D'autre part, nous dit Sassen, les villes globales, en plus de leur fonction centrale au niveau mondial, sont systématiquement reliées entre elles pour constituer alors un nœud de villes interconnectées :

*« Au niveau global, quelques villes seulement concentrent l'infrastructure et le complexe de service qui donnent la capacité de contrôle mondialisé. Ces dernières villes sont devenues les nœuds d'un vaste système de communication et de marchés. Les avancées de l'électronique et des télécommunications ont transformé des villes géographiquement distantes en centres de communication mondialisée et d'influence à longue distance »* (Sassen, [www.multitudes.samizdat.net/article702.html?var\\_recherche=sassen](http://www.multitudes.samizdat.net/article702.html?var_recherche=sassen), 1996).

Ainsi, le rôle des villes globales consiste à fournir l'infrastructure matérielle et humaine pour constituer un des territoires stratégiques et des sites de contrôle des flux de la mondialisation économique (Sassen, 1996).

Dès lors, si nous assistons à une transformation en profondeur du rôle économique dévolu à la ville, il s'ensuit aussi qu'un nouvel ordre social urbain se recompose. Certains auteurs parlent alors de la fin de la ville. Une non-ville (Choay, 1994) dominée par des flux de circulation et de communication réduisant alors toute possibilité de « contact », de convivialité, de proximité entre citadin annonçant alors la multiplication de non-lieux (Augé, 1992). La non-ville serait alors un espace lisse, sans couture entre les espaces.

Dans un autre ordre d'idée, David Harvey montre comment émerge de l'accumulation flexible du capital ou, en d'autres mots, le capitalisme globalisé, un nouveau modèle porté par de nouveaux acteurs de la mondialisation et dont l'espace de mise en pratique de ce nouveau modèle serait la ville

globale (Harvey, 1995). L'auteur voit dans ces nouvelles formes culturelles une institutionnalisation des « contres valeurs » portées par le courant postmoderne :

*« Post-modernism, by way of contrast, privileges heterogeneity and difference as liberative forces in the redefinition of cultural discourse. Fragmentation, indeterminacy, and intense distrust of all universal or totalizing discourses are the hallmark of postmodernist thought »* (Harvey, p.9, 1990).

Selon l'auteur, les goûts et valeurs éclectiques mis en avant par le courant postmoderne, en rupture avec la production de consommation de masse et les visions rationalistes de la modernité, se sont institutionnalisées grâce à l'appropriation par l'économie mondialisée de ces nouveaux « désirs de consommation » (Harvey, 1995). Selon nous, l'argument majeur de l'auteur consiste alors à analyser ces formes culturelles, non pas comme le propre de la culture urbaine, mais comme des formes culturelles mises en avant par une nouvelle génération de professionnels de l'économie mondialisée et vivant dans les villes globales. L'auteur analyse ces formes culturelles comme inscrites dans des stratégies orientées vers l'appropriation de capital symbolique (Harvey, 1995).

Ainsi, à la lumière de ces analyses, nous pouvons voir que non seulement les fonctions économiques des villes se transforment, mais qu'aussi se recompose un nouvel ordre social, dont les formes culturelles, selon Harvey (1995), seraient en étroite correspondance avec les valeurs portées par le postmodernisme.

L'objectif général du présent mémoire consistera à comprendre comment se recompose ce nouvel ordre social à l'œuvre dans la ville globale. Notre analyse s'appuiera sur la ville de Marseille, deuxième plus grande ville de France en termes démographiques. Si nous avons choisi de porter notre regard sur la ville de Marseille, c'est qu'à notre avis Marseille constitue un laboratoire de la mondialisation. Par laboratoire, nous voulons souligner le fait que, depuis le milieu des années 1990, la ville de Marseille est en train d'expérimenter de multiples recettes afin de parvenir à se hisser au rang de ville globale. Il ne nous semble pas que pour l'heure, elle puisse être considérée comme une ville globale mais du moins, elle cherche à s'imposer en tant que pôle géostratégique de la mondialisation.

Parmi ces recettes figure le projet *Euroméditerranée*. Ce projet propose quatre ingrédients qui nous semblent importants. Le premier consiste à la construction de toutes pièces d'un nouveau centre d'affaires dans le nord du centre-ville et qui accueillera des entreprises du tertiaire supérieur. Ensuite, la ville se dotera de nouvelles infrastructures dédiées au tourisme, à la culture et au savoir. Le troisième ingrédient consiste en l'amélioration des axes routiers et la réhabilitation des immeubles du

centre-ville. Finalement, le projet *Euroméditerranée* s'attend à ce qu'une nouvelle population composée de professionnels de la mondialisation vienne habiter dans les quartiers centraux de la ville. Dès lors, selon le projet *Euroméditerranée*, l'ensemble de ces ingrédients devra alors permettre d'impulser une nouvelle dynamique économique à la ville et lui permettre de se hisser au rang des grandes métropoles de la mondialisation. Nous voyons alors que l'inscription dans la mondialisation relève essentiellement de l'impulsion d'une nouvelle dynamique économique faisant fi des infrastructures et activités déjà en place au niveau local. De plus, cette dynamique d'ensemble ne semble viser les populations vivant au centre-ville mais plutôt sur l'arrivée d'une nouvelle population.

C'est donc plus spécifiquement sur ce nouvel ingrédient de la recette de la mondialisation qu'est la venue d'une nouvelle population, que nous avons souhaité porter notre réflexion dans le cadre de ce présent mémoire. Si nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement à cette nouvelle population, c'est parce que nous supposons qu'elle est composée par les acteurs du nouvel ordre social urbain institué par une nouvelle dynamique économique des villes.

Nous nous sommes alors demandés deux choses. Dans un premier temps, nous nous sommes demandés qui était cette nouvelle population tant attendue et pourquoi venait-elle habiter dans le centre-ville ? Si peu d'études concernant cette nouvelle population ont été menées, nous avons néanmoins une analyse proposée par l'ethnologue Michel Péraldi et son collègue journaliste Michel Sansom. Les auteurs décrivent cette nouvelle population dans les termes suivants :

« Une avant-garde artistique, intellectuelle ou culturelle, chevaux légers d'univers sociaux qui appartiennent aux mondes pluriels des classes moyennes, mais qui savent parfois se montrer comme force sociale homogène sur la scène urbaine. Toute l'illusion est là en effet : ces acteurs sociaux sont un peu moins qu'une classe, lucide et consciente de ses intérêts, mais un peu plus que des constellations d'individus. Ils constituent une trame légère et puissante, tissée de réseaux professionnels et affinitaires, ouverts les uns sur les autres et délocalisés par nature, parce qu'inscrits dans des références communes. Et des réseaux mobiles plutôt qu'ancrés dans un territoire : artiste, écrivains, journalistes, professeurs, mais aussi cadres d'entreprises, souvent culturelles, architectes, promoteurs » (Péraldi et Samson, p.119, 2005).

Ce que nous retiendrons de l'analyse proposée par ces deux auteurs sera que la venue de ces nouveaux habitants s'articule étroitement en termes d'intérêt d'une classe en particulier, que les auteurs qualifient plus loin dans leur texte, de *classe créative*. Nous laisserons de côté pour le moment le concept de *classe créative* pour tenter de comprendre en quoi le centre-ville de Marseille constitue-t-il une ressource répondant à leurs intérêts. Nous émettons l'hypothèse suivante qui dérive, de l'argument d'Harvey (1990, 1995) : la venue de ces nouveaux habitants au centre-ville de Marseille s'inscrit dans une logique d'appropriation de capital symbolique. Notre analyse consistera alors à

déterminer quel est ce capital symbolique et pourquoi ce type de capital participe-t-il à l'identité de ce groupe ?

Dans un deuxième temps, nous nous sommes demandés quelles formes de coexistence émergent du contact entre les nouveaux habitants et les anciens habitants? Comment se passe cette rencontre avec l'autre ? Comment le face-à-face avec l'autre est-il négocié ? Qu'est-ce qui se joue au niveau des rapports d'altérité ? Finalement, existe-t-il des zones de conflit entre les deux groupes ?

Notre analyse s'est alors déplacée vers les relations de cohabitation entre les anciens et les nouveaux habitants. Nous avons choisi le terme de cohabitation plutôt que celui de voisinage. Pourquoi alors, ce détour sémantique ? Pour nous, le terme de voisinage comporte deux connotations qui pourraient porter à confusion. Tout d'abord, la notion de voisinage fait référence à la proximité physique d'individus par rapport à leur lieu de résidence. Ici, le voisinage est constitué des habitants d'une même rue ou encore d'un même quartier. Ensuite, si l'on considère le voisinage comme relevant du relationnel, ce terme en appelle à des solidarités et formes de coopération entre groupes ou réseaux d'individus partageant un même espace (la rue, le bloc d'appartements, le quartier, le village). Les formes de solidarité et de coopération qui s'y déploient (entraide, hospitalité) viennent former un milieu de référence d'où émerge une communauté d'appartenance. La notion de voisinage fait donc référence à un milieu d'interconnaissance construit sur la base de la proximité spatiale. Les formes relationnelles que nous avons observé ne portaient pas sur les structures relationnelles en tant que telles. En fait, nous nous sommes davantage focalisés sur les situations d'interactions sociales se déroulant dans les espaces publics tels que les rues, places, trottoirs.

Dans cette perspective, ce sont plutôt les situations de trafic (Hannerz, 1980) qui nous ont intéressées. Les distinctions entre les relations de trafic et les relations de voisinage relèvent de deux choses. D'abord, les relations de trafic ne sont pas basées sur la familiarité et l'entre soi mais sur l'étrangeté mutuelle. Toutefois, cette étrangeté ne signifie pas que les relations entre personnes étrangères sont vidées de toute consistance sociale. Au contraire, des formes interactionnelles et de sociabilité aussi minimales soient-elles sont à l'œuvre entre les acteurs. Ces interactions sont codées et rythmées par des normes. Ces normes peuvent être produites par des dispositifs institutionnels comme les règles de circulation routière, mais à cela s'ajoute aussi toute la trame des rapports sociaux entre les acteurs.

Goffman (1973) décrit bien la ritualisation des échanges quotidiens au sein des espaces publics. Sans vouloir déborder sur la dimension théâtrale du social « goffmanien », nous remarquons

que des formes relationnelles sont à l'œuvre dans des espaces qui semblent définis par des relations d'anonymat. Comme le souligne Isaac Joseph :

« Une rue, mais aussi bien une gare, une station de métro, une galerie commerciale ou un parking, sont susceptibles d'être accessibles à tout un chacun et se déploient entre les territoires familiers du chez-soi, comme autant d'espace de rencontres socialement organisées par des rituels d'exposition ou d'évitement qui n'ont que peu à voir avec la convivialité réputée de la vie de quartier et des relations de voisinages » (Joseph, p.52, 1998).

Ensuite, lors de ces relations minimales, ce qui est à l'œuvre relève d'interactions orientées vers la gestion de la *coprésence*. L'espace public, en raison de son accessibilité, est un lieu où se côtoient des personnes étrangères mais aussi différentes. Il est l'espace par excellence de l'hétérogénéité tant sociale que culturelle. Cette hétérogénéité est constamment mise sous tension. La pacification des relations publiques ne doit pas être prise pour acquise. En effet, l'espace public est un lieu de confrontation avec l'altérité. L'hétérogénéité produit de l'excès de différenciation si bien que la potentialité des conflits est forte. Une des manières de réduire au minimum la confrontation directe avec l'autre est le droit à l'indifférence. Celui-ci permet une fluidité des rapports et la possibilité de se *déprendre* des relations de reconnaissance réciproques et de familiarité.

Il serait donc juste et plus adéquat de s'enquérir du terme de *cohabitation* pour notre analyse. Cette notion met l'accent sur des formes relationnelles qui ne sont pas rythmées par l'interconnaissance et aussi des modes relationnels qui visent à un partage d'un espace commun. En précisant ici, qu'il ne s'agit pas du partage d'un même toit mais d'espaces publics constitutifs au lieu de résidence, tels qu'une entrée d'immeuble, une rue, un trottoir, des places ou encore un pallié d'escalier.

Ce type d'analyse a aussi pour particularité de déplacer le regard, non pas vers les relations entre semblables, mais vers les *textures de la coexistence* (Quéré, Brezger, 1992). L'observation des *textures de la coexistence* nous informe sur les positionnements des uns et des autres face à la rencontre avec l'altérité. Comment un face à face est-il négocié, évité ou encore pris d'assaut ?

Nous avons mené notre enquête au sein du quartier du Panier, un quartier situé dans le centre-ville de Marseille. Le Panier fait partie du deuxième arrondissement de la ville. Il est situé à proximité du Vieux Port et longe l'une des artères principales de la ville, la rue de la République. Le Panier est considéré comme le plus vieux quartier de la ville et, comme pour tous les vieux quartiers des villes de France, il détient l'appellation de centre historique. Son architecture a conservé un ordonnancement datant de l'époque médiévale, si bien que les rues sont très étroites et quelques-unes

sont encore en forme d'escalier. En superficie, le Panier est petit comparé aux autres quartiers de la ville. Sa population est de 1699 habitants (AGAM, 1999).

Si nous avons choisi de mener notre enquête de terrain dans le quartier du Panier, c'est parce que c'est dans ce quartier que se manifeste les nouveaux venus. Sur le plan statistique, la représentation des nouveaux venus peut s'apprécier avec l'évolution des catégories socioprofessionnelles de « cadres ». En 1982, la catégorie « cadre » était estimée à 2 % de la population totale du Panier, alors qu'en 2002, elle s'approche de 9 %.

Sur le plan théorique nous avons adopté l'approche anthropologique dit du contact. Initialement la notion d'anthropologie du contact a été proposée par Georges Balandier (Poirier, Raveau, 1976). Elle avait pour but de montrer à certains africanistes que leurs monographies sur les tribus africaines étaient anhistoriques, c'est-à-dire qu'elles ignoraient le contexte extérieur, et plus particulièrement le contexte de la colonisation, alors qu'il apparaissait indiscutable pour Balandier que le contexte est un moteur des transformations dans la composition sociale et culturelle des tribus africaines, et qu'au-delà de la transformation des structures sociales que le contexte impose, il a aussi des effets sur les rapports d'altérité. Par exemple, dans un contexte de domination politique, économique et culturelle, il y a un groupe, celui des colonisateurs, et d'autres groupes les colonisés, qui recomposent leurs rapports au gré de l'histoire de la colonisation. L'anthropologie du contact nous amène à prendre en compte le fait qu'une communauté locale ne peut-être une entité isolée et indépendante du contexte global et qu'en plus, le contact entre des groupes produit une altérité. Nous allons utiliser l'approche anthropologique du contact pour traiter des relations de cohabitation entre anciens et nouveaux habitants résidant au Panier. Nous allons donc prendre en compte le contexte global qui contribue à la venue des nouveaux habitants à Marseille, et plus précisément au Panier. Ce contexte n'est pas un contexte de colonisation, mais il relève d'une catégorie similaire qui est celle d'une reconquête d'un centre-ville, une reconquête étroitement liée aux intérêts économiques et politiques des nouveaux habitants. De là, nous compléterons cette étude par une analyse portant sur la recomposition des rapports d'altérité dans un contexte où se rencontrent les conquérants et les autochtones qui sont ici, les nouveaux et les anciens habitants du Panier.

Le présent mémoire se divise en huit chapitres. Le premier chapitre consiste en la présentation du quartier du Panier, notamment au niveau de l'évolution de la composition sociale du quartier. Nous verrons alors que le quartier a été peuplé au début du 20<sup>ième</sup> siècle par la première immigration de travail composée d'Italiens et de Corses. À partir des années 1960, le quartier s'est alors vidé de



cette population initiale pour accueillir une population précaire et marginalisée. À partir de cette période, le Panier s'est alors constitué en *parc social de fait*, phénomène dont les politiques urbaines tenteront de résorber à partir d'opération de réhabilitation. Nous verrons aussi que c'est à partir des années 1980 que la composition sociale du quartier du Panier se modifie légèrement par l'arrivée de cadres, d'artistes et d'intellectuels. Ce phénomène prendra de l'expansion jusqu'aux années 2000.

Dans le deuxième et le troisième chapitre, nous ferons un retour sur l'histoire des politiques de réhabilitation qui ont eu cours dans le quartier. Nous avons découpé l'histoire de la réhabilitation en deux phases. La première phase de la réhabilitation (1970-1990) sera traitée dans le chapitre 2. Nous verrons comment celle-ci a contribué à la production de la métaphore du village et comment l'histoire du Panier a aussi fait l'objet d'une *esthétisation* et d'une *muséification*. Le troisième chapitre traite de la phase deux de la réhabilitation et examine de plus près les visions politiques et symboliques du projet *Euroméditerranée*. Nous verrons alors que le projet *Euroméditerranée* consiste à réinventer une nouvelle ville et une nouvelle image de la ville. Cette nouvelle image se fabrique à partir d'un mythe sur la ville dont la figure dominante est le cosmopolitisme. Finalement, nous analyserons plus en détail comment le projet *Euroméditerranée* est un projet qui se calque sur le modèle des villes globales. Nous verrons que son dispositif légal permet de dénationaliser complètement ce projet tout en s'appuyant sur les politiques publiques nationales.

Le quatrième chapitre consistera à se demander si le projet *Euroméditerranée* ne constitue pas finalement une politique de *gentrification*. Dans un premier temps, nous comparerons les analyses de deux auteurs clefs ayant participé à la définition de ce processus soit, Ruth Glass (1963) et Neil Smith (2003). Ensuite, nous verrons que l'une des politiques de réhabilitation du quartier du Panier consiste à vider le quartier de sa population initiale. Nous verrons aussi en quoi la *gentrification* du centre-ville constitue, pour l'heure, une *gentrification* sectorielle, c'est-à-dire l'aménagement d'espace pour attirer et accueillir une nouvelle population.

Le chapitre cinq se penchera sur une analyse des trajectoires sociales des nouveaux habitants du quartier du Panier. Nous verrons que deux groupes distincts sont successivement arrivés au Panier. Un premier groupe, que nous nommons les *aventuriers*, est arrivé vers la fin des années 1970 et se compose de la classe moyenne. Leur arrivée correspond avec la première phase de réhabilitation du quartier. Quant au deuxième groupe, nous verrons que leur arrivée est à mettre en lien avec le projet *Euroméditerranée*. Toutefois, nous verrons que ce groupe n'est pas composé par l'élite mondialisée tant attendue par les promoteurs du projet *Euroméditerranée*. Néanmoins, nous les identifierons aux « touristes » de la mondialisation définie par Bauman (1999). Nous verrons en dernière analyse,

comment le mode de vie cosmopolite valorisé par les nouveaux habitants constitue alors le capital symbolique dont cherche à s'approprier ce groupe.

Le chapitre six est un chapitre de transition. Nous y faisons une analyse ethnographique qui s'appuie sur nos observations de terrain. Ce chapitre présente un événement singulier qui a eu lieu lors de notre terrain et qui se nomme la fête du Panier. C'est dans le cadre d'une fête devant réunir les anciens et les nouveaux habitants qu'il nous a été permis d'identifier la nature des tensions entre ces protagonistes.

Depuis le début de notre enquête, nous avons ressenti de nombreuses tensions. Les conflits se présentaient dans une série d'événements et de rencontres fort disparates dans le temps et dans l'espace. En termes d'analyse, il devenait difficile de les coller les uns aux autres pour, au final, en dégager un tout cohérent. Ces conflits semblaient opaques, il était difficile de les relier les uns avec les autres. Et pourtant, nous avons le sentiment qu'ils suggéraient tous à demi-mots comment se travaillait le rapport à l'autre. Mais, une mise en scène générale contenue dans la fête du Panier nous ouvrait des pistes sur le type de rapports sociaux et de conflits entre anciens et nouveaux habitants. La fête du Panier nous a servi de « révélateur » sur les enjeux entourant les conflits entre les anciens et les nouveaux habitants. Le premier enjeu concerne le fait que la fête du Panier est selon nous une fête à deux vitesses c'est-à-dire une fête pour les anciens habitants d'un côté et une fête pour les nouveaux habitants de l'autre. Ainsi, les deux vitesses de la fête du Panier semblent être représentatives d'une cohabitation où deux espaces-temps se superposent. Le deuxième enjeu concerne les gestes portés par certains « enfants des anciens habitants » à l'encontre des techniciens préparant la fête du Panier (intimidation, vols de matériels, menace) plus communément appelés incivilités. Nous verrons alors que ces gestes sont des formes d'opposition à la *festivalisation* de la fête du Panier et mettent aussi en scène une opposition face à la présence des nouveaux habitants.

Le chapitre sept s'intéresse à la quotidienneté des habitants et aux conflits entre les anciens et les nouveaux habitants. Nous tentons une description des rencontres quotidiennes entre les deux groupes. Dans le cadre de ces rencontres, nous avons identifié trois espaces de conflits à partir desquels se fragmentent les rapports sociaux. Ces espaces de conflits concernent le bruit de voisinage, les rituels de reconnaissance, et les incivilités, des conflits se rapportant avec les règles de *l'ordre en public* (Roché, 1996). Les conflits sur le bruit mettent en scène les significations sociales réciproques de chacun des deux groupes. En ce qui concerne les conflits visant les rituels de reconnaissance, ils relèvent deux usages différents de l'espace public. Ainsi, pour les nouveaux habitants, les modes d'usage de l'espace public relèvent de l'anonymat et de la circulation, alors que pour les anciens habitants, ceux-ci se rapportent à l'interconnaissance et à la territorialité. Finalement, nous faisons

une description ethnographique des incivilités commises par les anciens habitants, notamment des incivilités commises par les enfants des anciens habitants. Lorsque nous employons le terme d'*incivilité* nous faisons référence à des gestes comme la dégradation des lieux publics, les odeurs d'urine dans les cages d'escaliers, le bruit, des formes d'impolitesse souvent marquée par l'agressivité et l'intimidation, mais aussi des gestes se rapportant à la petite délinquance telle que le vol à l'arraché et les menaces, c'est-à-dire, des gestes passibles de conséquences pénales. Les incivilités sont des gestes qui ont comme particularités, comme le suggère Sébastien Roché, de vaciller entre le non-respect du droit et l'irrespect des normes d'usage de l'espace public, normes d'usage qui permettent une cohabitation pacifiée entre les gens :

*« On constate que les incivilités menacent l'ordre en public au sens où elles menacent la personne à travers la mise à bas des rituels interpersonnels qui sont communément utilisés pour tenir autrui à distance et la dénégation des codes utilisés pour s'assurer réciproquement son innocuité »* (Roché, p.75, 1996).

Nous mettons en contexte les incivilités comme faisant partie de l'économie politique des violences. Ici, la violence inhérente aux incivilités vient du fait que, d'une part, les incivilités sont des actes d'intrusion qui ont pour effet volontaire ou involontaire la dépossession d'autrui, le dommage ou la destruction d'objets inanimés (Héritier, p.17, 1996). D'autre part, les incivilités ont pour conséquence d'entraîner la peur et la menace (fictive ou réelle) pour sa sécurité personnelle. Néanmoins, si les incivilités transgressent les normes d'usage de l'espace public ainsi que le droit, il faut comprendre que le caractère transgressif de ces actes sert à remettre en cause l'ordre. Dès lors, nous soutenons que les incivilités que nous avons observé ne sont pas gratuites mais ciblées à l'encontre des nouveaux habitants.

Le chapitre huit vise à répondre à une question : Pourquoi user de la violence pour marquer son opposition face à l'arrivée de nouveaux habitants ? Pour ce faire, nous avons passé en revue les études traitant de la violence en anthropologie. Dans un premier temps, nous discutons de la violence fonctionnelle en référence aux travaux de Georges Balandier (1979). Ensuite, nous verrons que cette approche a suscité de nombreuses critiques et que la déconstruction de cette approche a mené certains anthropologues vers l'analyse de l'expérience subjective de la violence par le biais de la notion de souffrance. Finalement, nous traitons de la violence structurelle et de la violence symbolique.

Dans le dernier chapitre, nous tenterons d'établir si les rapports sociaux entre les nouveaux et les anciens habitants du Panier peuvent être vu selon la symbolique de la violence et du pouvoir. Notre hypothèse est qu'il y a eu un premier mouvement relevant de la violence symbolique telle que la définit Pierre Bourdieu. Au Panier, trois visions du monde cherchent à être imposées et légitimées

par les groupes dominants : l'imposition d'un modèle de vie axée sur la consommation, une vision du monde qui prêche pour la civilisation des mœurs et l'imposition d'une nouvelle catégorie sociale, celle des classes dangereuses. Un deuxième mouvement s'appuie sur ces trois visions légitimes du monde. Des réactions révélant une prise de conscience du régime de domination à l'œuvre et une volonté de s'y opposer. Enfin, un troisième mouvement s'impose et une inertie s'installe. Les incivilités apparaissent comme une résistance qui absorbe l'imaginaire des anciens habitants jeunes.

#### *Méthodologie :*

Notre enquête de terrain a été marquée par des observations et des entretiens. En ce qui concerne nos observations, celles-ci ont été effectuées au début dans les lieux publics. Puisque nous souhaitons analyser les situations de trafic, notre attention s'est focalisée sur l'observation des interactions entre les anciens et les nouveaux habitants au sein des espaces publics. Lors de nos observations, nous tentions de rester inobservée. Ainsi, nous faisons figure de *passante* dans le quartier et nous n'étions pas identifiées comme menant une enquête de terrain mais peut-être comme faisant partie des nouveaux habitants.

D'autre part, nous avons mené des observations lors d'événements circonscrits dans le temps et dans l'espace. Ces événements correspondaient principalement à des réunions publiques au sein desquelles se réunissaient les habitants du quartier. Nous avons, en tout, mener des observations lors de trois réunions, soit une réunion publique proposée par les organisateurs de la fête du Panier, une conférence de presse proposée par les organisateurs de la fête du Panier et une réunion des membres du CIQ (comité d'intérêt de quartier). Lors de nos observations, notre position a été passive. Nous ne sommes pas intervenue, mais nous avons écouté et observé ce qui se passait. Nous n'avons pas fait de demande formelle pour assister aux réunions, toutefois, nous avons souligné notre présence aux organisateurs des réunions, exception faite de la conférence de presse. Nous avons aussi fait des observations lors de la fête du Panier. Nous avons alors abordé la fête du Panier selon la méthode d'analyse proposée par l'école de Manchester, notamment par Max Gluckman (1965) en faisant une étude de cas de la fête du Panier. Ulf Hannerz (p.32, 1980) nous en présente les principes : *l'analyse consiste à focaliser son attention sur un événement singulier et relativement bien délimité dans le temps et l'espace. Cet événement constitue le point de départ pour une analyse plus large des rapports sociaux à l'œuvre. Il est en somme un outil didactique qui permet de mettre en lumière tous les éléments disparates et opaques observés dans des situations plus informelles et plus souples. Ainsi, un événement relativement bien délimité et cadré peut constituer à terme un condensé de signification sociale.*

Nous avons aussi mené des entretiens semi-directifs avec 15 nouveaux habitants, qui ont pris la forme du récit de vie. Le premier objectif de l'entretien était alors de déterminer la trajectoire sociale, résidentielle, scolaire et professionnelle de la personne. Le deuxième objectif consistait à déterminer les raisons de la venue des répondants dans le quartier du Panier et à Marseille. Le troisième objectif consistait à recueillir des informations concernant la vie dans le quartier (réseau d'amis, fréquentation des lieux publics, implication politique et sociale, relation de voisinage). Le dernier objectif de l'entretien consistait à recueillir des informations sur l'image que les nouveaux habitants ont des anciens habitants.

Nous avons aussi mené 5 entretiens semi-directifs avec les anciens habitants du quartier. Les entretiens ont eu pour objectif de recueillir des informations quant au jugement que portaient les anciens habitants sur la venue des nouveaux habitants. Par contre, nous n'avons pas mené d'entretien avec les « enfants » des anciens habitants et plus précisément ceux qui commettent des incivilités. Nous sommes conscients que ces informations auraient été très importantes pour notre analyse. Toutefois, si nous n'avons pas rencontré ces personnes, c'est parce que nous étions identifiés par ces jeunes comme faisant partie des nouveaux habitants. Dès lors nous ne souhaitons pas attiser les tensions. De plus, nous savions que la durée de notre terrain n'était pas suffisamment longue pour à la fois développer des relations de confiance avec les nouveaux habitants et les anciens habitants. C'est pourquoi nous avons préféré ne pas mener d'entretien à la va-vite avec ces jeunes, qui aurait, selon nous, été interprété comme un manque profond de respect.

Nous avons aussi mené des entretiens informels avec les anciens et nouveaux habitants du quartier. Ceux-ci n'étaient pas enregistrés et n'ont pas été menés à l'aide d'un questionnaire. Ces entretiens ont été réalisés lors de nos échanges avec les habitants du quartier. Ces échanges ont été effectués dans un cadre de socialisation où ma position « d'enquêteur » n'était pas dominante comme s'était le cas lors de la réalisation d'entretien semi-directif. Il s'agit d'entretien et de discussion ayant eu lieu lors de la fête du Panier ou encore lorsque j'ai été invitée par des habitants du quartier à venir manger ou « passer » chez eux.

Finalement, nous nous sommes entretenus avec des « experts » du Panier soit, deux responsables des politiques urbaines, un policier, deux membres du CIQ et deux militants membres de l'association *Un centre-ville pour tous*, organisme de défense du logement.

En ce qui concerne le traitement des données recueillies, nous nous sommes appuyées sur nos observations retranscrites dans notre journal de terrain. Ensuite, nous avons fait une sélection parmi nos entretiens semi-dirigés. Nous avons décidé de conserver les entretiens où les échanges nous ont semblé s'être déroulés dans une relation de confiance mutuelle, ce qui fut souvent le cas puisque nos

répondants étaient d'une part familiers avec l'ethnologie et d'autre part intéressés à mon sujet de recherche. Les seuls « silences » (silences importants quand même) que nous avons confronté concernaient le thème des incivilités. Ces silences feront d'ailleurs l'objet d'une analyse dans la section 1 du chapitre 7.

## Chapitre I. Présentation du quartier du Panier

### 1. Le quartier du Panier, un quartier nommé

Le quartier du Panier est situé à proximité du *Vieux Port* et du *Centre-ville* de Marseille. Sur le plan de la délimitation administrative, le Panier se situe dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de la ville. Ses délimitations spatiales peuvent aussi se tracer à l'aide du relief et des axes routier. Pour le relief du Panier, il est formé par la Butte des Moulins, une des trois buttes au nord qui encerclent la calanque du *Lacydon*, l'actuel Vieux Port de Marseille. Selon les axes routiers, le périmètre routier qui dessine la délimitation du Panier est au sud, la rue Caisserie, la rue de l'Evêché à l'ouest, la rue de la République à l'est et le Boulevard des Dames au nord.

Le Panier est une unité territoriale que l'on peut tout à fait délimiter et quadriller selon les critères de la géographie urbaine. En revanche, le Panier ne figure pas parmi les 111 quartiers administratifs répertoriés par la ville de Marseille. Pour la ville, le Panier n'a pas le statut de *quartier administratif*. D'ailleurs, il est le seul quartier qui ne possède pas ce statut. Cette absence de reconnaissance statutaire n'empêche pas, par ailleurs, les habitants, les médias, les politiciens, les sociologues, les anthropologues et les urbanistes de la ville de Marseille d'attribuer, dans leur discours, une reconnaissance de titre de quartier.

Le Panier apparaît alors comme un *quartier nommé*. Nous pouvons nous demander ce qui distingue ou rapproche le Panier par rapport aux autres quartiers administratifs marseillais. Pourquoi le Panier est-il un *quartier nommé* plutôt qu'un *quartier administratif*?

Nous ne pouvons donner une explication complète à cette question puisqu'il est très difficile de retrouver dans les archives de la ville de Marseille pourquoi, lors du découpage administratif de l'espace urbain marseillais, le Panier ne s'est pas transformé en quartier administratif. Toutefois, nous savons qu'avant ce découpage administratif, les quartiers marseillais étaient *nommés* et délimités par les habitants eux-mêmes. Cette particularité s'explique en bonne partie par l'organisation séculaire des réseaux de sociabilité familiaux et professionnels fondés sur la proximité spatiale. Les modes de vie urbains et les appartenances prenaient initialement forme à partir d'un ancrage territorial où se déployaient ces solidarités. Dans l'imaginaire des habitants, il se dessinait alors un espace de la ville divisé en multiples petits villages distincts les uns des autres. D'ailleurs, lors du découpage administratif on a repris cette cartographie imaginaire. Le Panier était l'un de ces petits villages dans la ville et même s'il n'a pas eu un statut de quartier administratif, il conservera son statut de quartier

*nommé*. Nous pensons que la cartographie imaginaire *des villages dans la ville* de Marseille ne serait pas encore complètement effacée de la mémoire collective.

## 2. La composition sociale du quartier du panier

### *2.1 Du quartier ouvrier au quartier paupérisé*

Depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'au début des années 1960, le quartier du Panier a occupé, dans la division sociale de l'espace urbain marseillais, la place de quartier populaire. Ainsi, durant toute la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, le Panier a été habité par une partie de la première vague d'immigration du travail composée d'Italiens et de Corses. Cette première migration, lors de son arrivée à Marseille, a occupé les emplois reliés au secteur industriel comme le domaine du transport, la manutention, les usines traditionnelles (huilerie, savonnerie, raffinerie de sucre, tuilerie, briqueterie) ainsi que les emplois reliés à l'activité économique du port (marin, docker) (Témime, 1989, 1991).

La plupart de ces emplois était journalier et donc temporaire, précaire et très faiblement rémunéré. Ces ouvriers originaires d'Italie et de Corse avaient fui les mauvaises conditions économiques de leurs pays pour faire partie de cette nouvelle main d'œuvre immigrée sur laquelle s'appuyait l'industrialisation.

Si bon nombre d'Italiens et de Corses se regroupaient au Panier, c'est essentiellement en raison de la présence de réseaux familiaux pouvant les accueillir et les aider à se trouver du travail. Ainsi, le quartier du Panier constituait, pour cette première vague d'immigration de travail, un territoire ressource grâce au jeu des proximités de voisinage et des réseaux familiaux.

Toutefois, à partir des années 1950, bon nombre de cette première vague d'immigration ont commencé à quitter le quartier. Attard-Maraninchi explique ce départ en raison d'un mouvement d'ascension sociale de cette population :

*« Le Panier ne se vide pas de sa population italo-corse de façon brutale (...). Les facteurs de sociabilité et de solidarités se reproduisent après la Libération et fonctionnent parfaitement sous la forme villageoise ancienne jusqu'au début des années 70. Aucun élément fondateur ne permet de fixer la date du changement. Les ruptures s'ajoutent les unes aux autres et provoquent un ébranlement progressif dans le quartier. Certains le justifient par l'ébranlement de l'économie (perte de leur travail sur le port). Cette vision sans doute trop réductrice quant à la fixation des habitants, laisse apparaître une réalité, celle du déplacement en fonction d'un changement de situation professionnelle. Il est vrai que la promotion sociale fait sortir du Panier. Elle s'accompagne après 1950 d'un déménagement*



*dans des immeubles de la Société Immobilière, rue de la République » (Attard-Maraninchi, p.147, 1997).*

Ainsi, les Italiens et les Corses vont progressivement délaissier les emplois journaliers pour se tourner vers des emplois offrant de meilleures conditions de travail (emplois, administratifs, commerces, artisanats). Ils ont quitté le quartier.

À partir des années 1960, le quartier reçoit une deuxième vague d'immigration composée d'individus venus d'Afrique du Nord. Comme pour la précédente vague, ces nouveaux venus occuperont les emplois journaliers offerts par l'industrie. Toutefois, cette deuxième vague d'immigration n'a pas connu l'ascension sociale des Corses et des Italiens en raison de la crise économique affectant le secteur industriel et portuaire. Dès lors, cette deuxième vague d'immigration connue, à partir des années 1970, le chômage de longue durée et s'est trouvée dans un immobilisme en attente d'un emploi.

*« Ainsi passe-t-on progressivement d'un système de peuplement et de fonctionnement social issu d'un vieux processus fondé sur le travail (industrie, métiers de la mer, petit commerce) et sur des réseaux d'accueil de type patriarcal et clanique qui généraient des liens de solidarités et de sociabilités forts, à un système contemporain. Celui-ci étant fondé sur d'autres critères que le seul travail mais générant une superposition de population ayant en commun leurs mauvaises conditions et un isolement fréquent, le tout dans un contexte général de chômage et de crise économique » (Attard-Maraninchi, p.145, 1997).*

Ainsi, au milieu des années 1970, les aspects de village populaire du Panier ont été mis de côté pour faire place à un quartier paupérisé. À titre indicatif, les données statistiques du recensement de la population du quartier en 1983 montrent que : de 1968 à 1982 la population d'origine étrangère est passée de 9 % à 30 % (15,8 % d'Afrique du Nord, 6,5 % des Comores, 4,4 % d'Europe), 70 % de la population n'exercent pas d'activités et que 42 % des ménages ont des ressources inférieures au SMIC<sup>1</sup> (Source Insee 1982).

## 2.2 La venue d'une nouvelle population dans le quartier (1980-1990)

C'est à partir du milieu des années 1980 que l'on voit apparaître une légère modification de la composition sociale du quartier. Ce changement est perceptible notamment à travers l'apparition, dans les données du recensement de 1983, de la catégorie socio-professionnelle des *cadres*, représentant à l'époque 2 % de la population du quartier.

---

<sup>1</sup> Salaire minimum interprofessionnel de croissance

Si la venue de cette nouvelle population, inscrite alors dans des trajectoires sociales différentes de la population initiale du quartier semble être, à cette époque, un phénomène statistiquement marginal, les chiffres de 2000 nous montrent un tout autre tableau. Nous observons que le pourcentage des cadres est passé à 9 % et qu'apparaît aussi un nombre élevé d'étudiants (7 %) (Bertucci, 2002). Cette nouvelle population n'est certes pas majoritaire, mais nous pouvons tout de même voir une augmentation significative de la présence d'habitants ayant un statut social qui les différencie nettement du profil socio-économique de la population moyenne précédente.

### *2.3 Le Panier : un quartier où se superposent différentes populations*

Selon les derniers chiffres du recensement de 1999 publiés par l'I.N.S.E.E., la population du Panier se divise par catégories professionnelles de la manière suivante : 24 % des personnes sont des retraités, 28% des personnes sont regroupées dans la catégorie des employés et des ouvriers, 9% sont des cadres, 9% sont des artisans et des commerçants et il y a un pourcentage important de jeunes étudiants (7%). La population étrangère représente plus de 20 % de la population. Elle provient majoritairement du Maghreb, des Comores et de l'Afrique Noire. La proportion de la population étrangère au Panier est aussi supérieure à la moyenne marseillaise qui est de 6,9 %. Le taux de chômage annuel était estimé à plus de 30 % de la population active du quartier, un taux moyen supérieur de la ville, qui est d'environ 20 %.

Le quartier du Panier est aussi un quartier où se concentrent des populations qui vivent dans la précarité : les *rmistes* (personnes vivants du revenu minimum d'insertion) représente plus de 15 % de la population du quartier. En termes de revenus, la moyenne des revenus fiscaux des familles est de moins de 11 000 euros. La qualité du logement est aussi très variable au Panier. La part des appartements sans élément de confort varie entre 5 % et 26,9 %.

Le quartier du Panier se compare en termes de profils socio-économiques aux quartiers dit « centraux » de la ville de Marseille tels que ceux de Noailles, de Belsunce, de Chapître, et de la Belle-de-Mai. Les quartiers nord de Marseille sont aussi comparables aux quartiers centraux à la différence qu'ils sont identifiés comme des banlieues bien que constituant un arrondissement de la ville.

L'une des raisons pour la concentration d'habitants vivants dans la précarité est que le quartier constitue un parc social de fait. Comme le définit Bénazet le parc social de fait :

*«Résulte d'un processus de dévalorisation du parc privé. C'est la population qu'il accueille, du fait de sa modestie, qui légitime cette appellation «parc social ». Enfin,*

*c'est un parc privé qui a désormais pour fonction de loger les plus démunis, en dehors de toute réglementation (d'hygiène, de loyer...), de façon officieuse et non officielle, en ce sens, on peut ajouter à la locution parc social « de fait » (Bénazet, 1998).*

Toutefois, depuis les années 1970 et jusqu'à aujourd'hui, la ville de Marseille a tenté d'enrayer ce phénomène par différentes mesures. Nous verrons dans les deux chapitres suivants quelles ont été ces mesures et en quoi elles peuvent être liées à la venue d'une nouvelle population au statut social élevé à partir des années 1980.

## Chapitre 2. La réhabilitation du Panier phase 1 : 1970-1990

### 1. Une priorité, le logement

Nous avons suggéré, dans le chapitre précédent, que le quartier du Panier constituait un *parc social de fait*. Bien que cette situation se soit nettement améliorée aujourd'hui, les conditions d'habitations dans le quartier étaient des plus alarmantes dans les années 1960. Comme l'écrit Bénazet, pendant les années 1960, en termes de logements, on retrouvait au Panier :

*« des logements très inconfortables de plus ou moins faibles prix, mais surtout des conditions d'accès qui ne sont pas réglementées puisque c'est un parc de logement privé, vont favoriser l'installation de foyers marginaux- c'est-à-dire non insérés dans la vie sociale, institutionnelle traditionnelle de l'époque notamment pour ce qui concerne le salariat. On peut parler de processus cumulatif dans la mesure où le peuplement défavorisé de ce quartier et l'inconfort du logement vont contribuer à la dégradation de l'image et de la valeur marchande de l'immobilier, ceci n'incitant pas les propriétaires privés à faire des travaux pour augmenter le confort des logements, d'autant qu'en l'état, cette offre de logement trouve une demande ».* (Bénazet, 1998).

Face à cette situation, la ville a alors décidé de mener une opération de réhabilitation du cadre bâti sur l'ensemble du quartier. L'objectif de cette réhabilitation consistait à améliorer les conditions d'habitations dans le but d'enrailler la constitution d'un parc social de fait et lancer une nouvelle dynamique sociale au quartier.

Les premières opérations de réhabilitation auront commencé en 1974 par le lancement d'une opération groupée de restauration immobilière (O.G.R.I.), qui se terminera en 1977. Il s'agissait alors de préserver le tissu ancien du quartier et mettre aux normes minimales un certain nombre d'immeubles (obtention de W.C., salle de bain et chauffage à l'intérieur des logements). Les travaux de rénovation étaient alors subventionnés par l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) et les subventions étaient accordées aux propriétaires. Toutefois, les résultats de l'O.G.R.I. furent modestes. Comme le fait remarquer Bénazet (1998), sur 80 logements visés par la réhabilitation, seulement 30 ont été rénovés. Bénazet (1998) attribue cet échec aux mesures trop coercitives de l'A.N.A.H. Les propriétaires étaient alors dans l'obligation de faire les travaux sinon la ville faisait jouer son droit de préemption. La ville a alors acquis 10 % du parc du logement, mais le coût trop élevé des rénovations ne lui permit pas de donner une suite immédiate à la réhabilitation des immeubles qu'elle avait acquis.

C'est en 1978 que la ville s'est dotée d'outils légaux plus attractifs pour les propriétaires grâce à une opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.). Le principe de l'O.P.A.H. est le suivant :

*« Non plus d'obliger les propriétaires à faire les travaux de réhabilitation, mais de le convaincre qu'il a intérêt à le faire. Cet intérêt peut résulter soit d'une augmentation de la rente, soit d'une garantie de solvabilité des locataires. Les propriétaires bailleurs bénéficient de subvention de l'A.N.A.H. (25 % lorsque le loyer est libre, 35 à 40 % lorsque celui-ci est subventionné) alors que les propriétaires occupants peuvent bénéficier de prime pour l'amélioration de l'habitat » (Bénazet, 1998).*

Cette procédure a été la bienvenue car l'avancement de la réhabilitation devenait urgent. En effet, à cette période, les conditions dans les logements du Panier sont déplorables. Les données publiées par l'I.N.S.E.E. sur le logement lors du recensement de 1982 nous fournissent des chiffres globaux sur la situation de l'habitat au Panier : 80 % des logements ont une ou deux pièces, parmi eux, 52 % n'ont pas de salle d'eau et 39 % n'ont que des toilettes extérieures (I.N.S.E.E. 1982). L'O.P.A.H. qui s'établit de 1981 à 1990 offre un bilan qui chiffre à 1200 les logements réhabilités soit, les 1/3 du parc du logement du quartier. À cela s'ajoute la livraison de 75 logements neufs.

En parallèle des opérations de réhabilitation affectant principalement le logement, d'autres mesures se sont aussi mises en place pendant cette période. Ces mesures que nous allons voir dans les sections suivantes concernent la réhabilitation symbolique du quartier. Cette nouvelle image se fera d'une part par une *esthétisation* du quartier notamment à travers la mise en valeur du patrimoine historique et architectural. D'autre part, la nouvelle image se créera aussi à travers la production d'un discours concernant le quartier. Nous avons identifié deux types de discours. Le premier véhicule l'idée que le quartier du Panier est un village pittoresque. Quant au deuxième discours, il véhicule l'image du quartier comme étant le centre historique de la ville. Nous verrons que dans ces deux discours, il est surtout question de se réapproprier les traces du passé pour la construction d'une image contemporaine.

## 2. Le quartier du *Panier* et la production d'un village dans la ville

### *2.1 La labélisation et la folklorisation du quartier du Panier*

Une des premières impressions que donne le quartier du Panier lorsque l'on s'y promène en tant que visiteur est son aspect de village méditerranéen. Les touristes, les nouveaux venus et les passants sont toujours éblouis par le cachet et la sensation de village que dégage le quartier. Cette impression

peut être attribuée à plusieurs facteurs. Le premier, le plus visible à l'œil du visiteur, est la morphologie et le cadre bâti du quartier. Les habitations datent pour la plus part d'environ un siècle, ont conservé le modèle architectural marseillais du type 4 étages avec 3 fenêtres sur la façade et ornementées de volets en bois souvent colorés. Ce qui vient augmenter le cachet de cette architecture est que le quartier a aussi conservé une morphologie originale de l'époque médiévale. On y retrouve un dédale de petites rues étroites et sinueuses. Le quartier étant situé sur une butte, de nombreuses rues sont en pente ou encore coupées par des escaliers, ce qui rend leur accès en voiture difficile. Même si les voitures ont le droit de circuler, le quartier est presque en entier une zone piétonnière. Cette morphologie et cette architecture contrastent nettement avec les grands boulevards bruyants de la ville de Marseille, avec ces habitations haussmanniennes, de même que les grandes « barres » impersonnelles que l'on peut apercevoir en périphérie, ainsi que l'autoroute, qui se termine dans le centre-ville. Lorsque l'on arrive au Panier on se sent ainsi coupé du tumulte et de la densité de la ville.

Toutefois, « l'effet village » est aussi attribuable à une impression que subsiste un contact humain comparé à l'anonymat de la grande ville. En effet, le Panier est presque une zone piétonnière si bien que l'usage de la rue ne se réduit pas à celui de la circulation automobile. On peut y traîner, s'y asseoir, discuter. On retrouve encore des commerces de proximité comme des petites épiceries, des boulangeries, des bars et des cafés où le contact est moins impersonnel que dans les grandes surfaces. De plus, en raison de la morphologie des rues, la distance entre les habitations est très réduite si bien que les voisins peuvent discuter de fenêtre à fenêtre. À première vue, le quartier du Panier dégage un sentiment de convivialité, de beauté visuelle, l'impression qu'on peut y mener un mode de vie villageois en contraste avec l'anonymat de la ville.

En questionnant les nouveaux arrivants sur les raisons qui les avaient incitées à habiter au Panier, la première idée qui leur venait à la tête était d'insister sur ce caractère villageois du quartier. Pour les anciens habitants, la métaphore du village est aussi pertinente bien que présentée avec un certain décalage. Si pour les nouveaux arrivants le mode de vie villageois semblait être un trait du quartier, pour les anciens, ce mode de vie ne serait plus d'actualité. Le quartier a changé, me disait-on. Ce n'est plus comme avant. Avant, le quartier était un village avec ses grandes familles corses, où les enfants jouaient dans la rue et où tout le monde se connaissait. Aujourd'hui, ce n'est plus pareil, et c'est avec nostalgie qu'on me parla de l'époque où le quartier était un *vrai* village.

On voit que ces deux discours organisent de façon différente la métaphore du village. Le discours interne des habitants du Panier sur la métaphore du village est dual. On ne pense pas la figure du village de la même façon si l'on est ancien ou nouvel habitant. Il se pourrait que les différences dans

la représentation villageoise se rapportent à des formes de socialisation distinctes pouvant être potentiellement conflictuelles.

Néanmoins, vu de l'extérieur, la figure du village occulte ce type d'ambiguïté entre les habitants. En effet, en cautionnant à l'intérieur la figure du village même de manière duale, les habitants du Panier présentent leur quartier dans une telle originalité actuelle ou passée, que de l'extérieur, cela s'apparente quasi à un label de village dans la ville.

Ce label de village dans la ville aurait été renforcé par la politique de réhabilitation initiée au cours des années 1970. La figure du village transplantée dans le quartier du Panier a été conservée, et à même servi de fer de lance pour les opérations de réhabilitation de la part des élus municipaux de cette période. Dans son sens le plus strict, la réhabilitation désigne en France toute action sur un logement, un immeuble ou un quartier menée pour améliorer son état physique et-ou social. Cette action est entreprise et financée par le gouvernement. Mais, cette action n'est jamais politiquement neutre et ne se définit pas qu'en termes d'opération de rénovation du bâti. On cherche à faire jouer un rôle social précis à l'espace réhabilité.

Le projet de réhabilitation du quartier fut d'abord élaboré par l'association artistique et culturelle pour la sauvegarde du Panier créée en 1970. Cette association regroupait des artistes et architectes qui prirent conscience de l'intérêt qu'ils pourraient tirer de certains locaux en les transformant en ateliers artistiques. Leur projet correspondait aussi à une volonté de préserver le cadre architectural et historique du Panier pour en faire un quartier basé sur le modèle de la butte Montmartre à Paris. La mairie récupéra ce projet y craignant une opération de spéculation financière. On peut lire dans le bulletin municipal d'informations publié en 1974 que c'est l'architecture et l'impression de village qui sont mis en avant pour présenter le quartier :

*« Le quartier du Panier, jadis centre de la ville antique, a conservé sa topographie d'il y a plusieurs siècles, les ruelles étroites délimitent des îlots irréguliers, les longs emmarchements avec écoulement d'eau en leur milieu, les maisons hautes et serrées à l'abri du mistral, donnent à ce lieu un aspect villageois plein de charme et de douceur » (Bulletin Municipal d'informations, Marseille, 1974).*

Selon une recherche publiée sur l'histoire des débuts du projet d'aménagement, il semblerait que l'histoire du peuplement du Panier servit aussi de cautionnement au lancement d'une telle opération. L'auteur de cette étude, Bernard Picon (1982), ne mâche pas ses mots pour montrer qu'à l'architecture du village médiéval bien qu'intéressante et nécessaire s'ajoute l'indispensable « substrat humain folklorique » pour la réussite de cette opération. Ce « substrat humain folklorique », nous dit l'auteur, est puisé à partir de l'histoire de l'installation des migrants corses et italiens venus habiter dans le quartier, à partir du début du 20<sup>ème</sup> siècle :

*« Le modèle de cette rénovation correspondait, chez ses acteurs, à un idéal de protection d'un quartier typique, figé dans son image de village médiéval, peuplé de pêcheurs italo-corses dont le maintien dans les lieux aurait constitué le substrat humain folklorique indispensable à la promotion de l'opération » (Picon, p.328, 1982).*

À partir de la position de Bernard Picon, nous ne pouvons nous empêcher de relier la réhabilitation du Panier à une opération qui tente de reproduire en grandeur nature le mode de vie villageois. Les opérations de réhabilitation reprennent ainsi à leur compte la métaphore du village pour la transformer en spectacle vivant. Chaque individu peut aller voir cette animation si ça lui plaît, voire y participer, la faire évoluer comme dans un *show* de télé-réalité, il suffit pour cela de louer un appartement rénové. Ce modèle-type de réhabilitation, qui fait du Panier un label « certifié conforme village », est, si l'on peut dire, aujourd'hui une réelle réussite. Comme nous l'avons signalé plus haut, les nouveaux arrivants viennent y habiter parce que ce quartier symbolise pour eux le village.

## 2.2 La métaphore du village génératrice de cohérence ?

Toutefois, ce modèle de réhabilitation, même s'il prend des particularités spécifiques, est un modèle qui se généralise à Marseille. Le modèle du village semble prendre le pas sur celui de la ville fonctionnelle, anonyme et hétérogène. L'urbanisme cherche à recréer des points de contact et, plutôt que de produire de nouveaux espaces de rencontre, il va puiser dans les traces du passé. Marcel Roncayolo nous explique bien ce processus :

*« On tente alors de retrouver la complexité des points de rencontre, leur indétermination (...). D'où le retour vers la ville historique, le regonflement du mythe de la ville ancienne, le repli de Le Corbusier vers Camillo Sitte. C'est la réanimation recherchée des tissus anciens, sans que l'on mesure l'ambiguïté des changements de propriété et de contenu qui, dans un cadre à nouveau valorisé, accompagne généralement ces opérations. C'est le souci de conserver un patrimoine architectural et urbanistique, dont on attend qu'il reconstitue, comme mécaniquement, les pratiques anciennes. Imputation d'erechef risquée à l'efficacité du milieu ; référence à une ville communautaire, à un passé idéalisé » (Roncayolo, p.173, 1997).*

Avec la figure du village calqué sur le quartier, on cherche ainsi à y imposer un mode de vie ancien. Au-delà de la seule nostalgie d'un passé idéalisé qui pousserait à sa reproduction à l'identique, si l'on fait référence à ce modèle de vie ancien c'est que subsiste le mythe qu'il serait générateur de cohérence, de mise en liaison entre les individus, bref un modèle qui permet de « faire société ». Nous sommes, dès lors, dans un système de référence qui oppose le mode de vie villageois à celui de la ville génératrice d'anonymat. Mais, cette opposition ne se traduit plus en termes d'une confrontation entre tradition et modernité. C'est la modernité qui récupère son passé et l'érige en



symbole pour penser un modèle de société actuelle. C'est dans ce sens que nous interprétons le quartier du Panier comme la construction d'un lieu de mémoire : symbole d'un mode de vie passé qu'on cherche à préserver et à réanimer par la mise en valeur de l'architecture, des bâtiments, et la conservation du « substrat humain folklorique ». Ce dont nous parle ce lieu de mémoire n'est pas que d'un passé recomposé, mais aussi de sa réactualisation dans le présent. Dès lors, nous pourrions nous demander si la vision progressiste est en train de se substituer une recherche de sens qui désormais puise ses références dans les vestiges du passé ? Peut-on interpréter ce basculement du fait que ni l'avenir, ni le présent ne font du sens ou plutôt connaissent un trop plein de sens ?

### 3. Le Panier : le quartier historique de la ville de Marseille

#### *3.1 Les symboles pour s'imaginer en tant que communauté politique*

Si les opérations d'urbanisme projetées sur le quartier du Panier vont chercher dans le passé des modes de vie qu'ils tenteront de réactualiser à partir de la figure du village, à ce premier travail sur le temps se superpose un deuxième. Celui-ci est à analyser dans le second *label* dont est consigné le quartier, celui de centre historique. La consécration du Panier en tant que centre historique remonte au début des premiers travaux de réhabilitation. Cette consécration va de pair avec la fabrication de la figure du village. Si l'architecture du quartier peut produire et réactualiser un mode de vie particulier grâce aux traces du passé, ces traces nécessitent donc d'être préservées. Ainsi, la conservation et la préservation des traces du passé relèvent d'une seconde stratégie sur l'espace. Le quartier du Panier ne se présente pas seulement comme un village, c'est aussi le plus vieux quartier de Marseille. C'est sur ce site, que se sont implantés les fondateurs de la ville, il y a de cela 2 600 ans. On attribue généralement la fondation de la ville de Marseille aux phocéens venus d'Asie mineure.

Le quartier du Panier joue donc nécessairement un rôle symbolique clef pour Marseille. L'implantation du peuple phocéén sur le site de l'actuel quartier fait référence à un moment de l'histoire qui renvoie aux origines de la ville. Ce qui est sorti de l'oubli est un événement qui consacre la constitution de la ville de Marseille en tant qu'entité politique. En affectant au Panier le rôle du plus vieux quartier de Marseille, la ville édifie ainsi ses propres symboles, construit ses idiomes qui lui permettent de se penser et de se montrer aux yeux des autres comme venant former une communauté politique. Les monuments et les artéfacts du passé ne sont pas que les symboles des représentations collectives, ils ont pour rôle de participer à la construction de la collectivité :

*« Il faut garder à l'esprit que les traits caractéristiques des représentations collectives et leurs tendances sont de s'exprimer et de se manifester dans des formes matérielles, de nature souvent symbolique ou emblématique. Tout se passe comme si la pensée d'un groupe ne pouvait naître, survivre, et devenir consciente d'elle-même sans s'appuyer sur certaines formes visibles de l'espace » (Halbwachs, p.7, 1994.)*

La citation de M. Halbwachs vient ainsi mettre en avant l'importance de la réflexivité dans la constitution de la société. Pour que celle-ci puisse exister et prendre conscience d'elle-même, elle doit pouvoir se voir à travers ses propres symboles. Ce qui est à l'œuvre dans un tel processus sont des techniques pour qu'une communauté puisse s'imaginer. Le quartier du Panier peut être ainsi défini comme un monument permettant à une communauté de consolider son identité à travers la remémoration d'un événement fondateur. Comme le souligne F. Choay :

*« Ce passé invoqué et convoqué, intenté en quelque sorte n'est pas quelconque : il est localisé et sélectionné à des fins vitales, dans la mesure où il peut directement contribuer à maintenir et préserver l'identité d'une communauté, ethnique ou religieuse, nationale, tribale ou familiale (...) Le monument assure, rassure, tranquillise en conjurant l'être du temps. Il est garant d'origines et calme l'inquiétude que génère l'incertitude des commencements » (Choay, p.15, 1999).*

### 3.2 Le culte du patrimoine et la mise en spectacle de la Culture

Faire du Panier le centre historique de la ville de Marseille n'est pas qu'un moyen pour édifier ce quartier en lieu de commémoration des origines de la ville et du même coup consacrer l'identité politique de la cité. Le quartier du Panier est aussi défini comme tel en raison de l'existence de monuments historiques prenant place sur ce site. Une circulaire publiée en 1996 par l'Office du Tourisme marseillais résume en quelques mots la genèse historique du *Panier* :

*« Sur la rive nord du Vieux Port, au cœur de la vieille ville à laquelle on l'assimile souvent, le quartier du Panier raconte l'histoire de Marseille. Situé sur la Butte des Moulins, il est bordé au Sud par les constructions d'après-guerre des architectes Pouillon et Castel, à l'Ouest par la Butte Saint-Laurent et l'ancienne ville épiscopale, il descend au Nord jusqu'à l'ancien hospice de la Charité, pour arriver à l'Est à l'imposant ensemble de l'ancien hôpital du Saint-Esprit actuel Hôtel Dieu. C'est là que s'est concentrée pendant des siècles toute la vie de l'antique Marseille ».*

Mettre l'accent sur l'histoire contenue dans le cadre bâti et architectural du quartier relève ici d'une logique différente de celle de la remémoration d'un passé lointain. Les monuments historiques, mis en avant par l'Office du tourisme, n'ont pas une valeur mémoriale comme peuvent l'être les traces des ancêtres (les Phocéens) mais se présentent comme constitutifs du patrimoine historique. Cette nuance est importante. Le patrimoine historique ne renvoie pas uniquement à un devoir de mémoire. On pourrait même dire que les lieux de mémoriaux se dissocient des monuments

historiques. Le patrimoine historique constitue principalement des artefacts du passé lointain ou proche érigés en symbole de la culture nationale si ce n'est pas planétaire. Le patrimoine historique fait surtout appel à un devoir de conservation et de préservation des symboles culturels, à leur *muséification*.

On peut voir avec la notion de patrimoine que la culture perd ainsi son caractère d'accomplissement interactionnel et communicationnel. L'idée de patrimoine fait en sorte que la culture tend plutôt à se matérialiser dans des formes objectivées (art, monument, théâtre, danse, musique) et à se spécialiser pour former une sphère d'activité spécifique. La constitution d'un centre historique tel que le quartier du Panier renvoie donc à une tradition orientée vers le culte de la culture et de sa *fétichisation*. Mais, pour que ce culte dépasse la sphère du privé et s'autonomise dans la sphère publique, il faut des dispositifs institutionnels pour l'organiser. Le premier dispositif à avoir transformé la culture en objet de culte est certainement l'État. La création du ministère de la culture a pour mission principale de veiller à ce que la culture matérielle, dont fait partie le patrimoine historique, soit exposée, conservée, transmise et diffusée à l'ensemble des membres de la société. La consécration du Panier en tant que centre historique n'aurait pu se faire sans le support légal et bureaucratique de l'État, notamment la loi Malraux sur la conservation et la préservation du patrimoine. Mais, à cela s'ajoute un deuxième dispositif qui organise ce culte de la culture, soit l'industrie culturelle. Il ne s'agit pas ici seulement des grandes multinationales fabricatrices de produits culturels pour un public de masses. Le patrimoine est aussi une industrie culturelle qui fabrique ces produits entièrement dédiés pour le tourisme. F. Choay nous décrit comment le patrimoine peut être l'objet d'un culte, mais aussi comment ce culte relève à la fois de la consommation des objets culturels :

*« À leur tour, les monuments et le patrimoine historiques acquièrent un double statut. Œuvres dispensatrices de savoir et de plaisir, mises à la disposition de tous ; mais aussi produits culturels fabriqués, emballés et diffusés en vue de leur consommation. La métamorphose de leur valeur d'usage en valeur économique est réalisée grâce à l'ingénierie culturelle, vaste entreprise publique et privée, au service de laquelle œuvre un peuple d'animateurs, communicationnistes, agents de développement, ingénieurs, médiateurs culturels »* (Choay, p.157, 1999).

Le Panier n'est donc pas qu'un entrepôt du patrimoine culturel construit par l'État. C'est aussi une richesse pour l'industrie patrimoniale qui a mis au point des procédés d'emballage permettant de le livrer à la consommation culturelle. Par exemple, sur le sol du quartier, on retrouve le tracé d'une ligne rouge qui permet de guider le visiteur dans ses déambulations urbaines et de le diriger vers des sites à voir absolument. Ainsi, le visiteur pourra partir : *« À la découverte du plus vieux quartier de France en suivant le tracé rouge marqué au sol. Ce parcours, jalonné de plaques en lave émaillée,*

*révélera le charme et l'ambiance de ce coin de Marseille si pittoresque* » (Circulaire de l'Office du Tourisme de Marseille). Lors de son excursion, le visiteur pourra aussi s'arrêter dans quelques jolis cafés qui n'attendent que lui ou encore acheter quelques souvenirs décoratifs dans les galeries d'art, les commerces artisanaux et les boutiques de céramistes. On offre aussi au visiteur la possibilité de se reposer les jambes et laisser son guide du routard de côté pour se laisser raconter l'historique du Panier par la douce voie électronique diffusée à l'intérieur d'un petit train circulant dans le quartier. Grâce à ce dispositif à la fois commercial et muséal, le Panier est le quartier qui accueille le plus grand nombre de touristes à Marseille.

### **Chapitre 3. La réhabilitation du Panier phase II : nouvelles visions politiques et symboliques de la ville mondialisée**

#### **1. La réhabilitation du Panier de 1993 jusqu'à aujourd'hui**

##### *1.1 Le P.R.I. centre-ville*

Une deuxième opération de réhabilitation prend forme en 1993. Il s'agit de la création du P.R.I. (Périmètre de Restauration Immobilière). Ce projet s'étend sur tous les quartiers de l'hypercentre de Marseille, comme les quartiers Noailles, Belsunce et Chapître. Il se développe autour de cinq actions thématiques, soit : l'amélioration de l'habitat, la conservation et la mise en valeur du patrimoine, le développement économique, l'amélioration du cadre de vie et l'amélioration des déplacements.

Les procédures légales concernant la réhabilitation laissent de côté les mesures incitatives initiées par l'O.P.A.H. pour se retrancher vers des mesures coercitives envers les propriétaires. Ces mesures permettent de donner plus de pouvoir à la ville. Ainsi, la puissance publique peut imposer des travaux de réhabilitation sur des immeubles et des îlots remarquables ou stratégiques après une déclaration d'utilité publique (D.U.P.). La ville de Marseille bénéficie alors du droit de préemption. La compétence de la Ville, pour ce qui concerne le P.R.I., est déléguée à la S.E.M. (société d'économie mixte) *Marseille Habitat*<sup>2</sup>. Celle-ci est habilitée à acquérir des biens privés à l'amiable ou par voie d'expropriation. *Marseille Habitat* est aussi chargée du relogement éventuel des locataires. C'est à *Marseille Habitat* à qui incombe les travaux. Elle finance les travaux à partir de la revente des immeubles à des investisseurs privés (pour la plupart des particuliers) qui profitent, dès lors, d'une défiscalisation de leur bien et la garantie par la société de la location du logement. Les résultats en 1999 du P.R.I. sur le Panier peuvent être chiffrés ainsi : sur 1700 logements concernés par la réhabilitation, 395 logements ont été restaurés, 320 logements d'origines ont été transformés en 200 logements de 48m<sup>2</sup> et 375 logements ont été réhabilités. Parmi tous les quartiers du P.R.I. centre-ville, le Panier est le quartier où la réhabilitation est la plus avancée.

---

<sup>2</sup> Aujourd'hui *Marseille Aménagement* a pris le relais de *Marseille Habitat*. Cette société s'occupe non seulement du PRI mais aussi du projet *Euroméditerranée*

## 1.2 Regards sur la politique de l'urbanisme global : Le projet *Euroméditerranée*

C'est en 1995, qu'apparaît à Marseille le projet *Euroméditerranée*. Celui-ci est né d'une volonté commune de la ville de Marseille et de l'État (Ministère de l'Équipement) pour que soit menée, sur la ville, une action de redynamisation économique. C'est la ville de Marseille qui, à la fin des années 80, initia le projet. Face à un déclin économique issu principalement de la chute des activités portuaires et de l'essoufflement du tertiaire, Marseille cherchait à impulser un nouveau développement économique. Mais, elle ne pouvait supporter ce développement tout seul. Ses ressources financières étaient fort limitées du fait du taux de chômage élevé et du dépeuplement de la ville. La ville voyait ainsi une diminution sensible du nombre de foyers imposables et une réduction de l'assiette des ressources fiscales locales. Elle a donc fait appel à l'État. À cette période, la D.A.T.A.R.<sup>3</sup> cherchait à créer une dynamique de développement sur l'Arc méditerranéen qui va de Barcelone à Gênes. Marseille se situant au cœur de cet arc, la Délégation donna son appui financier pour que Marseille puisse s'inscrire dans ce nouvel espace d'échange économique. Mais, l'État ne souhaitait pas être le seul financeur du projet. Il a alors demandé à la ville de Marseille de s'associer à la région P.A.C.A. (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) et avec le département des Bouches-du-Rhône. À ces deux partenaires se sont ajoutés la communauté des communes de Marseille Provence Métropole, le Port autonome et la chambre de commerce de Marseille. C'est en 1995, qu'est créé l'établissement public *Euroméditerranée* en charge de gérer ce nouveau projet. Les financements se répartissent de la manière suivante : 50 % proviennent de l'État central, 25 % de la ville de Marseille, 10 % de la région PACA, 10 % du département et 5 % par Marseille Provence Métropole. Même si l'État finance majoritairement le projet, il n'est pas pour autant le principal décideur. L'idée première derrière ce financement serait de générer une dynamique d'ensemble qui attirera les investissements privés. Le secteur privé a donc un réel rôle à jouer dans ce projet.

L'Union Européenne participe aussi au financement. Celui-ci n'est pas géré par l'établissement public. Il demeure un financement à part qui s'inscrit dans les programmes européens « d'aide communautaire à la cohésion économique et sociale des régions ». Pour l'Union, ce qui est défini comme faisant partie de sa région n'est pas tant la France, ni la ville de Marseille mais l'espace *Euroméditerranée*. Cet espace fut consacré par la Déclaration de Barcelone en 1995<sup>4</sup>. Aux yeux de

<sup>3</sup> Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale

<sup>4</sup> Cette déclaration fut signée par les 15 pays de l'Union et 12 pays méditerranéens ( Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie, Chypre, Malte, Egypte, Jordanie, Israël et l'Autorité Palestinienne). Elle vient formaliser entre les pays signataires un accord de partenariat plus connu sous le nom de partenariat euroméditerranée.

l'Europe, Marseille est donc perçue comme une ville carrefour pour les échanges entre l'Europe et la Méditerranée.

L'objectif principal du projet *Euroméditerranée* consiste à redynamiser économiquement la ville de Marseille. Ses actions sont dirigées autant vers l'aménagement urbain (réhabilitation de l'habitat, construction de logements neufs, infrastructures routières, transports, équipements) que sur les secteurs de l'activité économique de la ville (développement du port, aide aux entreprises, création de tours à bureaux, développement des industries culturelles et du tourisme). Ces actions se concentrent sur des infrastructures phares comme le quartier de la Joliette, la rue de la République, la porte d'Aix, les docks, la façade littorale, la gare Saint-Charles, la Friche la Belle de Mai. Il s'étend sur un périmètre de 313 hectares qui se situe dans la zone Nord du centre-ville.

La politique du projet *Euroméditerranée* s'articule, selon nous, autour de trois objectifs. D'abord, il s'agit de *requalifier* les quartiers centraux. On élargit les programmes de réhabilitation sur la rénovation du bâti, sur l'aménagement d'espaces publics et sur la modernisation d'infrastructures comme les stationnements, les piscines, les bibliothèques, les écoles et les routes. Ce glissement de sens incorpore à la notion de réhabilitation une acception plus large, celle héritée du sens ancien du terme « réhabiliter » et qui autrefois signifiait « *redonner droit de cité* », « *rétablir, un objet, une personne, une idée dans l'estime d'autrui* » (Authier, p.145, 1996).

Ensuite, la réhabilitation se définit selon une logique de renouvellement urbain. Ce qui est à l'œuvre se formalise selon une conception du développement de la ville qui cherche à impulser une nouvelle mutation économique par l'intermédiaire de sites déjà en place (Bertoncello et Girard, 2001, Bertoncello, Malta, 2001). Il s'agit de recomposer la ville sur elle-même. Cette recomposition, c'est en fait l'adoption, dans les opérations de réhabilitation des quartiers, du principe des *global cities* (Sassen, 1996). La transformation par l'intermédiaire des politiques de réhabilitations des quartiers et des villes se rapporte aux processus économiques qui permettent à des *sites* dans la ville de Marseille et dans les quartiers de son centre-ville d'être des sites mondialisés. La mondialisation des sites urbains se caractérise par la constitution de dispositifs dénationalisés gagnés par la logique du marché du capital qui arrivent à s'imposer sur des aspects importants des opérations de réhabilitation urbaine.

En conséquence, un troisième objectif découle de la requalification et de la recomposition. Les quartiers du centre-ville pourraient se *gentrifier* par une complémentarité entre la politique du logement et la spéculation financière du marché de l'immobilier<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Notre analyse du processus de gentrification sera traité dans le chapitre 4

Dans les pages qui suivent, nous allons examiner comment le projet *Euroméditerranée* vise à contribuer à requalifier et à recomposer les quartiers du centre-ville de Marseille.

## 2. La requalification de la ville de Marseille

### *2.1 L'obsession de l'image : Marseille n'a plus une mauvaise réputation*

En premier lieu, le projet *Euroméditerranée* obéit au principe de la requalification. La requalification, comme nous l'avons définie plus haut, consiste à « *redonner droit de cité* » et-ou « *rétablir un objet, une personne, une idée dans l'estime d'autrui* ». Cette définition nous suggère deux choses. Tout d'abord, l'idée de restituer à quelqu'un ou à quelque chose deux attributs (le droit de cité et l'estime d'autrui) qu'on lui aurait enlevé ou qu'il aurait perdu. Ensuite, la restitution de ces deux attributs permettrait à une personne ou à un collectif de retrouver son ancienne position dans l'espace social, cette position étant implicitement prestigieuse ou honorable.

La documentation publiée par *Euroméditerranée* sur son site internet s'appuie fondamentalement sur cette idée de rendre à Marseille et à son centre-ville son ancienne position de pôle rayonnant sur la Méditerranée. On chercherait ainsi à refaire de Marseille un pôle dynamique et compétitif qui *retrouvera son droit de cité* dans l'espace politico-économique.

Cette entreprise de requalification économique implique un travail sur l'image de la ville. Certains commentateurs vont jusqu'à parler de propagande afin de mieux vendre le projet, tant envers la population qu'envers les entreprises. Mais, il nous semble que cette propagande va au-delà d'une banale stratégie de marketing. Cette tentation, voire cette obsession des responsables du projet *Euroméditerranée*, d'insister sur l'image de la ville semblerait plutôt permettre de restituer à Marseille une estime perdue. En effet, Marseille a souffert depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle d'une mauvaise réputation dans le paysage français : ville du chômage, de la corruption politique, du clientélisme, du grand banditisme, de l'insécurité et de l'extrême droite. Une estime perdue due aussi à la prégnance d'une ville où se concentrent les plus grandes peurs de l'inconscient collectif ; la présence dans le centre-ville des barbares comme les pauvres, les délinquants, les marginaux et bien sûr les immigrés. À titre d'exemple du bon fonctionnement de cet inconscient, on croit encore que Marseille est la ville où se concentrent un grand nombre d'immigrés. Toutefois, selon les chiffres du recensement de 1990, le taux de la population étrangère à Marseille était de 7 %, soit un taux très inférieur, près de la moitié moins de celui de la ville de Paris, qui était en 1990 de 15,9%.



Les médias, la presse écrite, le cinéma et la presse littéraire ont joué un rôle important dans la circulation de cette image négative. Depuis longtemps, la ville de Marseille a défrayé la chronique des faits divers des grands quotidiens nationaux fascinés pour les crimes crapuleux et les règlements de compte des vieux mafiosi, les affaires frauduleuses des hommes politiques ou encore des bandes de jeunes des cités agressant un contrôleur d'autobus. Encore aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de traiter des thèmes comme l'islam, il y a de forte chance que la ville de Marseille et ses populations soient prises en exemple dans les reportages et les documentaires.

L'image véhiculée par les médias a eu pour effet de stigmatiser la ville de Marseille. Cette stigmatisation aurait participé, dans la production d'un imaginaire national français, à situer la ville de Marseille dans une situation d'extraterritorialité, une zone détachée du mythe de la nation française. Aujourd'hui, lorsqu'on regarde le journal télévisé, la ville est souvent présentée, avec une légère touche d'humour, comme un lieu où les événements prennent des formes bien particulières, voire dans des directions toujours inusitées, à l'envers du décor.

## 2.2 *Emergence d'un nouveau mythe : à la recherche de l'âge d'or et du cosmopolitisme*

« L'obsession » des responsables civiques face à l'image de la ville s'inscrit ainsi dans une entreprise de restitution d'une estime perdue et brisée issue des discours stigmatisant envers la ville. Mais ici, et cela nous mène à notre deuxième point, il ne s'agit pas que de « réparer ». Le travail de requalification est un travail sur le temps et sur l'histoire. Le projet *Euroméditerranée* introduit une dynamique de changement tant au niveau économique et politique que symbolique. Il se traduit en termes d'un nouveau futur pour la ville. Mais, à cette perspective de transformation vient se glisser une dimension du passé puisque ce qui est défini comme étant le futur s'élabore en référence à une temporalité perdue, celle d'un « supposé » âge d'or du centre-ville. Nous mettons l'accent sur le mot supposé car si l'on se tourne vers l'histoire économique de Marseille, il semble que ce qui est défini comme le centre-ville n'a jamais fait figure de centralité économique et politique, et si oui cela remonte à une période ancestrale. Au contraire, le point de centralité de la ville de Marseille, défini ici comme la concentration des activités économiques et celles qui sont reliés au pouvoir semblent plutôt avoir pris place ailleurs, soit dans la partie sud de la ville (Roncayolo, 1996). Si les analyses faites par la discipline historique ne semblent pas correspondre à la réalité présentée dans le projet *Euroméditerranée*, ce n'est pas tant en raison d'une méconnaissance de l'histoire, mais plutôt parce qu'émerge un discours qui participe à la réinvention d'un nouveau mythe fondateur de la ville. Le projet *Euroméditerranée* est un récit qui réinvente une nouvelle ville autant dans ses formes

matérielles, institutionnelles que symboliques. Il comporte une dimension mythique du fait qu'il se fabrique à partir de deux formes de travail sur le temps. Premièrement, un travail sur la mémoire puisque ce récit se réapproprie à notre sens deux événements du passé qui sont les bases de référence pour redonner sens, remettre en mouvement et faire renaître un « nouveau » Marseille. Un de ces événements qui fait « retour » est, comme nous l'avons signalé plus haut, la période de l'âge d'or du centre-ville qui se voit être réactualisé sur le site de l'actuel centre-ville.

Le deuxième événement du passé qui est mobilisé est le cosmopolitisme issu de cette même période et associé à la présence du port. Marseille, nous dit-on, a toujours eu pour particularité d'être un lieu de brassage des populations, de carrefour et de mélange des influences venues de par le monde. On nous apprend aussi que, dans le passé, il n'y a jamais eu de ville aussi cosmopolite que Marseille, et que le projet *Euroméditerranée* compte bien lui redonner ce rayonnement culturel qui lui est propre. On pourrait encore une fois souligner le caractère mythique de ces propos lorsque l'on sait que depuis le 19<sup>ème</sup> siècle la division sociale de l'espace urbain marseillais laisse très peu de place à des zones de mixité sociale, et au contraire, il constitue un espace fortement ségrégué entre le nord et le sud de la ville (Roncayolo, 1996). Ensuite, ce beau récit semble oublier ou vouloir faire oublier que la ville de Marseille fait partie des villes en France où le score du Front National (parti d'extrême droite) a atteint un pourcentage de plus de 21 % aux élections présidentielles de 2002. Nous ne voulons pas dire ici que la société marseillaise est une société profondément raciste. L'importance du vote F.N. vient signaler ce que le discours du projet *Euroméditerranée* tente d'effacer, soit que la supposée diversité culturelle fasse l'objet de conflits et de divisions plutôt que de brassage et de cohésion.

Deuxièmement, c'est tout un travail discursif sur l'avenir qui est en train de se faire. Si le projet *Euroméditerranée* réinvente un passé glorieux, il réinjecte des nouvelles bases pour penser la gloire à venir. C'est donc essentiellement l'imposition d'un nouveau récit sur ce que devrait être le futur qui est en train de prendre forme. Ce nouveau récit intègre et, ceci fera l'objet de la partie qui suit, l'ensemble des discours dominants sur la bonne marche à suivre vers la mondialisation économique.

### 3. La recomposition des sites du centre-ville de Marseille

#### *3.1 En marche vers la mondialisation économique*

Le projet *Euroméditerranée* a pour particularité de ne pas opérer sur un espace vide. Il s'appuie sur des infrastructures déjà en place qui, pour une bonne part, furent laissées en friche. Il s'agit principalement d'infrastructures issues de la période de l'industrialisation.

L'objectif de ces opérations consiste à reconverter ces sites pour qu'ils puissent accueillir les secteurs clefs de l'économie moderne. Ils permettront que s'y installent des services conseils aux entreprises, d'y attirer les secteurs des nouvelles technologies, de la finance internationale et d'y intégrer l'industrie du loisir, du tourisme et de la culture. Le port est aussi pensé en termes de reconversion en devenant :

*« Un site privilégié pour l'implantation des services tertiaires qualifiés liés aux activités maritimes et au transport international. Il s'agit plus spécifiquement de retenir enfin à Marseille les richesses produites par les flux d'échanges qui, jusqu'alors profitaient essentiellement à Paris » (Bertoncello, Malta, p.416, 2001).*

La ville de Marseille envisagerait ainsi de reconverter, à partir des sites déjà en place, une économie autrefois dominée par le secteur industriel vers une économie qui intégrera les secteurs du tertiaire supérieur. Cela nous mène vers le modèle de la ville globale tel que l'a développé Sassen (1996). L'auteur nous dit que la ville globale participe à la mondialisation économique. Cette caractéristique tient à plusieurs facteurs. Mais avant tout, il est important de définir ce que l'on entend par mondialisation économique. Il faut comprendre en premier lieu que la mondialisation de l'économie ne se résume pas à l'élargissement à l'échelle planétaire des échanges économiques. Il ne faut pas confondre libéralisme économique et mondialisation économique. Le premier serait plutôt le support légal afin que la mondialisation puisse opérer en toute liberté. La mondialisation économique est un phénomène qui marque essentiellement une transformation dans le mode de production capitaliste. Le capitalisme ne se base plus principalement sur le secteur industriel, mais s'oriente de plus en plus vers une production axée sur le secteur tertiaire. Ce qu'il y a de particulier avec le développement du tertiaire, c'est que ce secteur relève d'une économie entièrement tournée vers la production de biens immatériels. Il s'agit par exemple des services aux entreprises, des mondes de la finance, du savoir et des produits culturels. Ce sont des biens qui prennent la forme de flux plutôt que de stock. Leurs circuits d'échanges empruntent non pas les routes maritimes, les grands axes routiers ou encore les lignes aériennes mais les routes dessinées par les réseaux communicationnels dont leur

infrastructure sont fournis par les nouvelles technologies de l'information (Castells, 2001). La mondialisation économique est donc issue d'une économie capitaliste produisant essentiellement des flux. Leur échange se situe à l'échelle globale en raison de leur support matériel qui leur permet de transcender les frontières spatio-temporelles.

### 3.2 La ville globale et ses ancrages nationaux

Si la ville participe à ce processus, nous explique dans un premier temps Sassen (1996), c'est qu'elle est un des centres de contrôle de ces flux globaux. Elle regroupe sur son site les secteurs de production de la mondialisation économique, c'est-à-dire les firmes financières, les banques, les entreprises de services, les compagnies d'assurance, les universités, les compagnies œuvrant dans le multimédia, la mode, la culture, le cinéma. Le périmètre *Euroméditerranée* sera un site entièrement dédié à accueillir ces secteurs de production qui feront de ce site le centre directionnel et de contrôle des flux globaux.

On voit dès lors que la mondialisation de l'économie est un phénomène qui nécessite des ancrages territoriaux pour que circulent les flux globaux. Comme le souligne Sassen (2000), la fluidité et l'hypermobilité des flux globaux nécessitent de se fixer et de se matérialiser dans des sites particuliers. Les processus de mondialisation économique ne viennent pas opposer, mobilité et fixité des capitaux, mais au contraire : « *The spatio-temporality of globalization itself can already be seen to contain dynamics of both mobility and fixity* » (Sassen, p.218, 2000). Pour Sassen, les villes globales sont emblématiques de ce processus de fixation des capitaux.

« (...) *The global city is emblematic here, with its vast capacities for controlling hypermobile dematerialised financial instruments and its enormous concentrations of those material and human, mostly place-bound, resources that make such capacities possible. Cities demonstrate one way in which economic globalization can be said to be nationally embedded, in this instance institutionally and locationally so* » (Sassen, p.218, 2000).

L'auteur précise que ce sont les espaces nationaux et locaux qui sont mis à contribution pour que s'inscrivent territorialement les flux globaux. Sassen propose aux théoriciens de la mondialisation de ne pas opposer le global au national même si ces deux « *spatial temporal orders* » procèdent de logiques différentes. Elle suggère au contraire d'analyser leur rencontre car c'est à ce point de « collision » que se créent de nouvelles formes institutionnelles :

« *When global actors, whether firms or markets, overlap and interact with the national, they produce a frontier zone in the territory of the nation. Not merely a dividing line between the national and the global, this is a zone of political-economic interaction where new*

*institutional forms take shape and old forms are altered. It would be mistaken to say that such zones are characterized simply by the reduction of regulation or less government. (...) A possible outcome of these dynamics of interaction between the global and the national, I suggest, is an incipient and partial denationalisation of domains once understood and/or constructed as national » (Sassen, p.227, 2000)*

### 3.3 Le projet *Euroméditerranée* et la constitution d'un nouveau lieu du politique

Le projet *Euroméditerranée* pourrait se concevoir comme une de ces zones frontières décrit par Sassen et où le global, le national et le local interagissent pour venir créer de nouvelles formes institutionnelles. Cette nouvelle forme institutionnelle possède selon nous quatre caractéristiques. Premièrement, les dispositifs légaux de l'État servent de support au projet *Euroméditerranée* tout en contribuant à sa dénationalisation. Le projet *Euroméditerranée* est un instrument légal qui permet d'user des politiques nationales telles que la politique du logement, de l'emploi et la politique urbaine, pour que sur son périmètre se drainent les flux globaux de la mondialisation. Deuxièmement, le pouvoir décisionnel des opérations est partagé entre les mains d'acteurs multiples : collectivités locales, municipalité, entreprises privées, l'État et l'Union Européenne. Ici, le privé a un poids déterminant dans les négociations puisque, comme le souligne Dubois et Olive :

*« Plus que sur l'efficacité bureaucratique ou l'autorité politique, la réussite du projet est, enfin, indexée sur des dynamiques où l'investissement privé, la création ou la délocalisation d'entreprise auront un rôle déterminant. (...) Le privé n'est plus simplement sollicité comme un opérateur, à qui l'on confie la réalisation matérielle d'un programme ou la gestion d'un service, ce n'est plus seulement un partenaire, dont l'engagement financier dépendra de bénéfices escomptés, c'est un acteur à part entière dont le comportement, va plus qu'avant conditionner la réussite, voir la faisabilité du projet » (Dubois et Olive, p.422, 2001).*

Troisièmement, si cette forme institutionnelle peut sembler à même d'intégrer les intérêts d'acteurs multiples et non d'adopter un point de vue unique, il n'en demeure pas moins qu'il devient presque impossible d'identifier le décideur :

*« Les processus décisionnels se fragmentent en une série de procédures, se dispersent en de multiples arènes. Ils sont éclatés entre acteurs publics, État et collectivités, et partenaires privés, dont l'identification des rôles est souvent problématique et l'identité mal établie. (...) Plus qu'à un corps de règles, de fonctions et de statuts, la maîtrise d'ouvrage renvoie désormais, dans les opérations complexes d'aménagement, à un ensemble de dispositifs négociés, d'échange informels, de partenariats financiers, où l'incitation l'emporte sur la contrainte, la mise au point d'accords sur l'élaboration d'un programme » (Dubois et Olive, p.423, 2001).*

Ce qui au départ était défini comme l'établissement public *Euroméditerranée* en vient à complètement se dépolitiser et se dénationaliser pour être entièrement dominé par une logique

gestionnaire. Celle-ci agit en fonction des opportunités foncières, des fluctuations des taux d'intérêts, de l'engagement des investisseurs, de la possibilité ou non d'accéder à l'aide publique. Avec ce type de gouvernance, les citoyens ne sont pas qu'écartés du processus décisionnel, mais il est presque impossible d'y trouver une transparence et surtout de pouvoir s'adresser à une quelconque autorité responsable de ce projet.

En dernière analyse, ce qui nous semble spécifique au projet *Euroméditerranée* est que la construction de cette nouvelle forme institutionnelle est entièrement planifiée et organisée et se constitue en dispositif légal et légitime de la mondialisation. L'émergence de ce dispositif est en lien avec le fait que l'on cherche à impulser une dynamique de développement économique avec des orientations précises. Il nous semble que cette dynamique se calque sur le modèle des villes globales. C'est comme si les analystes, politiciens, experts et gestionnaires tentaient de reproduire à coup de politique les mécanismes de développement économique qui se sont produits à New York, Tokyo et Londres. Le concept de ville globale semble être devenu un modèle pour le développement de la mondialisation que l'on applique de manière mécanique à des villes accusant un certain retard comme c'est le cas pour Marseille. Toutefois, cette direction empruntée par les experts semble omettre plusieurs choses. D'une part, on ne regarde pas les dynamiques économiques propres à la ville de Marseille, qui ne sont peut-être pas celles des grandes villes comme New York mais demeurent tout de même des pôles de croissance. D'autre part, on oublie que l'émergence de la ville globale s'est faite à partir d'un contexte historique, politique, économique et social spécifique. Finalement, les citoyens ou groupes de pression sont complètement absents du processus décisionnel. Celui-ci est confié aux *lobbys*, *think tanks*, boîtes d'experts et de consultants qui ensemble négocient et décident de l'avenir de la cité.

## Chapitre 4. Les politiques de *gentrification* du centre-ville de Marseille

### 1. Théories de la *gentrification*

#### *1.1 Les premiers travaux sur la *gentrification* : Ruth Glass*

C'est la sociologie urbaine, qui au départ, nous a parlé du phénomène de la *gentrification* des centres-villes. On doit une première définition à Ruth Glass (1963). L'auteur observe, au début des années 1960, des mouvements de population au sein de la ville de Londres. De nouveaux venus viennent s'installer dans le centre-ville où vivent des populations pauvres. Ce mouvement entraîne à la fois une revitalisation des logements de ces quartiers populaires, mais aussi le déplacement des populations pauvres du centre des villes en raison de la hausse des prix du foncier. C'est donc à partir de ces observations faites par Glass que la notion de *gentrification* a pris la définition suivante : le déplacement des classes moyennes vers les quartiers populaires des villes entraînant l'éviction des couches les plus pauvres. Ruth Glass analyse cette transformation des quartiers du centre comme un mouvement sporadique, c'est-à-dire initié par les nouveaux habitants eux-mêmes, pour une bonne part issus de mouvances contre culturelles et comme une curiosité marginale du marché du logement. À contre-courant, la *gentrification* a émergé dans d'autres villes du monde et s'y est maintenue.

#### *1.2 La *gentrification* en tant que stratégie urbaine : Neil Smith*

Neil Smith (2003), à son tour, tente d'expliquer cette généralisation du mouvement. Si l'auteur conserve l'idée que la *gentrification* est un mouvement des classes moyennes et supérieures vers le centre-ville et qu'il conduit à l'éviction des populations les plus pauvres, elle n'est plus un mouvement entièrement commandé par cette *gentry*. Au contraire, selon Smith, les pionniers des années 1960 et 1970, soutenus par le marché privé, ont alimenté les bases à partir desquelles se sont inspirés les nouveaux programmes d'urbanisme. Aujourd'hui, les municipalités ont récupéré et systématisé ce mouvement pour en faire une politique urbaine.

En s'appuyant sur l'exemple de la ville de New York, Smith identifie quatre dimensions qui caractérisent le processus de *gentrification*. Tout d'abord, la *gentrification* implique un nouveau rôle joué par l'État qui intensifie ses partenariats avec le capital privé dans la gestion des politiques urbaines. Deuxièmement, ce capital est de plus en plus globalisé et provient de grandes multinationales. Troisièmement, la *gentrification* fait l'objet de nombreuses oppositions politiques.

Ces oppositions ne prennent pas la forme de mouvement urbain généralisé, il s'agit essentiellement d'oppositions portées par les sans-abri, les *squatteurs*, les associations de locataires et de propriétaires. Quatrièmement, Smith parle de *gentrification* sectorielle. Cela signifie qu'elle implique non seulement la réhabilitation du bâti, mais concerne de plus en plus l'apparition de nouveaux restaurants, voies commerçantes, musées, sites touristiques et complexes culturels. L'espace *gentrifié* n'est plus seulement une zone d'habitation mais se constitue en espace de consommation, de loisir et de tourisme.

Si Smith construit son analyse à partir de la ville de New York, il insiste sur le fait que ce modèle tend à se généraliser à de nombreuses autres grandes villes du monde n'appartenant pas toutes à l'Occident<sup>6</sup>. Même si les expériences de la *gentrification* varient selon les contextes économiques, culturels et historiques des villes, celle-ci en tant que stratégie urbaine des municipalités se globalise. L'auteur attribue ce phénomène au développement contemporain du capitalisme globalisé. Le *gentrification* deviendrait un moteur central de l'expansion économique des villes, une proue de la *métropolisation*, nous dit Smith. Mais, comparativement aux politiques progressistes des années 1960, cette politique se baserait essentiellement sur le secteur privé et mesurerait sa réussite en termes de retombées financières :

*« Une nouvelle gentrification complexe institutionnelle, inaugure maintenant une rénovation urbaine à dimension classiste. Cette gentrification complexe lie le marché financier mondial aux promoteurs immobiliers, gros et moyens, commerces locaux et agents immobiliers, boutiques de marques, tous incités par les pouvoirs locaux pour lesquels les retombées sociales sont désormais plus assurées par le marché que par leur propre réglementation ; la logique de marché, et non plus les financements des services sociaux, est le nouveau modus operandi des politiques publiques (...) D'une façon qui fut impensable dans les années soixante, la construction de nouveaux complexes de gentrification, dans les centres, à travers le monde, est devenue de plus en plus une inattaquable stratégie d'accumulation du capital, pour des économies urbaines en concurrence » (Smith, p.64, 2003).*

On voit donc que ce qui fait rupture avec le modèle de Smith par rapport à l'analyse proposée par Glass est que la *gentrification* est un mouvement de population commandé par les politiques économiques des villes et qu'elle constitue une entreprise urbanistique entièrement dominée par les retombées financières. Ce qui mène Smith à y voir une dimension classiste est que cette opération s'adresse aux individus qui ont un pouvoir d'achat élevé. Les politiques de *gentrification* cherchent ainsi à faire venir une nouvelle génération de professionnels en mobilité ascendante, opérant dans le secteur de la finance, des organisations et multiples entreprises de la ville en leur offrant un

---

<sup>6</sup> Voir aussi l'ouvrage dirigé par Bibou-Zachariassen (2003) qui publie des textes sur le phénomène de *gentrification* dans plusieurs villes du monde



produit fait sur mesure. Par leur venue, ces nouveaux professionnels récupéreront ainsi autant l'espace central de la ville que le contrôle des politiques économiques et culturelles.

### 1.3 Qui sont les gentrificateurs ?

On pourrait alors se demander pourquoi ce nouveau produit qu'est le centre-ville intéresserait ces générations de professionnels ? Un élément de la réponse à cette question se trouve dans les travaux de Rofe (2003). La particularité de son analyse est que l'auteur voit des liens étroits entre la littérature sur les *gentrificateurs* vivants au centre-ville et les théories plus générales qui tentent d'analyser l'émergence d'une élite transnationale. Si l'auteur précise que les *gentrificateurs* ne sont pas tous des membres de l'élite transnationale et vice-versa, ces deux catégories peuvent se rejoindre sur un point : leur rapport à l'espace. L'élite globale, nous dit Rofe, a pour particularité de chercher à constamment s'évader de sa localité. Elle cherche à vivre pleinement l'érosion des frontières spatio-temporelles pour se projeter sur les échelles du global. Ce rapport à l'espace dominé par l'ubiquité est, selon Rofe, un des marqueurs identitaires des personnes vivant au centre-ville. Ses analyses montrent que les *gentrificateurs* choisissent d'habiter dans les centres-villes car celui-ci leur permet de vivre à l'échelle locale cette impression du global. Ce mode de vie est rendu possible essentiellement grâce aux espaces de consommation qu'offre le centre-ville : grandes marques, épiceries fines, restauration de luxe, vente de produits du monde entier. Ces espaces favoriseraient un mode de vie où l'on pourrait être pleinement ici et facilement ailleurs.

J. Donzelot, en s'inspirant des analyses de Rofe nous donne une description plus imagée des logiques spatiales des *gentrificateurs*. Sa description se base sur une comparaison entre les *gentrificateurs* et les habitants des zones périurbaines. La citation suivante est longue. Si nous avons choisi de ne pas l'écourter, c'est qu'elle montre bien comment la *gentrification* peut être reliée à la mondialisation et surtout comment elle s'inscrit dans une logique de segmentation de l'espace urbain. D'ailleurs, l'hypothèse de l'auteur est qu'émerge une ville à trois vitesses dominées par trois rythmes qui se fracturent entre eux : la relégation, la périurbanisation et la *gentrification* :

*« Les gentrificateurs évitent la mobilité contraignante du périurbain, la perte de temps surtout qui en résulte. Ils rééquilibrent en conséquence le rapport entre homme et femme, entre vie familiale et vie sociale. Mais ils ne s'enferment pas pour autant dans le cadre urbain et ses charmes à la manière des périurbains qui partent à la recherche d'un morceau de nature perdu et se retrouvent épinglés à leur pavillon, leur jardin clôturé, leur vue sur une colline menacée par le mitage que leur infligent leurs semblables. Ou plutôt, ils opposent à cette recherche d'un endroit « naturel », celle d'un lieu orienté vers le monde, permettant de vivre*

*le global à l'échelle locale. Ils attendent d'un tel endroit qu'il participe de cette érosion des frontières nationales, culturelles, qu'il leur permette d'échapper aux contraintes de la vie locale. En ce sens, la gentrification fournit un territoire où une personne dotée d'un « état d'esprit global » se sentira légitime (...) Matériellement, à quoi peut-on distinguer un territoire à vocation « global » d'un autre ? À la présence de tout ce qui facilite un style de vie où émergent les cafés et restaurants du monde entier, boutique et galerie d'art. Soit un ensemble de signes de prestige que les promoteurs ont appris à manier pour conférer à certains lieux cette marque du « global » qui attirera les candidats à cette communauté mondiale. Produit imaginaire, cette communauté mondiale n'en constitue pas moins la marque d'identité de la gentrification dans toutes les villes du monde, la preuve de leur lien constitutif avec la globalisation » (Donzelot, p.35, 2004).*

## 2. Le centre-ville de Marseille en phase de la gentrification ?

### *2.1 Une opération de vidage du centre-ville : regard sur le discours du maire de Marseille*

Le projet *Euroméditerranée* regroupe de nombreuses caractéristiques qui nous portent à penser que l'une de ses politiques principales est la *gentrification* du centre-ville de Marseille. Le premier point qui nous mène vers l'hypothèse d'une politique de *gentrification* du centre-ville de Marseille est peut-être les propos tenus par le maire. Jean-Claude Gaudin, élu UMP depuis 1995 et aussi président de l'établissement public *Euroméditerranée*, répond ceci aux questions posées par la Tribune (2001) :

*« La Tribune : La municipalité est engagée dans une politique active de rénovation du centre-ville. Quel type de population souhaitez-vous attirer dans les logements remis à neuf ?*

*Jean Claude Gaudin : Essentiellement des jeunes couples tentés par la périphérie, des cadres et des étudiants. Dans les années 1990, la ville perdait dix mille habitants par an. Nous sommes en train d'inverser cette tendance. Il fallait stopper la spirale du déclin, et c'est ce que j'ai fait.*

*La tribune : L'opposition municipale vous accuse de vider de ses habitants le Marseille populaire des quartiers du Panier, de Noailles, de Belsunce...*

*Jean Claude Gaudin : (...) J'ai été réélu il y a 6 mois. Ma politique ne plaît peut-être pas aux nostalgiques de la gauche, qui ont laissé pourrir le centre-ville pendant des années. Mais elle plaît aux Marseillais. Le Marseille populaire, ce n'est pas le Marseille maghrébin, ce n'est*

*pas le Marseille comorien. Le centre a été envahi par la population étrangère, les Marseillais sont partis. Moi, je rénove, je lutte contre les marchands de sommeil et, je fais revenir les habitants qui payent des impôts ».*

Dans ce discours, même si le maire n'utilise pas le terme *gentrification* pour définir sa politique d'urbanisme, on comprend tout de même qu'il cherche à mettre en application un tel processus. Rappelons que la *gentrification* est un phénomène qui entraîne deux mouvements de population. Premièrement, l'installation des classes moyennes et supérieures dans le centre-ville. Deuxièmement, le déplacement du centre-ville des couches les plus pauvres et marginalisées. Gaudin nous décrit parfaitement comment sa politique d'urbanisme consiste à mettre en œuvre ces deux déplacements de population. Tout d'abord, il nous dit qu'il compte faire venir une population essentiellement issue de la classe moyenne ou du moins en phase d'ascension sociale : jeunes couples, étudiants, cadres. Mais, le maire va plus loin dans la définition de ce mouvement de population. Il ne s'agit pas que de faire venir des « payeurs d'impôts ». Ce mouvement de population est perçu comme un moyen pour reconquérir le centre-ville puisque celui-ci serait, selon le maire, envahi par une population étrangère. Bref, l'objectif du maire est de rendre le centre-ville aux Marseillais et, de préférence à des Marseillais suffisamment solvables. On comprend très vite que les étrangers habitant au centre-ville sont jugés indésirables.

Le maire n'est absolument pas discret sur les moyens utilisés pour les faire partir. Un outil lui suffit amplement pour procéder à ce vidage : le marché. Véronique Manry nous décrit comment la mairie opère dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville. Si sa description concerne le quartier Belsunce, elle peut tout à fait correspondre au mode de fonctionnement de la réhabilitation des quartiers de l'hyper centre (Noaille, Panier) que dans le périmètre *Euroméditerranée* :

*« La Ville veut que la rénovation s'accélère, elle achète donc de plus en plus d'immeubles à ces propriétaires peu scrupuleux : mais elle veut des immeubles vides... Il suffit alors pour le propriétaire d'envoyer un courrier recommandé aux locataires, en leur demandant d'évacuer les lieux dans les plus brefs délais sous peine de poursuite ; et la plupart partent, persuadés que c'est la loi. Où partent-ils ? Ni la Mairie, ni la société mixte mandatée, pour gérer le dispositif ne disposent d'informations, puisque les logements ont déjà été vidés quand ils s'en portent acquéreur » (Manry, p.140, 2002).*

Ensuite, le stock de logement acquis par la mairie et géré par Marseille Aménagement, est revendu à des particuliers en garantissant le paiement des loyers, que l'appartement soit occupé ou non. Les propriétaires bénéficient aussi d'une importante défiscalisation de leurs biens. En fonctionnant ainsi, non seulement la Ville fait expulser les gens de leur logement, mais elle laisse

place à la spéculation financière sur le prix de l'immobilier. On peut donc s'attendre à une augmentation significative du prix du foncier, ce qui suffira à elle seule à chasser du centre-ville les couches les plus pauvres.

Effectivement, si aujourd'hui le centre-ville ne s'est pas encore vidé, voire résiste, on remarque tout de même une augmentation importante du coût du logement depuis cinq ans. D'ailleurs, le maire ne semble pas préoccupé par ce phénomène. Au contraire, il semble tout à fait en accord pour que s'opère une régulation du prix du logement à partir du marché privé au détriment des populations à bas revenu. Lorsque la Tribune lui pose la question suivante :

« *Est-ce qu'il n'est pas possible de rénover en sauvegardant une certaine mixité sociale ?* »

Le maire répond ceci :

« *Restaurer c'est cher. Est-ce que je peux demander au propriétaire qui refait entièrement son immeuble de le louer au même prix qu'avant les travaux ? Non.*

## 2.2 Le projet *Euroméditerranée* et le modèle de Smith

On peut aussi aisément reprendre les caractéristiques énoncées par Smith et les appliquer au projet *Euroméditerranée*. La première caractéristique, dont parle Smith, est le nouveau rôle joué par l'Etat. Celui-ci ferait désormais appel, dans le développement de projet urbain, au capital privé. Le projet *Euroméditerranée* relève aussi d'une formule partenariale entre l'État et le secteur privé. Comme nous l'avons écrit plus haut, les investissements publics chercheront à stimuler une dynamique économique pour attirer essentiellement des investisseurs privés qui viendront financer le projet. L'argent de l'État n'est qu'un tremplin pour que se développe le secteur privé. Il ne s'agit pas ici d'une nationalisation de l'économie mais de sa privatisation soutenue par l'Etat. Ensuite, Smith associe ces investissements privés à des flux financiers globalisés. Dans le cadre du projet *Euroméditerranée*, les investissements privés proviennent essentiellement de grandes multinationales qui achètent les tours à bureau et les immeubles. Les multinationales ne font pas que s'installer sur le périmètre *Euroméditerranée*, elles financent les opérations de construction et d'aménagement.

Finalement, Smith nous parle de *gentrification* sectorielle. Ce type de *gentrification* consiste à aménager des espaces de consommation, de loisir et de complexes culturels. On peut entrevoir ce phénomène au centre-ville de Marseille, ainsi qu'à travers les objectifs du projet *Euroméditerranée*. Par exemple, l'aménagement de la cité de la Méditerranée peut être comprise comme la construction de ces vastes complexes alliant culture, consommation et loisirs. Il s'agira d'aménager, le long de la façade maritime, des espaces qui accueilleront le nouveau musée des civilisations de l'Europe et de la

Méditerranée, le centre de la mer qui consistera à un lieu d'exposition et de documentation à vocation scientifique et technologique, un espace de réception de grands événements culturels, économiques ou politiques sur le modèle des Palais des congrès, un cinéma multiplexe, une salle de spectacle de 2000 places et tout ceci agrémenté de commerces axés sur les loisirs, la culture et les restaurants.

La *gentrification* sectorielle est perceptible à travers d'autres espaces de consommation. Ceux-ci ne sont pas issus de la marque de fabrication *Euroméditerranée* telle que la cité de la méditerranée. Il s'agit plutôt de commerces qui ont vu, dans l'annonce d'un probable développement économique du centre-ville de Marseille, une belle opportunité pour faire des affaires. On voit de plus en plus apparaître les grandes marques internationales qui s'installent notamment sur la rue Saint-Ferréol. D'ailleurs, *Nike* vient tout juste d'ouvrir un nouveau magasin entre *Virgin* et *Mango*. Pour les goûts plus éclectiques, il suffit de prendre les rues perpendiculaires à Saint-Ferréol et qui descendent vers le Vieux Port pour trouver les boutiques de designers de mode, les magasins de luxe, les galeries d'art, les épicerie fines qui vendent de l'huile d'olive à des prix exorbitants, ou encore une boulangerie qui se veut entièrement biologique. Cet espace commercial, bien proprésé, semi-piétonnisé et sécurisé, contraste nettement avec l'espace commercial qui lui fait face, de l'autre côté de la Cannebière et qui s'étend sur le quartier *Belsunce*. Dans cet endroit, se déploient les snacks kébabs, les boucheries hallals, les bazars maghrébines, les boutiques de vêtements dégriffés que les autorités aimeraient bien faire partir pour que s'y installe un *Zara* et pourquoi pas un *Yves Saint-Laurent*. Comme nous le décrit V. Manry (2002), ce comptoir commercial d'un autre genre, génère des bénéfices économiques majeurs pour la ville de Marseille. Mais vu que cet argent profite essentiellement aux entrepreneurs immigrés et non aux multinationales, il n'est pas vu d'un très bon œil :

*« Depuis la fin des années 1970, à l'initiative de quelques commerçants algériens, un véritable « comptoir » commercial s'est développé dans le quartier Belsunce, à destination des clientèles maghrébines et plus particulièrement algériennes. Les acheteurs sont des immigrés qui circulent entre les deux rives de la Méditerranée et financent leurs voyages par la revente, mais aussi ces fameux « touristes », ces « trabendo », qui viennent pour quelques jours, parfois plusieurs fois par mois, et qui gagnent leur vie en écoulant dans les pays du Maghreb les marchandises de Belsunce (...) Quatre cents boutiques génèrent alors trois milliards de francs de chiffres d'affaires, et chaque année, près d'un million de personnes viennent se ravitailler dans ce quartier (...) Cependant, ce dynamisme commercial n'est pas vu d'un bon œil par les autorités et les pouvoirs publics. Au pire moment de la montée du Front National, on considère souvent ce quartier comme tache en plein centre-ville, l'espace opaque de tous les trafics, de la prostitution et de la misère. Alors que la crise frappe de plein fouet la ville en perte de vitesse, l'essor des activités commerciales maghrébines est dénié, contenu, stigmatisé, et caché, parce qu'il ne correspond pas aux schémas de développement des aménageurs urbains » (Manry, p.137, 2002).*

Si ce comptoir commercial est en train de devenir une curiosité touristique et attire quelques amateurs d'exotisme, c'est dans d'autres espaces de consommation que l'exotisme bas son plein. À côté des magasins de grandes marques, de boutiques de luxe, on voit apparaître une profusion de commerces qui mélangent éclectisme et exotisme. Ceux-ci ne s'adressent pas aux Maghrébins, ils ont déjà leur snack, mais à une population vendue au cosmopolitisme marseillais avec pour particularité les saveurs orientales. On retrouve par exemple des restaurants chics qui proposent à leurs clients de venir goûter aux saveurs du monde. Mais, ces restaurants ne font pas que proposer certaines spécialités culinaires locales. On peut plonger dans la culture locale grâce au décor authentique qui nous est offert : ameublement, vaisselle, musique venant du pays. On est loin des restaurants à couscous éclairés par des néons, avec des tables de cafétérias, des murs peints en bleu avec pour décoration une photo du village natal du propriétaire et pour musique d'ambiance la télévision par satellite. Ici, la culture du pays est mise en spectacle et est offerte en produit de consommation.

Inversement, si l'on préfère posséder ce joli décor chez soi, le centre-ville de Marseille nous propose de nombreuses boutiques vendant toute la panoplie d'artéfacts culturels indispensables à un décor authentique : meubles, vêtements, luminaires, tissus, coussins, œuvres d'art, objets de décoration, bijoux. Si toutefois nos désirs d'exotismes demandent à dépasser la superficialité des objets matériels et des ambiances décoratives, on peut aller fusionner pour un instant avec les rythmes de la *world music*. Les concerts de musique du monde ne manquent pas à Marseille. Mais ceux qui ont un petit succès sont les concerts qui mélangent la musique électronique aux rythmes dansants de la *black music* tels que le hip-hop, la funk, la soul, le disco. Ces concerts attirent un jeune public branché, issu des milieux du spectacle, du multimédia, de l'infographie, de la mode et, des écoles de commerce. Les saveurs et les sons du monde se vendent donc bien à Marseille. Mais comme nous l'avons vu, ils ne se consomment pas dans les bazars, marchés informels et snacks, n'étant pas suffisamment prestigieux, mais dans des produits entièrement *marchandisés*. D'ailleurs, une floraison de magazines culturels apparaît depuis cinq ans sur le marché local de l'édition. Ils sont tous nés de l'idée que naissent à Marseille de nouveaux espaces de consommation et qu'émergeait un marché de l'évènementiel. Ces nouveaux lieux pourraient certainement intéresser de nombreux consommateurs à qui l'on pourrait vendre le magazine. C'est ainsi qu'est née une presse locale qui propose pour l'équivalent de cinq euros, de découvrir les nouveaux espaces de la vie urbaine marseillaise. Manifestement la culture urbaine marseillaise interpelle moins les habitants de la ville qu'une nouvelle population puisque ces magazines se vendent surtout à Paris et dans les aéroports.

### 2.3 Des points d'interrogation demeurent

Dans les deux sections précédentes, nous avons tenté de montrer comment la *gentrification* du centre-ville de Marseille constitue une stratégie urbaine de la ville de Marseille et comment le projet *Euroméditerranée* est l'outil légal et financier pour que puisse se mettre en œuvre une telle stratégie. Mais, si le projet *Euroméditerranée* relève d'une politique de *gentrification* du centre-ville de Marseille, cela ne signifie pas que ce type d'objectif se réalisera exactement comme l'entendent les porteurs du projet. On peut surtout observer une *gentrification* en phase de préparation. Mais de nombreux points demeurent en suspens et il est encore trop tôt pour mesurer les effets d'*Euroméditerranée*.

Le premier point d'interrogation est peut-être la venue tellement attendue d'une nouvelle population. Si les infrastructures, notamment immobilières, sont en train de se construire, si des espaces de consommation apparaissent et répondent aux désirs de cette nouvelle population, il n'est pas dit que les nouveaux venus seront les hypercadres de la mondialisation et que l'espace du centre-ville sera entièrement homogénéisé socialement pour se constituer en *gated communities*. D'ailleurs, une première ébauche d'analyse du recensement de 2004 montre que l'augmentation de la population de la ville de Marseille n'est pas significative. Les nouveaux venus ne semblent pas s'installer durablement dans la ville.

De plus, ce projet est actuellement en proie à de nombreux débats. S'il y avait à peine un an, le projet ne faisait pas l'objet de vives critiques publiques, l'annonce du rachat de la rue de la République par un fond d'investissement privé américain suscita un large mouvement d'opposition de la part des habitants et des associations de la ville. Ce mouvement s'attira une large couverture médiatique tant locale que nationale. Ce coup de projecteur a donc fortement déplacé le projet *Euroméditerranée* dans l'arène publique. Il tend aujourd'hui à se politiser si bien que nous ne savons pas jusqu'à quel point l'opinion publique sera prise en considération.

Nous verrons à partir de l'exemple du *Panier* que pour le moment nous pouvons surtout parler de *gentrification culturelle*. Si ce mouvement demeure commandé par les politiques urbaines, contrairement au périmètre *Euroméditerranée*, la population visée n'est pas l'élite économique de la mondialisation mais l'élite culturelle c'est-à-dire, les artistes, les intellectuels, les étudiants. De plus, ce déplacement de population n'a pas complètement entraîné l'éviction des couches populaires du quartier. Le quartier du *Panier* demeure un des quartiers pauvres de la ville de Marseille.

## Chapitre 5. Analyse des trajectoires des nouveaux habitants du quartier du Panier

### 1. Les aventuriers des années 1970 et 1980

Comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, c'est à partir du milieu des années 1970 et le début des années 1980 que sont arrivés au Panier de nouveaux habitants qui ont pour particularité de détenir un statut social plus élevé comparativement aux habitants initialement installés dans le quartier. Les nouveaux habitants sont alors principalement composés de cadres (2 %) travaillant dans le secteur culturel ou socio-culturel : intellectuels, professeurs, journalistes, architectes, travailleurs et médiateurs sociaux. Il faut ajouter la venue d'artistes (nous ne connaissons pas le nombre) qui ont réhabilité et occupé des logements commerciaux ou des ateliers du quartier du Panier .

Lors de notre terrain, nous avons rencontré certains habitants issus de cette nouvelle population arrivée à la fin des années 1970. Toutefois, nous n'avons pas rencontré les artistes mais plutôt les « cadres ». Si nous nous sommes plus particulièrement intéressés aux cadres, c'est que dans les théories sur la *gentrification*, peu d'analyses ont été faites de ce groupe pour privilégier alors une analyse dirigée vers les artistes et la nouvelle avant-garde urbaine investissant alors les quartiers, par exemple du Soho à New York (Bordreuil, 1994) ou autres quartiers « branchés » des villes nord-américaines. De plus, même si des artistes sont venus s'installer dans le quartier, le Panier ne fait pas figure d'un quartier « branché » de la ville de Marseille comme c'est le cas, par exemple, pour le Marais à Paris ou encore le Plateau Mont-Royal à Montréal. Le quartier artistique et branché de Marseille se nomme la Plaine. Il est habité, entre autre, par de nombreux intermittents du spectacle, poètes, musiciens, peintres. De plus, ce quartier regroupe de multiples bars, salles de concert privées ou associatives, si bien qu'une bonne partie de la vie de nuit de la ville se déroule dans ce quartier.

Le processus de *gentrification* dans le quartier du Panier se caractérise par la venue d'une strate de la classe moyenne plutôt que la venue d'une nouvelle *gentry branchée*. Ainsi, la venue de nouveaux habitants pendant les années 1970 et 1980 correspond selon nous au phénomène initialement analysé par Ruth Glass (1963), soit la venue des couches moyennes dans les quartiers dégradés du centre-ville, phénomène alors analysé par l'auteur comme étant marginal. Nous qualifierons alors ces premiers nouveaux venus comme étant des *aventuriers*. Pourquoi le terme aventurier ? D'une part, parce que les nouveaux venus initient un mouvement vers le centre-ville qui va à l'encontre des déplacements urbains de la classe moyenne habitant dans les zones périurbaines des villes. Ensuite, ces nouveaux habitants vont initier un nouveau mode de cohabitation, celui tourné



vers la mixité sociale. Mais avant d'aller plus loin dans notre analyse de ces aventuriers, nous devons préciser dans un premier temps ce que nous entendons par le terme de classe moyenne.

Par classe moyenne, nous faisons référence à l'apparition, en France à partir de la fin de la deuxième Guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1970 (les 30 Glorieuses), de professionnels qualifiés et diplômés qui investissent essentiellement le secteur tertiaire et la fonction publique. Initialement, ces individus sont issus d'horizons sociaux multiples dont la classe populaire. Ils ont su alors profiter des possibilités de mobilité sociale qu'offrait alors cette période d'extension massive du salariat (Bidou-Zachariasen, 1984). Ainsi, comme l'écrit Bidou-Zachariasen, on nomme cette classe de « moyenne » parce que : « *Ces catégories situées au-dessus de la moyenne, mais ne présentent pas non plus des positions hiérarchiques exceptionnelles, constituent aussi des carrefours de mobilité sociale* » (Bidou-Zachariasen, p.10, 1984).

Si l'on regarde alors les trajectoires sociales des nouveaux habitants du Panier arrivés au milieu des années 1970, nous pouvons observer d'une part ce mouvement de mobilité sociale. Par exemple, nous avons rencontré Fabrice. Fabrice habite le Panier avec sa femme depuis vingt ans. Il est originaire du nord de la France et a grandi au sein d'une famille ouvrière. Lorsqu'il est venu habiter au Panier, il venait tout juste de se marier et détenait, lui et sa femme, respectivement un diplôme. Fabrice venait alors d'être consacré enseignant au secondaire en théâtre et sa femme avait obtenu sa maîtrise en architecture.

Il faut aussi ajouter que les bas prix du logement au Panier ont aussi été un facteur de mobilité sociale permettant aux nouveaux habitants de cette période d'accéder à la propriété. Les répondants nous ont tous confirmé qu'à l'époque, ils ne détenaient pas suffisamment d'argent pour s'acheter une villa haut *standing*. Dès lors, le pris du logement a été un facteur important dans leur venu au Panier. Le faible prix leur permettait à la fois d'acheter un logement mais aussi d'y effectuer des travaux afin de l'aménager selon leur goût esthétique et leur besoin. Nous avons remarqué que tous les logements de nos répondants étaient non seulement rénovés mais aussi que les travaux allaient dans la même direction. Ainsi, les nouveaux habitants ont acheté un bloc appartement de trois étages qu'ils ont aménagé de manière à en faire une maison de ville. L'idée derrière cette rénovation était alors d'avoir un logement suffisamment grand pour accueillir une famille et s'y installer durablement.

Il faut préciser que les répondants nous ont affirmé que les annonces d'une opération de réhabilitation du quartier faite par le maire de l'époque, Gaston Deferre, à aussi jouer un rôle important dans leur décision de venir habiter au Panier. Toutefois, peu de répondants ont profité des subventions accordées, à cette époque, pour la rénovation de leur logement. Ainsi, si la réhabilitation présentait des opportunités pour les nouveaux habitants, ces opportunités ne relevaient pas d'une

question financière mais plutôt d'une question concernant le cadre de vie. Ce que les nouveaux habitants espéraient dans les annonces de la réhabilitation concernait d'une part, le cadre architectural du quartier qui ne demandait qu'à être valorisé. D'autre part, l'impression de village que le quartier dégage et l'idée de proximité entre résidents du quartier a pesé dans la balance quant à leur décision de venir au Panier.

Nous avons aussi demandé à nos répondants comment la présence de catégories sociales distinctes dans le quartier était alors perçue lors de leur arrivée au Panier. Tous nos répondants nous ont alors répondu que la mixité sociale était l'une de leur valeur. D'ailleurs, deux de nos répondants ont mis en avant leur compétence dans leur capacité de se « frotter » à un « milieu populaire » puisque étant eux-mêmes originaire de famille ouvrière, ils se disaient détenir les codes culturels de la « culture populaire ».

Hormis ces similitudes culturelles mises en avant par nos deux répondants, si les valeurs des nouveaux habitants concernant la mixité sociale ont orienté leur choix en matière de lieu d'habitation, ce choix s'articule aussi étroitement en référence à des pratiques militantes exercées par les nouveaux habitants. Les nouveaux habitants des années 1970 et 1980 sont de gauche, voire, font partis d'une petite élite de la gauche marseillaise soutenant le parti socialiste. Mais avant de devenir socialiste, nombreux étaient, lors de leur arrivée au Panier, des militants partageant les idées contestataires du mouvement de mai 1968. L'idée de venir habiter au Panier consistait alors à une mise en pratique au niveau local de leurs idéaux politiques. D'ailleurs, nombreux de ces nouveaux habitants se sont investis dans les associations du quartier à dimension sociale ainsi que dans les comités de parents d'élève. Aujourd'hui, ces nouveaux habitants jouent un rôle important dans la vie associative du quartier. Ils sont membres des conseils d'administration, certains se font courtisés par les élus afin de les soutenir et participer à leur campagne électorale dans le quartier.

Néanmoins, aujourd'hui, le rêve de mixité sociale porté par ces nouveaux habitants semble de plus en plus s'estomper. Par exemple, une de nos répondantes, Sévrine, nous a dit être fatiguée de devoir composer quotidiennement avec la délinquance, les incivilités commises par certains jeunes du quartier. De plus, Sévrine jugeait la mentalité de la « culture populaire » comme étant une culture renfermée sur elle-même, conservatrice et machiste. Elle nous a dit que plus jeune elle était portée par des rêves de changement, avait de l'énergie pour mettre en pratique ces idéaux, mais qu'aujourd'hui, elle espérait à plus de tranquillité et avait envie de vivre dans un quartier qui correspondait plus à son milieu culturel et social. Trop de différence commençait à l'épuiser nous a-t-elle dit.

Nous avons donc eu le sentiment que nos répondants semblaient tirailler entre partir du quartier ou rester. D'ailleurs, parmi les nouveaux habitants, nombreux sont partis du quartier. Nous

n'avons pas rencontré des nouveaux habitants qui sont partis, mais nos répondants nous ont dit qu'ils ont vu partir beaucoup de leurs « amis ». Aux dires de nos interlocuteurs, ils expliquent le départ de leurs « amis » comme suit : soit parce que ceux-ci aspiraient à plus de confort et moins de bruit, ou encore se sont vus désillusionnés par leur rêve de mixité sociale où la confrontation avec le pauvre s'est transformée en crainte pour l'avenir, notamment en ce qui concerne l'avenir de leurs enfants.

## 2. Les cosmopolites des années 1990

À ce premier groupe de nouveaux habitants arrivés au début des années 1980 s'est superposé un deuxième groupe de nouveaux habitants arrivés vers la fin des années 1990. Leur venu correspond avec le lancement du projet *Euroméditerranée*. Toutefois, nous verrons dans les pages qui suivent que ce groupe n'est pas représenté par l'élite mondialisée tant attendue par les promoteurs du projet.

Par contre, en termes de trajectoire sociale, professionnelle et résidentielle, nous observons certaines similitudes entre les *aventuriers* et les nouveaux habitants des années 1990. Premièrement, l'âge d'arrivée dans le quartier est similaire. Tout comme pour les *aventuriers*, les nouveaux habitants des années 1990 étaient âgés, lors de leur arrivée au Panier, entre 20 et 30 ans. Ainsi, les nouveaux habitants du Panier arrivés pendant les années 1990 est constituée par une population jeune. Nous pouvons aussi ajouter que leur arrivée au Panier s'inscrit dans un long processus les menant au passage à la vie adulte. En ce qui concerne les personnes que nous avons rencontrées, celles-ci avaient déjà quitté le domicile familial avant d'arrivée au Panier. Leur venue correspond alors plutôt à une période de leur vie marquée par le début d'une nouvelle situation : début des études supérieures ou premier emploi qualifié.

Deuxièmement, tout comme pour les *aventuriers*, les nouveaux habitants des années 1990 sont soit des cadres soit des artistes. Ils travaillent dans les domaines liés à la culture et aux communications. Parmi les artistes, ils sont soit intermittents du spectacle et-ou ont monté une association. Nous retrouvons aussi beaucoup d'étudiants.

Troisièmement, les nouveaux habitants des années 1990 ont été attirés par l'aspect village du quartier, son cadre pittoresque et sa réputation de quartier populaire. Toutefois, le rapport au logement n'est pas le même que celui des *aventuriers*. D'une part, les nouveaux habitants des années 1990 ne sont pas des propriétaires mais des locataires. Ils habitent les logements réhabilités par les sociétés de promotions immobilières. Ces logements sont très fonctionnels, mais leur grandeur moyenne ne permet pas d'y accueillir une famille. D'autre part, les nouveaux habitants des années 1990 ne s'installent pas durablement au Panier.

Une deuxième différence entre les deux groupes est que les nouveaux habitants des années 1990 sont peu impliqués dans la vie politique et sociale du quartier. Ils nous ont expliqué ne pas avoir le temps pour le faire. Pour ceux qui ont monté une association, celle-ci a été fondée surtout pour pouvoir en tirer un revenu à l'aide des subventions accordées par l'État. Leur mission n'est ni politique ni sociale, mais une manière pour se créer son propre emploi.

Un autre point important qui différencie les deux groupes est l'origine sociale. Comme nous l'avons suggéré dans la section précédente, les *aventuriers* sont issus de milieux sociaux multiples mais se situant plutôt dans le bas des hiérarchies sociales. Les *aventuriers* ont connu une ascension sociale pour venir constituer la classe moyenne. Quant aux nouveaux habitants des années 1990, nous pourrions dire qu'il s'agit des enfants des classes moyennes. Leurs parents exercent tous des professions de cadre supérieur : médecin, avocat, architecte, consultant ou encore occupant des postes qualifiés de la fonction publique. Ainsi, les nouveaux habitants des années 1990 sont composés par les enfants de la classe moyenne s'étant constituée entre les années 1950 et 1970. Dès lors, contrairement aux *aventuriers*, les nouveaux habitants des années 1990 sont, si l'on peut dire ainsi, des héritiers. Ils ont hérité du capital social, économique et symbolique de leurs parents. Toutefois, cela ne veut pas dire que leur avenir est pour autant assuré. Nous avons observé que si certains nouveaux habitants sont dans des trajectoires d'ascension sociale, nombreux sont ceux qui connaissent un mouvement inverse pour se retrouver dans des conditions de vie précaires : décrochage scolaire, emploi très peu rémunéré, monoparentalité, retour aux études, R.M.I.<sup>7</sup>, chômage. Il est évident que les conditions économiques actuelles jouent un rôle déterminant : stagnation de l'emploi, diminution du pouvoir d'achat, recul des politiques sociales, dégradation des conditions de travail. Toutefois, nous avons eu le sentiment que nombreux de ces jeunes nouveaux habitants (précaires ou non) vivaient en dilettante et misaient sur leur expérience au Panier et à Marseille comme étant une ressource pour l'avenir. Ainsi, si ces nouveaux habitants du Panier sont venus dans le quartier, ce n'est pas tant pour des raisons professionnelles ou scolaires mais pour expérimenter un nouveau mode de vie.

Nous nous sommes alors demandés de quelle logique ce choix de vie relevait-elle. Nous pensons alors que, tout comme pour les *aventuriers*, le quartier du Panier constitue pour les nouveaux habitants des années 1990 un territoire ressource à partir duquel ceux-ci mettent en pratique une composante hautement valorisée de leur identité. Toutefois, cette composante n'est pas tournée vers des valeurs de mixité sociale mais plutôt vers le cosmopolitisme.

---

<sup>7</sup> Revenu minimum d'insertion

Ce que nous entendons par cosmopolitisme fait référence ici à la définition proposée par Hannerz (1996). L'auteur nous dit que le cosmopolitisme est une orientation, un état d'esprit par rapport à la différence :

*« A more genuine cosmopolitanism is first of all an orientation, a willingness to engage with Other. It entails an intellectual and esthetic openness toward divergent cultural experiences, a search for contrasts rather than uniformity »* (Hannerz, p.103, 1996).

Selon l'auteur, cette recherche de contraste se traduit par l'acquisition de différentes compétences : prendre les cultures comme un *package deal*, avoir la capacité à manœuvrer à l'intérieur d'un système de sens particulier notamment à travers l'écoute, l'observation, l'intuition et la réflexion. Le cosmopolitisme, c'est aussi, nous dit l'auteur, un discours critique et réflexif tant par rapport à ses propres origines culturelles que par rapport à la culture *autre* que l'on expérimente. C'est donc un savoir décontextualisé qui incorpore dans la construction de son identité les sens proposés par les autres groupes culturels. Ainsi, le cosmopolite est un nomade qui va à la rencontre de l'Autre mais, contrairement à d'autres formes de nomadisme, il n'est pas un spectateur de la différence mais un participant actif recherchant l'immersion.

Il nous semble que nos répondants possèdent de nombreuses compétences associées aux modes de vie cosmopolite analysés par Hannerz. D'une part, s'ils ont décidé de venir à Marseille et au Panier c'est pour vivre dans une ville hétérogène culturellement. Mais à cela s'ajoute l'idée de rencontrer l'autre dans le but de partager, d'échanger et d'incorporer de nouvelles valeurs. D'ailleurs, les personnes que nous avons rencontrées multiplient ces formes d'expériences cosmopolites et leur venue dans le quartier du Panier et à Marseille est une expérience qui s'ajoute à d'autres voyages, à d'autres *contacts* avec l'autre.

Ensuite, les personnes que nous avons rencontrées conservent une posture critique tant par rapport aux différences des groupes culturels qu'ils côtoient que par rapport à leur propre culture d'origine. Nous pensons ici par exemple à Marie. Marie habite au Panier depuis quatre ans. Elle est originaire du nord de la France. Auparavant, elle habitait à Bruxelles avec son copain et poursuivait ses études en art. Après être venue passer deux semaines de vacances au Panier, elle et son copain ont décidé de venir s'installer dans le quartier. Ils ont quitté Bruxelles environ 4 mois après ces vacances, que l'on pourrait qualifier de révélatrices d'un autre mode de vie possible. Marie m'a expliqué que ce qui l'attirait au Panier était notamment le soleil (à Bruxelles, il pleut tout le temps) mais aussi la culture maghrébine qu'elle avait envie de mieux découvrir. Elle s'est aussi intéressée aux modes de vie des Gitans auprès de qui elle a animé des ateliers reliés au domaine du cirque. Lorsque nous avons rencontré Marie, elle venait tout juste d'arriver d'un voyage d'un mois à Madagascar. Elle envisageait

d'ailleurs d'y retourner pour éventuellement y faire un bout de vie et y travailler. Elle m'a expliqué que son expérience de vie au Panier tirait à sa fin, qu'elle avait appris beaucoup de choses mais qu'elle était peut-être restée trop longtemps au point de s'enliser au niveau de sa vie affective, professionnelle et sociale. Madagascar est maintenant porteur de nouvelles possibilités pour son avenir mais aussi porteur de nouvelles découvertes d'une culture étrangère. Lorsque je lui demandais comment elle avait vécu le fait d'être une blanche, elle m'a répondu que ça lui rappelait sa vie au Panier et que même si les gens vivent dans un même espace, ils ne se rencontrent pas et vivent des vies diamétralement opposées. C'est d'ailleurs la découverte de cet impossible rencontre avec l'autre qui plonge par moments le *cosmopolite* dans l'amertume. Nous verrons dans les chapitres qui suivent que si les *cosmopolites* sont venus au *Panier* pour partager leur différence et s'assimiler à l'autre, la proximité spatiale ne vient pas produire de manière mécanique de la mixité sociale, au contraire elle peut être productrice de distance. Mais avant, voici un extrait d'entretien réalisé avec Marie.

Sarah : Quel bilan tu pourrais faire de ton intégration à la vie marseillaise ?

Marie : Je pense que je me suis bien intégrée sur la qualité de vie, le climat. Maintenant je regrette peut-être mon manque d'implication justement. Je suis là, mais ce sont les autres qui font. Je vais m'impliquer dans ma petite vie personnelle. Mais je ne m'implique pas vraiment.

Sarah : Mais d'un point de vue plus existentiel ?

Marie : Je suis contente d'avoir vécu ça. Je suis contente d'être venue ici parce que ça m'a quand même appris une autre façon de vivre. Je ferai un bilan positif. Tout n'est pas positif mais faut voir ça en positif.

Sarah : Qu'est-ce qui ne serait pas positif ?

Marie : Le fait d'être restée quatre ans à vivre dans un rez de chaussé. D'avoir cette proximité et de ne pas avoir su toujours gérer. Parce qu'à un moment moi ça me prenait la tête. De pas être partie au moment où il fallait partir d'ici. Et de ne pas m'être impliqué. Et puis de ne pas sortir assez aussi, m'être enfermée dans ce Panier. C'est marrant ça, t'es un peu un électron qui tourne là-dedans et c'est dur de sortir. Tu es attiré par le pôle.

Sarah : Et la rencontre avec une culture différente ça t'a apporté beaucoup ?

Marie : Oui. Parce que j'aime bien les Maghrébins et là on était vraiment dedans, dans cette culture. On vivait le ramadan et tout ça. Oui, avoir des relations avec des Algériens. Parce que c'est surtout des Algériens qui vivent ici. Par contre, il y a beaucoup de Comoriens et je n'ai pas rencontré de Comoriens.

Sarah : Est-ce que tu as eu l'impression de vivre un choc culturel ?

Marie : Oui. En fait ça m'a fait réfléchir à ici quand j'étais à Madagascar. C'est vraiment deux façons de vivre. On est sur la même planète, mais ce n'est pas la même planète. On n'est pas sur les mêmes données, les mêmes bases. Je sais que ce n'est pas évident à Madagascar. Tu resteras toujours une *vasa (Blanche)*, mais j'ai envie de le vivre.

Sarah : Tu vis mal cette différence ?

Marie : Ici, oui je ne le vis pas bien. Mais aussi à Mada parce que j'ai l'impression de ne pas avoir fini mon expérience là-bas. De ne pas avoir assez découvert les choses.

Sarah : Tu repars à Mada ?

Marie : Je ne sais pas quand encore, dans un mois environ. J'y pars sûr pour trois mois, après soit je reviens pour bosser un peu. En fait tout dépendra si j'ai un poste ou non. Si Mada fonctionne, j'y vais pour sure. Je sais que ce n'est pas évident là-bas.

Ce que cet extrait met en avant, c'est non seulement l'intérêt qu'a Marie envers les cultures étrangères mais aussi le fait d'organiser sa vie en fonction de cet intérêt. Elle est venue au Panier moins pour travailler, étudier ou fonder une famille mais pour connaître et vivre avec d'autres cultures.

À partir de cet extrait d'entretien, une deuxième caractéristique peut être mis en avant soit un mode de vie axé vers le nomadisme et le voyage.

Le nomadisme, nous dit Bauman (1999), est un mode de vie issu de la modernité. Selon l'auteur, l'émergence de la surmodernité a fait éclater les barrières spatio-temporelles. La réduction des frontières du temps et de l'espace a fait en sorte qu'il est difficile aujourd'hui, pour tout individu, d'échapper à la sensation d'être à la fois ici et ailleurs. On pourrait dire que l'ubiquité vient caractériser la contemporanéité. Sa forme concrète est le nomadisme, c'est-à-dire, cette sorte de voyage qui comme l'écrit Bauman (1999) ne permet jamais de rester assez longtemps pour être autre chose que de simples visiteurs et parvenir à se sentir chez soi.

Toutefois, comme nous le dit encore Bauman (1999), si la contemporanéité est marquée par le nomadisme, cela ne veut pas dire pour autant que toutes les formes de nomadismes se ressemblent. Au contraire, il y aurait de grandes différences entre le nomade venu du monde d'en haut que l'auteur qualifie de « touriste » et le nomade venu du monde d'en bas qualifié par Bauman de « vagabond ». La première grande différence entre ces deux types de nomades se situe certainement dans le degré de liberté dont jouissent les « touristes ». Ainsi, les « touristes » se meuvent dans l'espace parce qu'ils le veulent et parce qu'ils rencontrent très peu d'obstacle à leur déplacement. Pour le « touriste », le déplacement n'est pas une contrainte. Au contraire, l'espace est le lieu de tous les possibles, un lieu qui permet de multiplier les expériences et les sensations. Le voyage et le déplacement sont tout droit orientés vers la recherche du plaisir de vivre imaginairement loin de chez soi. Si cette recherche n'est pas absente chez le « vagabond », contrairement au « touriste, elle ne se réalise pas. Le nomadisme du « vagabond » est un nomadisme contraint. Le vagabond ne perçoit jamais sa condition comme le produit d'un choix libre. Il bouge parce qu'on le pousse à la faire, parce que sa localité ne lui offre plus de promesses et est horriblement inhospitalière :

« *Les vagabonds sont des voyageurs qui n'ont pas le droit de devenir touristes. Ils n'ont ni le droit de rester où ils sont (aucun endroit au monde ne peut aujourd'hui offrir une garantie de permanence, être le terme d'une mobilité non désirée), ni de rechercher un meilleur endroit. (...) Le feu est vert pour les touristes, et rouge pour les vagabonds. La localisation forcée fait perdurer les conséquences naturellement sélectives de la mondialisation. Le développement de l'inégalité, que tout le monde remarque et dont tout le monde s'inquiète, ne constitue pas une interférence venue de l'extérieur, étrangère, troublante, sans rapport avec le processus de mondialisation ; c'est sa conséquence même. Il n'y a pas de touristes sans vagabonds, et il n'est pas possible de laisser les touristes en liberté si on n'enferme pas les vagabonds* » (Bauman, p.142,1999).

Si nous nous sommes arrêtés à l'analyse de Bauman, c'est que la forme de nomadisme pratiquée par les nouveaux habitants des années 1990 du Panier comportent certaines similitudes avec les « touristes » décrits par l'auteur. Tout d'abord, leur venue est en soi un déplacement, un voyage. Les personnes que nous avons rencontrées ne viennent pas de la ville de Marseille. Ce ne sont pas des *locaux*. Ils viennent d'autres régions de la France mais aussi d'autres pays de l'Union Européenne. Ensuite, si ce déplacement est guidé par un projet scolaire ou professionnel, l'idée de la recherche de sensations et d'expériences différentes ne sont pas absentes. Selon nous, l'expérience recherchée est bien précise et est au fondement de l'imaginaire qui guide le départ soit vivre avec des groupes culturellement différents. Les personnes interrogées m'ont expliquée qu'ils ont choisi de venir dans la ville de Marseille et au quartier du *Panier* parce qu'ils s'agissaient d'une ville hétérogène socialement et culturellement et où s'entrecroisaient des gens venus de partout.

Nous pourrions alors suggérer que l'image du Marseille cosmopolite véhiculée par un ensemble de *médiascapes* comme *Euroméditerranée* et la presse nationale ont une certaine efficacité. Comme le précise Appadurai ce que les *médiascapes* ont de particulier c'est qu'ils offrent des récits d'où peuvent être tirés des scénarios de vie imaginée :

« *Ces scénarios peuvent être - et sont en effet - désagrégés en ensembles complexes de métaphores à travers lesquelles les gens vivent, tout comme ils aident à constituer des récits de l'Autre et des proto récits de vie possibles, fantasmes qui ont pu devenir les prolégomènes au désir d'acquisition et de mouvement* » (Appadurai, p.72, 2001).

Ainsi, on pourrait dire que l'image du Marseille cosmopolite proposée par ces *médiascapes* est un récit qui participe à la fabrication de l'imaginaire voyageur et guide le départ. Toutefois, il faut garder à l'esprit que si ce récit à une relative efficacité, c'est aussi parce que, les *cosmopolites* des années 1990 s'inscrivent dans des logiques où les compétences en matière de cosmopolitisme sont des compétences hautement valorisées dans la fabrication de leur identité.



## Chapitre 6. Ethnographie de la fête du Panier : une mise en scène des conflits entre les anciens et nouveaux habitants du quartier du Panier

### 1. De la fête de quartier à sa *festivalisation*

La fête du Panier est une fête annuelle qui a lieu au début du mois de juin. Elle dure trois jours et est entièrement gratuite. Elle existe depuis plus de dix ans et fut créée en 1993.

L'origine de cette fête est issue d'un croisement de deux types de préoccupations. Premièrement, les associations présentes sur le quartier, essentiellement des associations qui opèrent dans le secteur socioculturel, cherchaient à créer un événement qui permettrait d'animer le quartier. C'est vers l'idée d'une fête de quartier que ces associations se tournèrent. L'idée de base était la suivante : demander aux associations du quartier d'organiser des activités et de monter des projets qui seront présentés lors de la fête.

Deuxièmement, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône cherchait aussi à organiser un événement culturel. En France, les institutions issues de la décentralisation comme le Conseil Général ou le Conseil Régional accordent une part importante de leur budget au financement d'activités culturelles et plus particulièrement des activités proposées par le secteur associatif. La part des budgets alloués au secteur associatif relève de plusieurs principes. Tout d'abord, une association est un organisme régi par la loi de 1901. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif et est considéré par l'État comme représentatif de la société civile. Le secteur associatif se situe donc en dehors de l'économie de marché. C'est ce qu'on appelle le tiers-secteur. Ensuite, les associations qui opèrent dans le champ socioculturel répondent ainsi au principe de l'exception culturelle française. Ce principe postule que toutes activités culturelles doivent être préservées des contraintes du marché. Finalement, une large place est accordée à la dimension sociale qu'exercent ces associations notamment par le biais de la culture. La culture, surtout les arts, est perçue comme pouvant permettre de favoriser par exemple l'intégration, la prévention, l'éducation.

Le projet de la fête du Panier cadrait tout à fait avec la politique culturelle et sociale menée par l'Etat. Il s'agit d'un événement proposé par des associations. Ensuite, il concerne autant des dimensions culturelles que sociales. Par exemple, ces activités font appel aux jeunes du quartier. Elles sont organisées par les écoles ou les centres sociaux. Il peut s'agir soit d'une exposition sur un thème particulier, la présentation de contes et de poèmes ou encore la préparation d'un défilé de mode. Des ateliers d'écriture, de dessin, de danse et d'initiation à Internet sont aussi proposés aux jeunes. On retrouve aussi des associations qui établissent des *stands* afin de présenter leurs activités. Les

compagnies de théâtre et les artistes du quartier préparent des animations, exposent leurs œuvres. Des concerts viennent présenter les groupes de musique du quartier. Du côté des habitants, certains d'entre eux organisent une tombola, des repas de quartier ainsi que des apéros.

Mais, depuis six ans, la fête du Panier s'est éloignée de ses bases initiales et est devenue, si l'on peut dire, une « grosse » fête sur la ville de Marseille. Ce changement de cap est pour une bonne part issu de la volonté des organisateurs de la fête mais aussi du principal bailleur de fonds, le Conseil Général. Ces deux acteurs voulaient qu'ait lieu à Marseille un événement culturel d'une grande ampleur. La fête du Panier a dès lors pris de nouvelles dimensions grâce à un important financement accordé par le Conseil Général. Les nouveaux budgets n'ont pas été dirigés vers les habitants et associations du quartier en vue d'améliorer l'aspect fête de quartier. Ils ont surtout permis d'établir une programmation artistique diversifiée et prestigieuse ainsi que de financer tout le support technique et matériel que cela implique.

La fête du Panier a donc débordé du strict cadre d'une fête de quartier pour s'inscrire à l'intérieur d'un important dispositif œuvrant dans le domaine de l'évènementiel. Les organisateurs de la fête font désormais appel aux professionnels du spectacle embauchés pour conceptualiser la fête, monter des plateaux d'artiste et coordonner les activités. Ils se sont dotés d'une stratégie de communication. Un pamphlet présentant la programmation de la fête est aussi distribué. Celui-ci est conçu comme tous les pamphlets que l'on peut retrouver dans ce domaine : sur la page de couverture se trouve un dessin qui tente de symboliser à l'aide d'une image la fête du Panier. En deuxième page, on peut lire un mot du Président du Conseil Général. Les pages suivantes présentent la programmation, jour par jour, complétées par des photos du quartier.

Mais, ce qui fait que la fête du Panier détonne et peut être rangée au rang de grand événement est certainement sa programmation artistique. Il s'agit d'une programmation qui propose une palette d'artiste allant du connu au moins connu, de l'amateur au grandiose et qui regroupe des genres musicaux très diversifiés. Lors de l'été 2004, le concept de la fête était le suivant : pour chaque place publique du quartier correspondait un thème particulier. Par exemple la place des Pistoles avait pour particularité de s'adresser à un large public. Les organisateurs avaient programmé des spectacles de rues, des concerts axés vers la *world music* et pour clôturer la fête il était prévu que : « *La grande place des Pistoles se transforme pour un moment exceptionnel en méga piste de danse aux rythmes des derniers tubes de l'année* ». La place de Lenche, de son côté, était consacrée au thème du cabaret. Les organisateurs cherchaient à créer un autre type d'ambiance, plus *cosy*. On privilégia des styles musicaux orientés vers le jazz, la chanson française, les chants corses et fanfares balkaniques ou encore vers le répertoire du music-hall italien des années '30 et '40. Sur la place des 13 coins, on

cherchait à créer une ambiance un peu plus *underground*. C'est sur le *deejeeing* associant musiques électroniques et musiques urbaines que le choix s'est arrêté.

Avec ce type de programmation, la fête du Panier attire environ 50 000 personnes réparties sur trois jours. Il s'agit d'un public hétéroclite constitué de touristes de passage à Marseille ou encore des familles, des couples et amis venus d'autres quartiers de la ville. On retrouve aussi des bandes de jeunes venues pour « *faire la fête* » et d'individus intéressés par les activités culturelles qui y sont proposées.

## 2. La fête du Panier, une fête à deux vitesses

Pour avoir participé à la fête du Panier en juin 2003, je reconnais que cette fête est très agréable et il règne une atmosphère festive. La fête du Panier prend forme essentiellement dans les rues du quartier. Les gens qui se déplacent au Panier n'y vont pas que pour assister à un concert et ensuite rentrent chez eux. Comme il est couramment dit : « *Cette année, j'ai fait la fête du Panier* ». Cela signifie qu'ils sont venus autant pour assister aux concerts et activités proposées dans le cadre de la programmation mais ils sont aussi venus soit pour : « *Se faire un restaurant entre ami* » ou encore faire la tournée des petites buvettes afin d'en apprécier les ambiances, chercher à voir si l'on ne connaît pas quelqu'un et rencontrer des amis ou des « *collègues* » pour reprendre l'expression marseillaise. On en vient à complètement se désintéresser des animations proposées par les associations et les habitants du quartier. Les gens qui viennent pour « *faire la fête du Panier* » viennent dans un autre état d'esprit. Ce n'est pas la tombola qui les intéresse, ni l'apéro entre les habitants du quartier et encore moins le défilé de mode organisé par des jeunes filles de quatorze ans. Ils viennent essentiellement pour s'amuser et s'évader.

Les activités organisées par les habitants du quartier concernent un autre type de public, les anciens habitants. On pourrait presque dire que ces deux publics ne se mélangent pas. Certes, les habitants du quartier vont assister au concert, vont prendre un verre dans une petite buvette, mais l'esprit n'est pas le même. On ne fait pas la fête du Panier de la même manière si l'on est habitant du quartier et plus particulièrement un ancien habitant. Les enjeux ne sont pas les mêmes. Pour les anciens habitants la fête du Panier n'est pas un moment pour « *faire la fête* » et s'amuser. Il s'agit d'un moment où ils deviennent les représentants de leur quartier, quartier dont ils sont très fiers. C'est comme si le fait d'ouvrir les portes du quartier à des personnes venues de l'extérieur était un moment qui permettait aux anciens habitants d'accomplir publiquement leur position de gardien de la tradition du Panier. Il ne s'agit pas ici d'une mascarade, où pour le besoin de la cause, les anciens habitants

jouent le rôle d'idiome culturel du quartier. Il est intéressant d'observer comment certains anciens habitants en viennent à jouer le rôle de porte-parole du quartier et comment ceux-ci s'autofolklorisent en cherchant à mettre publiquement en scène leurs valeurs et mode de vie. Nous pourrions dire que la fête du Panier est pour les anciens habitants un espace-temps qui permet d'exprimer publiquement un nous collectif. On n'est pas dans l'expression ou l'évasion du *self* mais dans la démonstration publique de l'être collectif. D'ailleurs, lors de la fête du Panier, ces deux formes de positionnement se regardent l'un et l'autre de façon étrange. Chacun demeure dans une relative position de distance face à l'autre.

Lorsque j'ai participé à la fête du Panier en 2003, j'ai eu cette impression qu'il se formait une fête avec d'un côté les habitants et de l'autre, un énorme festival pour les gens venus de l'extérieur du quartier. J'ai pu remarquer l'année suivante que cette idée selon laquelle la fête du Panier pouvait être une fête à deux vitesses circulait aussi à travers les discussions entre les habitants du quartier. À titre d'exemple, la formule des places publiques thématiques proposées par les organisateurs n'a pas fait l'unanimité parmi les habitants du quartier. Les organisateurs prévoient dans leur programmation de dédier deux places publiques aux habitants du quartier. Il s'agissait tout d'abord de la place du Refuge. Celle-ci était entièrement orientée selon la thématique du « quartier » avec des activités définies de la manière suivante : « *Quand les gens du quartier se racontent* » ou encore « *Il était une fois au Panier* ». Ensuite, la place de Lorette était consacrée à la musique hip-hop et plus particulièrement aux jeunes *hip-hoppeurs* du quartier.

Lors de notre présence à la séance d'information présentant la programmation de la fête, nous avons observé que certains anciens habitants avaient l'impression que ce concept de place publique les confinait dans un lieu et les mettait à l'écart des autres activités de la fête. Face à cette critique, les organisateurs ont rétorqué qu'il s'agissait surtout pour eux de créer de la cohérence dans la fête, que ce ne soit pas le « bordel » a répondu un des organisateurs<sup>8</sup>.

Selon nous, derrière l'argument de la « cohérence » proposé par les organisateurs domine une conceptualisation qui cherche à intégrer deux types de fête, soit une fête de quartier et un grand festival. Le texte du président du Conseil Général, Jean-Noël Guérini, que l'on retrouve en page de présentation du prospectus est révélateur. Celui-ci met bien en avant les deux versants de la fête du Panier :

*« Pourquoi ne pas le dire : le Conseil Général a de quoi être satisfait et fier d'avoir soutenu et accompagné dès sa naissance cet événement à la fois populaire et culturel »*

---

<sup>8</sup> Observations faites le 10 juin 2004

Le versant populaire serait celui-ci :

*« Par cette fête, le plus ancien et l'un des plus emblématiques quartiers de Marseille manifeste chaque année son envie de cohésion, de lien social, d'échange entre générations, entre individus et familles d'horizons différents.*

Et le versant culturel serait celui-là.

*« Mais il manifeste aussi son souci de s'adresser à tous les autres : celles et ceux qui viennent « d'ailleurs » partager un moment de création, d'impertinence et de bonne humeur ».*

### 3. À qui appartient la fête du Panier ?

Nous souhaiterions revenir sur cette critique faite par les anciens habitants d'une fête à deux vitesses et surtout la resituer dans son contexte d'énonciation. Il nous semble que cet argument vient signifier que les habitants cherchent à se réapproprier la fête. Mais ce qu'ils cherchent à se réapproprier n'est pas tant l'aspect fête de quartier. Le principe d'une fête à deux vitesses répond tout de même à certains de leurs intérêts et ce, pour de multiples raisons. L'intérêt premier est certainement le fait que la fête du Panier soit une importante source de revenue. Les restaurants du quartier, les commerces de proximité ou encore les artisans et les galeristes voient leur chiffre d'affaires grimper. Pour certains commerces, s'il n'y avait pas la fête du Panier, ils seraient dans l'obligation de fermer la boutique. À côté des commerçants, plusieurs habitants, souvent de revenus modestes, préparent des plats cuisinés, des boissons alcoolisées (le ti punch des Antilles est peut-être la boisson-vedette de la fête) qu'ils revendront sur la rue dans l'objectif de se faire un petit bénéfice.

Ensuite, de nombreux habitants du quartier (surtout des jeunes) sont embauchés pour travailler à l'organisation de la fête. Ces embauches sont, certes, considérées comme une source de revenu, mais pour certains, se faire embaucher dans le cadre de la fête est presque perçu comme une promotion sociale. Le fait de participer de près à son organisation, d'être en contact direct avec les organisateurs, d'avoir des responsabilités, d'être en charge de la sécurité ou encore pouvoir rencontrer personnellement des artistes connus est une manière pour les gens embauchés de se donner de l'importance face à leurs pairs mais aussi face aux autres habitants du quartier. Il faut comprendre que les personnes embauchées sont, pour la plupart, d'origine sociale très modeste, ce qui signifie qu'aux yeux de la société, ils sont situés en bas de la hiérarchie sociale. Ils souffrent ainsi d'un manque profond de considération. Dès lors, ce qui se joue par l'intermédiaire de ces embauches relève principalement d'un mode de reconnaissance sociale qui prend une réelle importance à partir du

moment où l'accès à une position prestigieuse à l'intérieur de la société leur ait refusé<sup>9</sup>. La fête du Panier est donc un moment où certaines personnes se sentent exister socialement. D'ailleurs, cela crée beaucoup de concurrence et de lutte entre qui aura et qui occupera les meilleures positions dans le dispositif d'organisation de la fête.

Finalement, les habitants sont tout de même heureux qu'ait lieu dans leur quartier un événement public d'une telle ampleur. Cela change des autres journées de l'année où il ne se passe pas grand-chose dans le quartier. Les rues et places du quartier sont très rarement animées sauf peut-être par les enfants qui y jouent. Le quartier du Panier est principalement un lieu de résidence. On y retrouve, certes, certaines animations comme un cinéma, un musée, des restaurants, mais celles-ci se trouvent soit en périphérie du quartier ou dans les enceintes du bâtiment de la Veille Charité. Les rues à l'intérieur du quartier ne sont donc jamais animées par des passants ou par des commerces. Dès lors, voir son quartier en fête pendant trois jours et bondé de monde donne un peu plus de vie à un quartier plutôt endormi. Ainsi, les gens sortent de chez eux, les habitants se rencontrent et participent à des activités qui changent de la vie quotidienne.

À travers la critique de la *festivalisation* de la fête du Panier, ce n'est donc pas la venue des 50 000 personnes sur le quartier qui est remis en cause, ni la programmation d'artistes prestigieux. Cet argument ne doit pas être interprété comme des formes d'opposition à la fête du Panier mais comme une manière pour les anciens habitants de signaler qu'ils souhaiteraient être inclus au sein du dispositif organisationnel de la fête.

À prime abord, lorsque l'on observe les relations entre les organisateurs et les habitants qui préparent des activités pour la fête du quartier on a l'impression que celles-ci sont très peu hiérarchisées. Par exemple, lors de la réunion publique en mai 2004 préparée par les organisateurs en vue d'expliquer le déroulement de la fête, nous avons observé que les échanges entre les anciens habitants et les organisateurs se faisaient sur un mode relativement égalitaire et familial. Le tutoiement était de rigueur. Chacun s'interpellait par leur prénom respectif. Par moments des formules telles que « ma chérie » a été employée par l'un des organisateurs pour s'adresser à une ancienne habitante du quartier. Le discours des organisateurs ne relevait pas d'un discours officiel, écrit à l'avance, avec toutes les formules stylistiques et les belles phrases cherchant à vendre la fête du Panier à leur auditoire. Ce type de discours a été plutôt tenu au début de la réunion par la mairesse du deuxième arrondissement, Lisette Narducci. Après son discours, celle-ci a quitté la réunion et ce

---

<sup>9</sup> « Le monde social donne ce qu'il y a de plus rare, de la reconnaissance, de la considération, c'est-à-dire tout simplement, de la raison d'être. (...) Dans toutes les distributions, l'une des plus inégales et, sans doute, en tout cas, la plus cruelle est la répartition du capital symbolique, c'est-à-dire de l'importance sociale et des raisons de vivre » (Bourdieu, p.345, 2003).

sont les organisateurs qui ont pris la relève. Durant toute la réunion, les organisateurs s'adressaient aux habitants du quartier comme s'il s'agissait de leurs pairs et leurs collègues de travail. Ce type d'échange pouvait donner l'impression que les habitants étaient intégrés à l'organisation de la fête, qu'il s'élaborait un réel travail de collaboration et de partenariat entre les organisateurs et les habitants. Mais, nous nous apercevions au fil de la réunion que si les habitants étaient, certes, consultés ou plutôt écoutés par les organisateurs de la fête, il n'en demeure pas moins qu'ils étaient exclus des processus décisionnels. Ils pouvaient émettre des propositions mais s'étaient toujours les organisateurs qui avaient le dernier mot. Nous nous sommes aperçus qu'aux échanges horizontaux entre les organisateurs de la fête et les habitants du quartier se superposaient des échanges verticaux plaçant les organisateurs au rang de décideurs.

D'ailleurs la disposition de la salle de réunion est en soi révélatrice de ces hiérarchies. Les organisateurs étaient placés sur une petite estrade. Devant eux se trouvaient des chaises pour que puissent s'y asseoir les habitants. Avec ce type de disposition, les organisateurs sont situés de manière surélevée par rapport aux habitants. La disposition des chaises et des tables ne vient pas mettre les habitants sur le même rang que les organisateurs, au contraire on comprend bien que ce sont les organisateurs qui président la réunion et s'adressent à un public situé en bas de l'estrade.

Selon nous, derrière le débat sur la *festivalisation* de la fête du Panier c'est essentiellement ce rapport hiérarchique qui est contesté par les anciens habitants du quartier plus que les principes au fondement de la fête du Panier (une fête populaire et culturelle pour reprendre les mots de Guérini). Ce qui est en jeu dans cette forme de contestation du système hiérarchique n'est pas tant qu'il y est des décideurs et des exécutants. C'est plutôt le fait que le rôle de décideur soit attribué finalement au Conseil Général puisque les organisateurs de la fête sont délégués par celui-ci. Si les habitants cherchent à se réapproprier leur fête c'est que celle-ci ne relève plus d'une participation citoyenne active mais s'inscrit dans un dispositif institutionnel dont le processus décisionnel leur échappe complètement. Comme nous le disait un des habitants du quartier : « *La fête du Panier est la fête du Conseil Général, pas la fête des habitants* ». À cette polémique locale où les habitants s'en prennent au Conseil Général s'entremêlent effectivement des intérêts individuels et des formes de rancœurs issues de veilles « chicanes de quartier ». Mais, même si cette polémique est entachée de sentiments personnels, il n'en demeure pas moins que c'est essentiellement le principe de démocratie participative qui est remis en cause. Alors que la fête du Panier est entièrement subventionnée par des fonds publics et qu'elle est gérée par une institution étatique son monopole relève de ces institutions plutôt que d'une concertation avec les citoyens. La fête du Panier appartient bel et bien au Conseil

Général qui, comme nous le disait un des organisateurs, « *Souhaite donner à ses habitants et au département une fête d'une grande ampleur* » On est presque dans un rapport paternaliste.

#### 4. L'annulation de la fête du Panier, un quartier sous haute tension

L'été où j'ai effectué mon travail de terrain, la fête du Panier a été annulée un jour avant les festivités. Lorsque j'ai appris la nouvelle, j'étais avec une amie qui me faisait découvrir un nouveau restaurant tenu par de « nouveaux habitants » du quartier. Nous étions en train de manger quand nous avons entendu plusieurs conversations venant de l'extérieur du restaurant. Celles-ci faisaient allusion à l'annulation de la fête du Panier. Quelques minutes plus tard, une dame est entrée dans le restaurant en nous annonçant haut et fort que la fête du Panier n'aura pas lieu sans nous donner de précision sur les raisons de cette annulation. Nous cherchions alors des explications auprès des propriétaires du restaurant, mais ceux-ci semblaient tout aussi surpris que nous. Mon amie m'a alors proposé d'aller nous promener dans le quartier afin de trouver quelques informations sur ce sujet. Lors de notre sortie du restaurant (environ une heure après la venue de cette dame), il n'y avait plus personne dans les rues. Le quartier était désert. Nous avons rencontré sur notre chemin un ami qui passait en voiture. Il s'agissait d'un technicien qui travaillait pour la fête du Panier. Celui-ci avait l'air plutôt pressé. Il n'a pas eu le temps de nous expliquer ce qui se passait et nous a proposé de le rejoindre au local où les techniciens entreposaient leur matériel. Sur le chemin nous menant au local, nous ne croisâmes personne dans le quartier sauf plusieurs policiers. Nous nous disions que ce n'était pas habituel de ne voir que des policiers dans le quartier. En plus, ceux-ci avaient l'air de patrouiller mais avec une telle nonchalance que l'on se demandait qu'est-ce qu'ils pouvaient bien faire là. Je me souviens qu'il régnait une drôle d'ambiance. Suite aux bruits que nous avons entendu à l'extérieur du restaurant, nous nous attendions à ce qu'il y ait des gens dans la rue. Et soudainement, il n'y avait plus personne. Ensuite notre ami nous parut très énervé et tendu lorsque nous l'avons rencontré. Arrivées devant le local, on aurait cru que tout le commissariat de police s'y trouvait. Nous n'avons donc pas osé entrer et nous avons attendu notre ami qui n'est jamais venu.

C'est lorsque nous nous sommes entretenus avec l'un des organisateurs de la fête que nous avons eu des explications sur les raisons de son annulation. Celui-ci nous a alors expliqué que la fête avait été annulée pour des raisons de sécurité. En fait, ce qui s'est passé c'est que lors des préparatifs de la fête, des techniciens (monteurs de scène, ingénieurs du son) auraient été intimidés et menacés par certains jeunes du quartier. Toujours selon les propos de notre interlocuteur, ce type d'incident avait déjà eu cours dans le passé, mais le problème avait pu être résolu sans que les forces de l'ordre



aient à intervenir. Cette fois-ci, la police a été obligée d'intervenir puisque les techniciens n'ont pas voulu composer avec ce type de désordres nuisant à leur travail et ont donc décidé de débrayer deux jours avant la fête du Panier.

Afin de résoudre ce conflit, les organisateurs ont alors dû s'en remettre au préfet de police puisque le problème, aux yeux de la loi, relevait d'une question de sécurité publique. Le préfet de police a alors dit que pour que les techniciens puissent travailler en toute sécurité et que la fête du Panier se déroule en toute sécurité, une plus grande présence policière devait donc être mise en place. Toutefois, le préfet de police ne possédait pas suffisamment d'hommes pour assurer cette sécurité puisque ceux-ci étaient déjà tous en poste ailleurs dans la ville. Dès lors, la sécurité ne pouvant être assurée, les organisateurs, dont le principal décideur étant Jean-Noël Guérini ont été obligés d'annuler la fête du quartier du Panier.

L'explication qui nous a été donnée par notre interlocuteur pose de nombreuses questions. D'une part, nous avons eu le sentiment que tout au long de notre entretien, notre interlocuteur cherchait à se déresponsabiliser de l'annulation de la fête du Panier en faisant porter le poids de cette décision au préfet de police. D'autre part, il faut savoir que le préfet de police est à droite et un est « grand ami » de l'actuel maire de Marseille, alors que la fête du Panier est entièrement subventionnée par le Conseil Général dont le président, Jean Noël Guérini est un élu membre du parti socialiste. Il nous semble qu'autant la décision du préfet de police que les explications de notre interlocuteur s'inscrivent dans des luttes politiques où la fête du Panier est très instrumentalisée.

Malgré cette décision, certains habitants et associations du quartier ont décidé de maintenir les activités qu'ils avaient préparées même si l'énorme programmation proposée par les organisateurs n'avait plus lieu. On fit circuler l'information si bien que le public qui se présenta à la fête fut essentiellement constitué par les réseaux d'amis des habitants et des membres des associations du quartier.

Pendant trois jours, la fête du Panier fut rythmée par l'improvisation. Des groupes de musiques investirent les rues du quartier. Des buvettes et des *stands* de nourriture prirent place. La fête prenait forme au gré des regroupements du public. Pendant la soirée, une rue pouvait être complètement vide, et soudainement se remplir de personnes qui dansent et s'amuse au son de la musique. Après quelques heures, cette même rue pouvait se voir de nouveau vide parce qu'un groupe de musique investissait un autre lieu et les gens se déplaçaient pour aller l'entendre. La fête fut loin de venir former cette cohérence si souhaitée par les organisateurs. Elle opérait de manière sporadique et spontanée si bien que tout le public était constamment à la recherche de l'événement, à échanger sur les endroits où il pouvait se passer quelque chose.

Mais, à travers ce chaos festif, la tension et la violence que j'ai pu ressentir lors de l'annulation de la fête étaient latentes. Des bagarres entre jeunes du quartier et festivaliers eurent lieu. À un moment de la soirée, j'étais avec des amis en train d'écouter un groupe de musique. Le groupe de musique s'était installé devant un bar si bien que la foule se regroupait dans la rue. Lors du concert, plusieurs mobylettes passaient et repassaient au milieu de la foule. Il était bien évident qu'elles ne cherchaient pas à circuler mais à casser la foule. C'est alors qu'un de mes amis, habitant au quartier, s'est senti offensé et me dit : « *Je ne me sens pas chez moi ici, les gens ne veulent pas de nous* ». Il m'a alors expliqué qu'il avait l'impression que le jeu de ces mobylettes était une manière pour démontrer que la rue leur appartenait. Ce geste l'énerva au plus haut point, il se sentit soudainement « *mit dehors de son quartier* » m'a-t-il dit. D'ailleurs, il n'a plus voulu assister au spectacle et a préféré aller ailleurs. Ces types de démonstration, il y en a eu plusieurs pendant la fête. Elles n'ont jamais donné lieu à de violentes bagarres et ont été contenues mais les effets ont toujours été les mêmes : casser la fête.

Avec du recul, j'ai compris que les mobylettes qui cassaient les foules, les bagarres dans la rue et les menaces conférées à l'encontre des techniciens relevaient du même ordre : résister aux deux vitesses de la fête du Panier. Ces résistances sont, certes, violentes mais c'est à ce point qu'elles se situent et non dans la grogne des habitants. Ces gestes viennent signifier que nous sommes « chez nous » mais il faut regarder qui l'on cherche à mettre dehors. Il s'agit principalement des festivaliers et des techniciens, soit des personnes qui symbolisent la *festivalisation* de la fête du Panier.

Toutefois, ces gestes n'ont pas eu lieu uniquement lors de la fête du Panier. Ils font partie, si l'on peut dire ainsi, du quotidien de la vie au Panier. Ils correspondent à des actes prenant l'appellation d'incivilité. En effet, nombreux sont les nouveaux habitants victimes d'agression verbale, de vol, d'intimidation, de la dégradation de leur boîte aux lettres, de leur hall d'immeuble, de leur devanture de porte et de fenêtre. Ce qui nous a semblé étrange c'est que peu de gens s'en plaignent, du moins ouvertement comme s'il s'agissait d'un sujet tabou. D'ailleurs, un des organisateurs de la fête fut très mécontent de voir que les incidents survenus lors de la fête du Panier ont fait la une des journaux sous le thème évidemment de l'insécurité.

Dès lors, la fête du Panier est à voir comme un coup de projecteur avec des effets grossissant sur ce qui se trame au quotidien et étant difficilement perceptible à l'œil nu. Pour notre propos, ce n'est pas tant les problèmes d'insécurité qui nous préoccupent. Ce qui nous intéresse est ce que nous apprennent ces gestes quant aux frontières qui se construisent entre les individus qui commentent ces gestes et ceux qui en sont victimes. Les événements survenus lors de la fête du Panier nous fournissent dès lors une piste d'analyse essentielle : ce qui est visé sont les formes symboliques du

pouvoir qui circulent à travers la fête : l'argent, les festivaliers, les politiques et la culture. Avec ce premier élément d'interprétation dégagé par l'analyse de la fête du Panier, nous sommes maintenant plus en mesure de situer les enjeux qui traversent les conflits entre les habitants du quartier. Ce détour par la fête du Panier nous permet aussi de revenir vers l'analyse d'évènements disparates et opaques que sont les incivilités et que nous avons observé lors de situations beaucoup moins formelles et plus discontinues. Mais avant de nous pencher sur la question des incivilités, nous regarderons tout d'abord d'autres espaces de conflit entre les anciens et les nouveaux habitants.

## Chapitre 7. Ethnographie des relations de cohabitation entre anciens et nouveaux habitants du quartier du Panier

### 1. Les significations sociales du bruit

Le bruit est un problème qui rythme presque toutes les relations de cohabitation, et cela peu importe l'origine sociale et culturelle des résidents. Il est souvent attribuable à, des problèmes d'insonorisation de l'habitat, à une trop forte densité résidentielle ou encore à la présence d'une forte activité commerciale (bar, boîte de nuit, restaurants). Lorsque ce problème survient, les victimes du bruit s'en remettent au droit du logement et au règlement municipal. Il s'agit essentiellement de faire valoir ses droits en matière de propriété privée et du droit à pouvoir jouir de son bien en toute quiétude.

Sur le plan des relations de cohabitation entre les anciens et les nouveaux habitants du quartier du Panier, ce sont principalement les nouveaux habitants qui se plaignent du bruit<sup>10</sup>. La nature des plaintes se rapporte aux bruits de l'extérieur occasionnés par des groupes de jeunes. Il peut s'agir de jeunes enfants qui dépensent toute leur énergie en s'amusant dans la rue. Mais, la plupart des plaintes concernent surtout des groupes d'adolescents et de jeunes adultes qui, la nuit, utilisent le trottoir comme leur lieu de rencontre et de fête. Par exemple, dans les petites rues étroites du quartier du Panier, des copains s'installent sur le trottoir, et peu à peu leurs rigolades montant d'un ton au fur et à mesure qu'augmentent les effets de la consommation d'alcool et du cannabis, dérangent alors les résidents. Lorsque ces soirées improvisées se prolongent, en plus de la musique sortant d'un petit stéréo, la fête entame le sommeil des personnes logeant dans les immeubles des rues étroites.

Toutefois, ce type de discordance n'est pas qu'un problème causé par un déficit d'insonorisation ou une trop grande promiscuité. Par exemple, J.-C. Chamboredon et M. Lemaire (1970) montrent, à partir d'une étude sur les relations de cohabitation dans les grands ensembles, que les querelles entourant le bruit peuvent avoir une signification sociale. Selon les deux auteurs, ce qui serait en jeu par l'intermédiaire de problèmes causés par le bruit serait l'expression détournée d'une réaction à la situation de coexistence entre groupes différents :

*« En effet, le plus souvent, les opinions générales sur le grand ensemble, ou sur le cadre d'existence ou même les remarques sur les détails en apparence purement matériels expriment de façon détournée la réaction à cette situation de coexistence. Ainsi on ne comprend pas l'importance du thème récurrent du bruit, très souvent associé dans les*

---

<sup>10</sup> Cette information nous vient à la fois de nos observations lors des réunions publiques du CIQ (comité d'intérêt de quartier) du Panier et elle nous a été confirmée par le président du CIQ dont le travail consiste en partie à recevoir les plaintes des habitants.

*critiques au thème de la promiscuité et du mélange social, si l'on ne voit que les inconvénients très réels d'une insonorisation déficiente ont une signification sociale : le bruit, rappelle, jusque dans l'intimité, combien sont étrangers des voisins qui vivent selon d'autres horaires et d'autres mœurs » (Chamboredon, Lemaire, p.19, 1970).*

Dans les sections qui suivent, nous tenterons de décoder ces significations sociales qui traversent les plaintes occasionnées par le bruit. Nous analyserons, dans un premier temps, le discours des nouveaux habitants pour ensuite comprendre l'autre versant du discours, celui des anciens habitants.

### *1.1 La sympathie méprisante des nouveaux habitants du Panier*

Lors de nos entretiens, nous avons observé que le discours des nouveaux habitants au sujet du bruit occasionné par les enfants des anciens habitants est ambigu. D'une part, le bruit les dérange au plus profond de leur intimité (le sommeil) mais ils n'osent pas s'en plaindre haut et fort. Bref, s'ils sont incommodés par le bruit, leur inconfort n'est jamais exprimé comme tel. Mais, en même temps, les personnes que nous avons rencontrées adoptaient une attitude compréhensive voire de sympathie à l'égard des *faiseurs de bruits*. Nous nous sommes demandés pourquoi régnait-il cette ambiguïté dans le discours des nouveaux habitants ? Pourquoi avaient-ils des commentaires tolérants à l'égard du bruit alors que le bruit venait aussi les déranger ?

Selon nous, la tolérance des nouveaux habitants du Panier traduirait une part de bons sentiments, une sympathie à la cause des enfants des anciens habitants. Ils en parlent comme des victimes, des humiliés et des offensés du système social existant : *« Ils n'ont pas les moyens financiers pour aller fêter dans un bar, leurs parents ne s'en occupent pas et ils sont laissés à eux-mêmes. Ils n'ont pas pu apprendre les règles de politesse et du bon savoir-vivre »*, me dit-on.

Toutefois, au cours des entretiens avec nos répondants, lorsque j'abordais le sujet du bruit, ils en parlaient aussi avec un certain malaise. S'ils étaient fortement gênés par le bruit, malgré tout ce dérangement, le problème était le plus souvent passé sous silence ou sous circonstances atténuantes. En fait, mes interlocuteurs amoindrirent l'origine sociale du bruit ou dit autrement des *« faiseurs de bruits »* parce qu'ils ne voulaient pas pointer du doigt les groupes de jeunes. Leur embarras, à les juger, du moins dans leur discours exprime, selon nous, une prise de conscience ou une volonté à ne pas reproduire une domination dont ces groupes de jeunes font l'objet. S'identifiant à des *« privilégiés »*, le thème des jeunes marginalisés les sensibilise. Ils n'osent pas se plaindre haut et fort

parce que cela équivaldrait, à leurs yeux, de juger négativement des jeunes en situation de marginalité.

Toutefois, cette position de privilégiés apparaît en déficit. Les nouveaux habitants du Panier éprouvent de la sympathie à l'égard des conditions socio-économiques des enfants des anciens habitants sachant que cette condition est étroitement liée à leur propre condition de dominant. Dès lors, comme le dit J.-C. Passeron et C. Guignon (1989), il est aussi possible que derrière cette compassion envers les enfants des anciens habitants, se dissimule du mépris étant entendu que cette compassion pourrait se structurer en son inverse, le mépris envers soi, envers sa propre position au sein des hiérarchies sociales.

De plus, même si la « sympathie – méprisante » des nouveaux habitants les empêche de soutenir un discours stigmatisant et intolérant envers les jeunes, il n'en demeure pas moins que leurs normes et références en matière d'usage des espaces publics sont contrariées. Ces contrariétés s'expriment dans des formules toutes faites pour expliquer ces pratiques. Celles-ci relèveraient du manque d'éducation de ces jeunes, d'un manque de connaissance des formules de politesse ou encore d'un manque de moyen financier pour aller fêter dans des lieux appropriés. Bref un ensemble de manques, qui par défaut, place les enfants des anciens habitants du côté du handicapé social.

Nous pourrions alors nous demander si, premièrement, ces manques ne sont pas ni plus ni moins l'envers de la morale des nouveaux habitants sur le bon savoir-vivre en société ? Deuxièmement, est-ce que les problèmes familiaux ou encore les faibles revenus y sont vraiment pour quelque chose ? Ou, est-ce plutôt l'importance fondamentale qu'accordent les nouveaux habitants à l'intimité, au silence, aux relations sociales à l'intérieur de lieux fermés, bref à une nette distinction entre les espaces privés comme lieu de l'entre soi et les espaces publics comme lieu de l'anonymat et de l'individualité ?

Nous pouvons dès lors tenter une interprétation du rapport au bruit des nouveaux habitants du quartier du Panier. Il y aurait un mode d'appréhension et d'usage différentiel des rues, des trottoirs et des places du quartier. Un mode d'appréhension inscrit dans un système de valeur basé sur une distinction entre l'espace public et l'espace privé. Ce système de valeur prend le dessus et amène les nouveaux habitants à prendre en considération le fait que ces jeunes aient un comportement non-conformiste, c'est-à-dire une conformité par défaut face aux usages des espaces publics. Le manque de conformisme des jeunes serait le résultat ou une conséquence de la pauvreté, de l'immigration, et de l'exclusion.

Les plaintes des nouveaux habitants demeurent discrètes, et les plaintes n'aboutissent pas à un conflit ouvert. Le conflit est atténué parce que les nouveaux habitants ne veulent pas imposer leur

système de valeurs. La relative sympathie méprisante envers les conditions socio-économiques des enfants des anciens habitants sert à verrouiller une réelle différence, et cela suffit pour déplacer le conflit dans un rapport différentiel plutôt que de chercher une solution avec ces jeunes.

### 1.2 Marius et la culture populaire

Qu'en est-il de la position des anciens habitants du Panier face au jeu des différences sociales et culturelles ? Nous mentionnerons le cas de Marius, un jeune du quartier âgé entre 20 ans et 25 ans. C'est un garçon connu et identifié par les habitants du Panier comme un des *caïds*. Il ne s'agit pas seulement de rumeurs puisque plusieurs habitants m'ont fait part de ce qu'ils ont vu, et de quels sévices, ils ont été victimes dans leurs rapports avec Marius.

Marius n'a pas peur d'exprimer ouvertement ses liens avec le commerce illicite<sup>11</sup>. De son statut de *caïd*, il dit être fier. Il le montre de manière ostentatoire, par exemple, il s'expose dans le quartier paré de sa montre « Rolex », habillé de vêtements à la mode, et circulant dans sa voiture. Il entretient sa réputation par la crainte et la peur, en pratiquant harcèlement et intimidation dans le quartier du Panier.

Nous avons choisi Marius parce qu'en plus de représenter la figure classique d'un *caïd* dans un quartier populaire marseillais, Marius a une particularité : il a le pouvoir de parler au nom des groupes de jeunes, c'est-à-dire d'être le porte-parole des jeunes. Ce qui relie Marius à ces groupes de jeunes ne sont pas tant ses activités illicites que le fait d'appartenir à un groupe de pairs qui ont le même âge, la même origine sociale et qui se définissent comme « *les enfants du Panier* ». Nous reviendrons plus tard sur cette stratégie identitaire des groupes de jeunes. Pour le moment, nous nous en tenons au discours de Marius.

Nous n'avons pas réalisé d'entretien avec Marius, mais nous l'avons entendu. Marius a pris la parole au cours d'une réunion publique organisée par le comité d'intérêt de quartier –C.I.Q.<sup>12</sup> du Panier ( 22 Juin 2004). Afin de restituer la position de Marius, nous avons choisi de présenter un extrait de nos observations écrit dans notre journal de bord.

<sup>11</sup> Nous ne sommes pas en mesure de dire exactement quelles sont ses activités mais certains informateurs nous ont précisé qu'elles allaient au-delà de la vente de drogue.

<sup>12</sup> Les C.I.Q. sont chargés de veiller aux intérêts généraux des habitants d'un secteur géographique particulier. Ils ont pour mission d'intervenir dans les domaines tel que l'urbanisme, la circulation, l'hygiène, la santé, l'environnement, la sécurité, le tourisme et d'apporter des améliorations au cadre et aux conditions de vie des habitants. Ils sont composés d'un conseil d'administration élu par l'assemblée générale des adhérents ayant cotisés. Le rôle des C.I.Q. consiste à faire remonter les plaintes des habitants aux institutions publics et à informer les habitants sur les décisions de ces institutions. Ils jouent ainsi le rôle de médiateur entre les habitants et les pouvoirs publics.

« La réunion a été présidée par le Président du C.I.Q. et le conseil d'administration. Le public (environ une soixantaine de personnes) regroupait les adhérents du C.I.Q. et les habitants du quartier. La réunion a débuté par la présentation des nouveaux membres du conseil d'administration. Le président a fait un retour sur la définition de la mission du C.I.Q. et a expliqué les quatre lignes directrices : le cadre de vie du quartier, sa redynamisation économique, l'animation culturelle et sportive, et la vie associative du quartier. Ensuite, le président a fait le point sur les actions engagées par le C.I.Q. depuis 3 mois. Il a présenté les actions prises à l'encontre d'un chantier d'un immeuble en réhabilitation qui bloque la circulation dans le quartier. Il a expliqué que des courriers avaient été envoyés à la Mairie de Marseille.

Faisant suite à cette explication du Président, quatre anciens habitants du quartier regroupés autour d'une même table ont décidé de prendre la parole. Marius faisait partie de ce groupe. Avec lui, il y avait une dame du nom de Rosa, représentante d'une association du quartier, et deux messieurs commerçants, âgés respectivement d'une trentaine d'années et d'une soixantaine d'années. Tout au long de la réunion, ces quatre individus ont monopolisé la parole et ont fortement exposé leur dissidence sur les positions prises par le Président et sur les opinions des autres participants. À maintes reprises, un des membres du conseil d'administration et des membres de l'auditoire sont intervenus pour tenter de calmer le débat. Par exemple, une femme de l'auditoire s'est levée brusquement pour préciser qu'il s'agissait d'une réunion publique, et que dans ce cas, tout le monde avait le droit de parole, et si cela continuait ainsi, pour elle, il n'était pas nécessaire de prolonger la réunion. Le trésorier du C.I.Q. a pris à part Marius pour lui expliquer de laisser la parole aux autres. Le président et un autre membre du conseil d'administration ont perdu patience et ont demandé, sur un ton agressif, à Rosa et à Marius de se taire.

Ces quatre personnes exposaient une position radicale par rapport au point de vue général de l'assemblée. Selon eux, l'envoi d'un courrier à la Mairie de Marseille était inutile, et ne ferait pas bouger la mairie. Ils ont alors proposé d'employer la méthode forte c'est-à-dire d'aller mettre le poing sur la table et faire preuve d'un plus grand militantisme en organisant des manifestations. Des personnes dans la salle ont réagi à cette proposition. Une dame est intervenue, elle a dit que s'échauffer ne servira à rien, et qu'il était plus productif de suivre la démarche administrative usuelle. C'est alors qu'un des commerçants du groupe a fait valoir son expérience en tant qu'ouvrier pour expliquer que les pouvoirs publics écoutent la parole des citoyens seulement lorsque ceux-ci emploient des moyens de pression se situant aux limites de la légalité. À la suite de son intervention, ce commerçant a quitté la réunion. Dans une sortie théâtrale, il a expliqué à l'ensemble du public



qu'il reviendrait assister aux réunions seulement si le C.I.Q. était vraiment décidé à faire bouger les choses.

Marius s'est fait entendre au moment où un couple de personnes âgées se renseignait auprès du Président concernant le suivi de leur plainte portant sur le bruit occasionné par des enfants jouant dans la rue. Marius ne s'est pas opposé à la demande de ce couple mais a cherché à ouvrir un débat plus général sur l'attitude des nouveaux résidents face aux bruits. Il a pris l'exemple des nouveaux habitants de la rue du Refuge. Selon Marius, les nouveaux résidents de cette rue ne sont pas tolérants face aux bruits des enfants jouant dans la rue ou encore aux bruits causés par des jeunes qui font la fête tard la nuit dans les rues du quartier. Pour justifier sa position, il a fait remarqué à l'assemblée que le quartier du Panier est un quartier populaire, et que ceux qui ont envie de tranquillité n'ont qu'à aller résider dans les quartiers chics.

Faisant suite à l'intervention de Marius, le Président du C.I.Q. a pris la parole et s'est servi du commentaire de Marius pour introduire le problème des bruits causés par les enfants et les jeunes dans les rues du quartier. C'est d'ailleurs dans des situations comme celles-ci que l'on peut observer le travail de médiation d'un président d'un comité d'intérêt de quartier. Il a soulevé la question du règlement des problèmes de bruit. - Comment est-il possible d'atténuer les effets du bruit tout en laissant les jeunes s'amuser dans la rue, et en laissant les adolescents faire la fête sans pour autant faire intervenir la police ? ».

À travers le discours de Marius, on peut rendre compte de deux choses. Tout d'abord, le discours de Marius se construit à l'intérieur d'un processus de différenciation mobilisant le critère de l'appartenance sociale. Marius pose la distinction entre un nous « *les habitants d'origine populaire* » et les autres « *les nouveaux habitants, les riches* ». Cette distinction s'articule autour de la différence entre les modes de vie des deux groupes et plus particulièrement la différence dans l'usage de l'espace public. Lorsque Marius dit que : « *Le Panier est un quartier populaire et ceux qui ont envie de tranquillité n'ont qu'à aller dans les quartiers chics* », cela signifie en premier lieu que s'il y a du bruit c'est parce que les jeunes du quartier ont pour particularité non pas d'être bruyants mais de vivre et faire une partie de leurs activités (fête, amusement) à l'extérieur de leur domicile. Marius met en avant une particularité du mode de vie de la « jeunesse populaire ».

En effet, les jeunes des classes populaires ont souvent été décrits comme étant ceux qui font un usage privé de l'espace public. L'historienne Arlette Farge (1979) relève cette habitude dans son étude sur le quotidien des quartiers populaires parisiens au 18<sup>ème</sup> siècle :

*« Les enfants jouent beaucoup dans la rue, et partout, bien entendu. Dans l'escalier, sur le carré, près du puits, de la cour, dans l'allée, aux portes des arrière-boutiques et au beau milieu de la ruelle. Ils jouent, transgressent les interdits, occupant pleinement l'espace et provoquant souvent la colère des piétons ou d'après disputent entre les parents. L'espace urbain est leurs univers, ils l'utilisent à leur gré ; moins encore que les adultes, ils ne séparent le public du privé » (Farge, p.70, 1979).*

De plus, la mise en avant par Marius d'un mode de vie différent des jeunes originaires du quartier n'est pas faite sur un mode relativiste. Au contraire, la position de Marius est plutôt rigide et cristallise la différence. Pour reprendre de vocabulaire de Barth (1998), Marius vient poser une frontière entre les deux groupes. D'une part, la référence au « quartier chic » est plutôt significative. Cela signifie que les nouveaux habitants n'ont qu'à aller dans des quartiers qui leur correspondent socialement s'ils ne sont pas en mesure de tolérer les modes de vie d'un quartier populaire. La frontière entre les deux groupes serait franchissable seulement si les nouveaux habitants se soumettent aux modes de vie des anciens habitants. D'autre part, il nous semble que la cristallisation des différences s'appuie sur une stratégie identitaire défensive orientée vers une interprétation du regard des nouveaux habitants. Marius interprète à la fois les plaintes concernant le bruit comme un manque de respect envers les modes de vie des anciens habitants mais aussi comme une forme d'imposition du mode de vie des nouveaux habitants.

Les plaintes des nouveaux habitants sont traduites selon le registre d'une invasion, voire d'une pratique colonialiste. La stratégie identitaire déployée par Marius consiste dès lors à défendre les modes de vie de la culture populaire mais aussi défendre son « chez soi ». La référence à la territorialité est prédominante dans le discours de Marius. Il nous révèle son opinion. Pour lui, le quartier appartiendrait aux « anciens habitants », et dans ce cas, ceux-ci sont les « maîtres de la maison ».

Ainsi, le discours de Marius met en avant plusieurs éléments de différenciation, plusieurs points venant poser des frontières entre les anciens et les nouveaux habitants : origine sociale, une appropriation différentielle de l'espace public. Ces points de différenciation le mène à adopter une attitude défensive envers le territoire, voire exercer des formes de contrôle de celui-ci en voulant chasser les nouveaux habitants qui ne se plient pas à ses codes et pratiques de l'usage public.

On pourrait se demander si cette attitude défensive envers le territoire n'est pas une manière de tracer des frontières pour se protéger de la présence de l'autre, une présence perçue comme trop différente ? N'est-ce pas une manière de se mettre à l'abri et maintenir une distance.

Pour en revenir à cette réunion, le discours de Marius a suscité quelques interventions de la part du public. On lui a dit qu'il manquait d'ouverture d'esprit. Une jeune femme assise à côté de lui, à

notre avis une « ancienne habitante » du quartier qu'il connaît bien, lui a expliqué qu'elle comprenait bien son point de vue, mais qu'il fallait que Marius accepte aussi que certaines personnes puissent avoir un rythme de vie différent. À cela Marius a rétorqué que si le quartier est ouvert à des étrangers, il faut aussi une réciprocité dans l'acceptation de modes de vie différents. Il a ajouté un nouvel argument. Selon lui, les nouveaux habitants ont une attitude de fermeture, ils ne cherchent pas à entrer en contact avec les anciens habitants.

## 2. Interconnaissance et territorialité versus anonymat et circulation

### *2.1 Jacques, le parrain du quartier*

Nous avons souvent entendu ce genre de propos de la part des anciens habitants, toute classe d'âge confondue. Les anciens habitants se plaignent d'un manque de communication avec les nouveaux habitants et d'une absence de leur participation à la vie du quartier. « *Ils ne font que circuler dans le quartier* » me dit-on. « *Lorsqu'on leur sourit ou on leur parle, ils ne répondent pas ou ne cherchent pas à entrer en contact* ».

Selon nous, ce qui est perçu comme une marque d'hostilité par les anciens habitants s'appuierait sur une conception divergente des pratiques et usages du quartier. Par exemple, un de nos répondants, Jacques, âgé d'une soixantaine d'années, ayant grandi au Panier, me dit ceci : « *les nouveaux habitants ne font que circuler dans le quartier* ». Il décrit leur trafic : « *on voit les nouveaux habitants seulement le matin lorsqu'ils partent travailler et le soir lorsqu'ils rentrent* ». Le propos de notre interlocuteur renvoie à une conception particulière sur les usages du lieu de résidence. Cette conception s'établit sur la valeur positive qu'il accorde aux relations d'interconnaissance entre les résidents d'un même quartier. Pour lui, le quartier n'est pas un simple lieu d'habitation mais un lieu où les résidents se connaissent et discutent ensemble. Il est question plutôt d'un lieu marqué par l'intensité des relations de voisinage. L'importance qu'accorde Jacques aux relations de voisinages se détermine sur un mode de socialisation auquel il a été initié, sans doute, dès sa plus jeune enfance dans le quartier. Il nous raconte sur un ton nostalgique, qu'à une époque, tout le monde se connaissait dans le quartier : « *Les rues du quartier étaient animées, et les passants qui discutaient ensemble. Les hommes se rencontraient au bar, et tout le monde savait même s'ils ne se connaissaient pas qui était qui, et surtout le nom de famille, la profession et les allégeances politiques* ». Il ajoute comme preuve à l'interconnaissance d'antan, le fait qu'à cette époque, les résidents du quartier ne ressentaient pas le

besoin de fermer les portes à clefs, et que les enfants pouvaient jouer sans surveillance particulière dans les rues.

Selon les dires de Jacques, on peut imaginer des relations de voisinage basées sur la familiarité et l'interconnaissance. Aujourd'hui, Jacques nous dit qu'il faut continuer à préserver ce mode de vie d'autant, qu'il a l'impression que celui-ci est mis en danger par la venue de nouveaux habitants aux habitudes de vie différentes<sup>13</sup>. Tous les matins, Jacques est au bar du coin, en prenant son café, il converse avec d'autres habitants du quartier, des hommes du même âge ayant, eux aussi, grandi dans le quartier. Ils discutent ensemble de politique, de l'actualité marseillaise mais aussi de leur vie respective, de la famille, des enfants et jouent à la belote. Jacques est aussi président d'une association qui s'occupe de promouvoir le quartier et c'est dans ce bar qu'il organise ses réunions. Il dit connaître presque tout le monde dans le quartier. D'ailleurs, sur un ton protecteur, il m'a proposé de venir le voir si j'avais des problèmes avec des gens du quartier ou besoin de quoique se soit.

Si cette proposition de Jacques est sa façon de se montrer coopérant et de m'aider dans ma recherche, c'est aussi parce qu'il apparaît capable de gérer positivement les conflits du quartier et même intervenir à titre personnel auprès des habitants. Jacques propose un mode de résolution des problèmes entre les habitants jouant de sa notoriété dans le quartier pour intervenir s'il y a lieu.

Sa notoriété s'appuie sur plusieurs choses. En premier lieu, Jacques a grandi dans le quartier et connaît les anciens habitants qui y sont restés. Ensuite, Jacques a une vie publique au quartier du Panier. Il rend services aux habitants du quartier en leur apportant son aide pour tenter de régler différents problèmes : problème de voisinage, problème avec la loi, difficulté à se trouver un logement. Enfin, Jacques adoptant un comportement de « parrain » et à des attentes pour « services rendus » face aux habitants du quartier.

Il y aurait donc pour Jacques de l'interconnaissance entre les résidents, mais aussi un système de don contre don entre Jacques et certains habitants du quartier, ce qui laisse peu de place à des relations tournées vers l'anonymat, et à un mode de résolution des problèmes individuels médiatisés par les institutions (police, organisme communautaire, travailleurs sociaux, espace de délibération citoyenne). On est ici dans un système relationnel de l'entre soi où le quartier se présente comme une grande maison, un territoire privatisé. Jacques s'imagine le quartier comme un territoire appartenant à une communauté de résidents, un territoire sous le contrôle de cette communauté.

---

<sup>13</sup> Cette mise en danger n'est pas seulement ressentie par la venue des nouveaux habitants mais aussi par la venue des immigrants. Par contre les propos de Jacques sont plus atténués à l'égard des habitants des nouveaux habitants ceci non pas en raison de leur origine sociale mais parce qu'ils sont « français » et blancs. Jacques ne cache pas son nationalisme, son catholicisme et l'idée que la France appartient aux français. Pour me faire voir à quel point il était patriote, il m'a montré les drapeaux de la France qu'il avait dans sa chambre, ses maquettes de soldats de l'armée de Napoléon ainsi que les symboles religieux accrochés sur les murs.

## 2.2 Les enfants du Panier

On pourrait dire qu'il y a une homologie de stratégie entre celle de Jacques et celle des groupes de jeunes du quartier, mais celle-ci s'articule différemment. La stratégie des jeunes n'est pas traversée par une implication politique dans le quartier, ni par la constitution d'une « clientèle » à qui l'on rend des services pour venir alimenter sa notoriété, voire sa notabilité. Cependant, l'appartenance à une communauté de résidence et la volonté de s'approprier le quartier est mise en relief lorsque les groupes de jeunes se désignent comme étant « les enfants du Panier ». La saillance de la catégorie « les enfants du Panier » est essentiellement mobilisée lors d'interaction avec les nouveaux habitants. Elle vient marquer une distinction entre « les originaires du quartier » et les nouveaux habitants. Il s'agit non seulement de montrer ses origines territoriales mais surtout de souligner qu'ils sont arrivés les premiers. Le territoire du quartier du Panier est leur.

Le mode de socialisation de ces groupes de jeunes est aussi rythmé par l'interconnaissance. Sans se fréquenter, les enfants du Panier se reconnaissent. Cette reconnaissance d'autrui passe par un ensemble de gestes ritualisés : un salut, une poignée de main, un coup d'œil ou encore un claquement de la bouche. Par ces gestes, on montre que l'on fait partie du groupe, mais aussi on marque sa présence dans l'espace. Les gestes de reconnaissances constituent une méthode pour investir l'espace, se l'approprier à partir d'accomplissements corporels.

Ces rituels de reconnaissances pratiqués par les groupes de jeunes diffèrent des modes de socialisation des nouveaux habitants. Les nouveaux habitants investissent l'espace public d'une toute autre manière. Leurs modes relationnels sont plutôt basés sur l'anonymat, l'indifférence et la réserve.

Toutefois, ces positions ne constituent pas pour autant un repli sur soi. Comme l'a montré Simmel, la distance envers autrui est une manière pour contenir les conflits :

*« (...) Si je ne me trompe pas, intérieurement cette réserve n'est pas seulement de l'indifférence, mais plus souvent que nous en avons conscience, une légère aversion, une mutuelle étrangeté et une répulsion partagée qui, dans l'instant d'un contact rapproché, quelle que soit la manière dont il a été provoqué tournerait aussitôt à la haine et en conflit. (...) L'antipathie nous protège, ainsi que la phase de latence qui précède le conflit ouvert ; elle produit des distances et des écarts sans lesquels, somme toute, nous ne pourrions pas mener ce genre de vie. » (Simmel, p.68, 1903).*

Selon Simmel, la position de réserve et d'anonymat que l'on rencontre en ville, voire la méfiance est la condition de la poursuite d'une forme d'interaction consistante :

*« Cela forme avec les forces d'unification, au sens étroit, un tout inséparable de la configuration de la vie en grande ville : ce qui y apparaît immédiatement comme dissociation n'est en réalité qu'une de ses formes élémentaires de socialisation. » (Simmel, p.68, 1903).*

Cette forme « d'insociable sociabilité » pratiquée par les nouveaux habitants est remise en cause par les groupes de jeunes. Elle est plutôt perçue comme un manquement aux rituels de reconnaissance propre à ce groupe. Le manquement à ces rituels se révèle de deux manières.

Tout d'abord, le fait ne pas saluer autrui est perçu comme une façon de poser une limite, une frontière avec l'autre. Lorsqu'une personne ne salue pas une autre personne dans le quartier, cela s'interprète comme une manière de venir marquer la différence. Elle a pour effet de séparer les membres du groupe des autres. L'anonymat et l'indifférence des nouveaux habitants sont alors perçus comme un signe de distanciation, voire d'hostilité. Ensuite, en adoptant une posture de réserve, telle que ne pas chercher à marquer sa présence ou à inscrire son corps dans l'espace, est entendue comme un signal de peur. Les groupes de jeunes se moquent souvent des nouveaux habitants qui marchent rapidement dans les rues comme s'ils préféraient montrer un profil bas, et avaient peur de montrer leur présence dans l'espace.

### 3. Le quartier du Panier, un espace controversé : regard sur les incivilités

Ainsi, les usages différentiels des rues, des trottoirs et des places du quartier entre les nouveaux habitants et les anciens habitants font constamment l'objet de négociation et de médiation entre les deux groupes. Les frontières ne sont pas complètement imperméables. Les nouveaux habitants sont conscients qu'ils ont à faire face à des codes et usages différents. Cette « rencontre » avec la différence est néanmoins une source de remise en question de leur propre identité qui les mène à reproduire partiellement leur système de valeurs. Les nouveaux habitants chercheraient à établir des lignes de partage de l'espace avec les groupes de jeunes. Inversement, les groupes de jeunes se confrontent aux autres qui parcourent le territoire. Dans ce face à face, un régime de distance s'établit. Il se met en place des règles de partage entre les deux groupes. Cela permet une non prise d'assaut du territoire. Mais, nous verrons dans la section qui suit que s'il n'y a pas d'enclave, les règles de partage ne sont jamais prises pour acquises et fixes. Dans une temporalité donnée, l'espace partagé se transforme en espace controversé et contesté notamment par l'usage d'incivilités commises par les enfants des anciens habitants à l'encontre des nouveaux habitants.

#### *3.1 Perspectives d'analyse des incivilités : des coups de canifs dans les rapports d'altérité*

La notion d'incivilité est généralement employée en référence à des actes précis comme la dégradation de biens publics, les tags, le manque de propreté et le bruit, le défaut de politesse voire

l'agressivité verbale. Les incivilités sont aussi des gestes qui peuvent correspondre à des actes de délinquance comme le vol à l'arraché, les pratiques d'intimidation envers autrui, le vandalisme, et sont donc passibles de conséquences pénales. Lorsque les incivilités entrent dans le registre du droit, elles sont considérées comme des délits mineurs. Toutefois, la particularité des incivilités n'est pas de constituer des actes jouant avec les limites de la légalité. Ce qui est important à retenir concernant les incivilités, c'est qu'elles contreviennent moins aux lois qu'aux normes sociales en vigueur concernant les usages des espaces publics ou ce que Roché (1996) nomme *l'ordre en public*. La notion d'ordre en public fait référence à l'idée que les relations entre les gens au sein des espaces publics (la rue, les halls d'immeubles, les gares) sont codifiées, non pas par le droit, mais à partir de normes sociales et de rituel de reconnaissance permettant aux individus d'entrer en relation et cela en toute confiance :

*« À mes yeux, les incivilités sont des atteintes à l'ordre en public. C'est un concept qui est très proche de celui d'ordre public, en dehors du fait qu'il émane de la population sans être codifié par le droit (...). Les relations sociales sont comme autant de tribunaux modèles réduits, le lieu où s'expriment les droit pour tel ou tel individu de se livrer à telle ou telle pratique. À mon sens, l'ordre en public c'est cela même : ce qui se joue dans le respect des rituels de la civilité, dans la négociation des rencontres, des entrées en relation, et aussi des apparences des choses et des hommes » (Roché, p.75, 1996).*

Si les incivilités viennent remettre en question *l'ordre en public*, poursuit l'auteur, c'est parce qu'il s'agit de gestes qui transgressent les normes sociales et les rituels interpersonnels mis en pratique par les acteurs sociaux au sein des espaces publics. Dès lors, si l'on se situe dans cette perspective d'analyse, une des conséquences des incivilités serait le bris de confiance dans les relations avec autrui. Pour parler de ce bris de confiance, Peyrat (2003) définit les incivilités comme des gestes venant porter des coups de canifs dans les relations avec autrui puisqu'elles brisent le climat de confiance, climat indispensable selon l'auteur au fonctionnement de la cité. Dès lors, les deux auteurs empruntent les mêmes perspectives d'analyse. Les incivilités seraient à la source du sentiment d'insécurité puisque la confiance étant ébranlée au sein des relations sociales, elle laisserait place au sentiment de menace (réel ou fictif) envers autrui.

Si cette explication des incivilités ou plutôt du sentiment d'insécurité nous semble plausible, elle demeure muette sur un point : pourquoi certaines personnes font usage des incivilités ? Nous allons tenter de répondre à cette question dans la section qui suit en regardant de plus près de quoi il est question lorsque des incivilités sont commises par les jeunes habitants du Panier.

### 3.2 *Ethnographie des incivilités*

Nos observations concernant les incivilités se sont concentrées sur des gestes commis par certains jeunes dont les parents font partie des anciens habitants du quartier. Si nous ne pouvons être plus précis sur l'identité des personnes commettant des incivilités, c'est essentiellement parce que nous ne les avons pas rencontrées et mener des entretiens avec ces jeunes. Si nous n'avons pas rencontré ces personnes, c'est parce que nous étions identifiés par ces jeunes comme faisant partie des nouveaux habitants. Dès lors, nous ne souhaitons pas attiser les tensions. De plus, nous savions que la durée de notre terrain n'était pas suffisamment longue pour à la fois développer des relations de confiance avec les nouveaux habitants et les anciens habitants. C'est pourquoi nous avons donc préféré ne pas mener d'entretien à la va-vite avec ces jeunes qui auraient été selon nous interprétés comme un manque profond de respect.

Néanmoins, nous avons cherché à obtenir des renseignements à propos de ces jeunes par l'intermédiaire d'autres personnes connaissant bien le quartier ou encore victimes d'incivilités. Nous savions que ces personnes connaissent certains de ces jeunes. Toutefois, celles-ci n'ont pas voulu nous en parler ou sinon ont été très évasives dans leurs propos. Par contre, nous avons réussi à avoir certaines informations grâce à un précieux informateur qui connaît bien certain de ces jeunes puisque comme il nous l'a dit, il a grandi avec eux.

Notre informateur nous a donc expliqué qu'il existait une petite bande de jeunes au Panier pratiquant des activités illicites et ne se gênaient pas pour pratiquer des formes d'intimidation à l'encontre des nouveaux habitants dans le but non seulement de les faire peur mais aussi de s'assurer de leur silence quant à leurs activités. Il circule aussi une rumeur dans le quartier comme quoi certains commerçants faisant partie des nouveaux habitants sont victimes de racket. Ainsi, on peut présumer qu'une partie des incivilités commises par les jeunes du Panier s'inscrit à l'intérieur de pratiques délinquantes. Si l'ordre public est ici menacé, c'est essentiellement parce qu'un groupe en particulier tente d'exercer son contrôle sur le territoire dans le but, d'une part, de montrer aux nouveaux habitants qu'ils doivent se conformer à certaines pratiques illicites du quartier et surtout, se taire face à ces pratiques. L'intimidation est une manière pour s'assurer qu'il n'y aura pas de délation. D'autre part, contrôler le territoire c'est aussi une manière pour s'assurer qu'il n'y aura pas d'autres concurrents potentiels qui pourraient menacer le monopole du marché de la protection (Mattina, 2004).

Nous avons recueilli des témoignages de la part de nouveaux habitants expliquant avoir été victimes de ces menaces et pratiques d'intimidation. Nous pensons en particulier à Marie, qui vit au



rez de chaussé. Elle nous a raconté que pendant une année, des jeunes faisaient le commerce de la drogue sur un coin de rue qui donnait sur sa fenêtre de chambre. Au départ, ce commerce la gênait en raison du bruit qu'il occasionnait. Face à ces nuisances, elle a demandé aux jeunes de faire moins de bruit ou sinon d'aller ailleurs. Elle nous a expliqué qu'à partir du moment où elle s'est entretenue avec les jeunes, ceux-ci ont commencé à uriner sur le bord de sa fenêtre de chambre et à l'insulter lorsqu'elle les rencontrait dans la rue. Marie n'a jamais porté plainte à la police. Elle nous a dit que cela ne servait à rien puisque la police ne s'intéressait pas au « petit dealer. » Après un an, ces jeunes sont partis suite à une intervention policière dans le quartier.

Nous avons aussi observé d'autres formes d'incivilités commises par les jeunes du quartier. Celles-ci visent toujours à contrôler le territoire, mais il s'agit moins d'instituer un régime de protection des activités illicites. Nous pensons par exemple aux jeunes circulant en mobylette lors de la fête du Panier ainsi qu'aux autres jeunes qui ont menacé les techniciens, ou encore aux bruits occasionnés par des jeunes tard la nuit lorsqu'ils font la fête dans les rues du quartier. Il arrive souvent aussi que des nouveaux habitants voient leurs pneus de voiture crevés ou encore se font insulter dans la rue par certains jeunes. Ces gestes font partie de l'économie des violences dans la mesure où il s'agit d'actes d'intrusion qui ont pour effet volontaire ou involontaire la dépossession d'autrui, le dommage ou la destruction d'objets inanimés (Héritier, p.17, 1996).

On peut situer ces pratiques dans le registre des incivilités dans la mesure où les codes d'usage de l'espace public sont remis en cause. De façon très conformiste, nous pourrions dire que tous ces gestes délogent aux règles d'usage de l'espace public. De plus, ils occasionnent un malaise dans les rapports avec autrui. Sans parler d'un sentiment d'insécurité, nous pourrions dire que ces types de pratiques ne permettent pas de circuler librement dans l'espace. En effet, comme le suggère Roché, « *L'inscription et la persistance de signe de désordre conduisent l'individu à ne plus se sentir chez lui : d'autres ont le pouvoir de marquer « son » territoire des signes de leur domination* » (Roché, p.99, 1996).

Dès lors, il nous semble que ces gestes vont plus loin que seulement porter des coups de canif aux relations avec autrui et de contrevenir à l'ordre en public. Nous parlions plus haut d'une forme de contrôle de l'espace et de marquage du territoire. Les incivilités pourraient alors être analysées comme le propose Anselme (1993) comme un moyen afin d'acquérir une légitimité « à être là » et à tenir sa place. Toutefois, l'acquisition de cette légitimité se fait par le biais de pratiques inhospitalières et territoriales. Comme le suggère I. Joseph, les pratiques inhospitalières consistent à signaler à l'étranger qu'il n'est pas chez lui et : « *À parsemer l'environnement de dispositifs en quelque sorte embarqués qui disent que l'espace appartient à une communauté de résidence et se*

*trouve sous contrôle* » (Joseph, p.48, 1998). Ainsi, il nous semble que les incivilités commises par les jeunes se situent dans cette logique de contrôle du territoire. Toutefois, une question demeure : pourquoi faire usage de la violence et du contrôle pour afficher et assurer sa présence ?

## Chapitre 8. Les théories de l'anthropologie de la violence

### 1. La violence fonctionnelle

La violence n'est pas un phénomène dépourvu de complexité pour quiconque souhaite lui donner du sens, l'expliquer, l'analyser. La souffrance, parfois l'horreur, la négation de l'être et la destruction de soi qu'engendre la violence sont des obstacles sérieux pour toute entreprise qui cherche à rendre intelligible ce qui finalement constitue une violation des valeurs humaines. Si les désordres à la fois collectifs et subjectifs qu'entraîne la violence sont des obstacles sérieux à toute entreprise d'intelligibilité, nous pourrions ajouter que cette quête d'intelligibilité est aussi une manière pour mettre de l'ordre et contenir les désordres engendrés par la violence. Ainsi, chercher à expliquer la violence, formuler un discours légitime sur celle-ci, bref lui donner du sens, un langage et l'inclure dans un système de référence sont aussi une manière de composer avec les forces du chaos.

Ce processus de mise en cohérence de la violence s'inscrit dans un mouvement qui permet alors d'avoir une « prise » sur le désordre. Ainsi, toute forme de discours sur la violence peut être comprise, d'une part, comme des récits qui structurent le monde, l'ordonne. D'autre part, cet ordonnancement du monde est en relation dialectique avec l'obscur, le désordre, voire la mort.

Dans un même ordre d'idée, nous pourrions dire que l'anthropologie constitue un discours de la violence traversé par des forces structurantes, ces forces étant, elles-mêmes alimentées par une certaine sensibilité face au désordre. Toutefois, tous les discours en anthropologie et plus précisément en anthropologie de la violence n'articulent pas de la même manière les forces structurantes et les forces du chaos.

Parmi ces discours, nous avons celui de G. Balandier. Il nous semble que trois vecteurs d'intelligibilité sont proposés par Balandier pour comprendre la violence. Premièrement, Balandier suggère que l'ordre de la société est né de la violence :

*« (...) Tous les commencements de société, les commencements de civilisation, les commencements de régime, lorsque la continuité d'une société a été rompue par une révolution ou d'autres accidents historiques, sont toujours rapportés dans le langage d'une épopée violente. Lorsque l'on a comme je l'ai eue la curiosité des textes, mythes, légendes qui parlent des commencements, on est très frappé de voir que ces narrations évoquent des transgressions, des épreuves, des combats, une victoire. Ce que nous montrent les mythes d'origine, ce sont des cycles de violence : c'est cela dont ils nous rendent compte ; c'est cela qu'ils décrivent : des cycles de violence initiaux à l'occasion desquels s'affrontent des dieux et/ou héros, qui se concluent par le triomphe de l'un des dieux ou de l'un des héros, triomphe qui permet justement de casser le cycle de la violence, qui permet ensuite de domestiquer la*

*violence et de civiliser par les techniques, par les normes, par les rites* » (G. Balandier, p.12, 1979).

On comprend alors que la violence est utilisée comme un moyen en vue d'instaurer un nouvel ordre. Or, lors de l'instauration de ce nouvel ordre, c'est-à-dire lorsque que comme l'écrit Balandier, un dieu ou un héros vient casser le cycle de la violence, la violence de fondation ne disparaît pas pour autant et demeure toujours une menace pour le nouvel ordre institué. Dès lors, et il s'agit du deuxième vecteur d'intelligibilité formulé par Balandier, la violence fondatrice doit être contenue, domestiquée, civilisée. G. Balandier identifie différents moyens pour domestiquer la violence. Pour les sociétés contemporaines, il retient la loi et la justice comme formes de violences instituées et légitimes, découlant du schéma wébérien où l'État est l'organe de la société détenant le monopole de la violence légitime. Si Balandier n'insiste pas sur la violence des institutions étatiques, il souligne le rôle de la religion faisant de celle-ci le socle de domestication de la violence. S'inspirant de l'analyse de R. Girard sur le rituel sacrificiel, Balandier le met en perspective dans un espace-temps. Cet espace-temps, entièrement codifié et institutionnalisé servirait de cadre performatif à la violence grâce à sa symbolisation et sa théâtralisation. Aussi, le carnaval serait un espace de ritualisation de la violence. La violence symbolisée se manifeste par des pratiques d'agression du pouvoir :

*« Ce qui est intéressant c'est que cela nous montre l'institution d'une sorte d'agression symbolique contre le pouvoir et son ordre, non afin de provoquer un changement de cet ordre et de ce pouvoir mais afin, au contraire, de revigorer, de raviver cet ordre et ce pouvoir. Vous le voyez ici, la société secrète elle-même ses propres violences contrôlées, non pas pour se remettre en cause, mais pour maintenir, pour se raviver, pour se régénérer d'une certaine façon »* (Balandier, p.14, 1979).

On voit apparaître dans cette citation un troisième vecteur d'intelligibilité de la violence. La violence ritualisée serait fonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle aurait pour fonction de maintenir la société ensemble voire de la revivifier par la mise en scène et la symbolisation du désordre. Cette posture d'analyse proposée par Balandier a longtemps été dominante en anthropologie notamment en ce qui concerne l'analyse des rituels, qu'ils s'agissent des rituels performés dans les sociétés dites lointaines que les sociétés proches. Par exemple, D. Lepoutre (1998) montre que les pratiques agonistiques comme les rixes, la boxe, les joutes verbales entre adolescents issus de milieu populaire sont des formes de ritualisation de la violence et comportent une dynamique collective.

Ainsi, ce type d'analyse aborde la violence comme une composante des collectivités, voire comme une dimension essentielle pour le maintien de la société. Mais si la violence a un rôle fonctionnel et relève d'une dynamique collective positive, elle ne peut que se situer à l'intérieur de cadres institués et ritualisés. M. Maffessoli résume bien ces deux propositions.

« Que se soit d'une manière paroxystique, d'une manière ludique, ou d'une manière tout à fait quotidienne, nous sommes renvoyés à une explication antithétique de l'existence, il s'agit de comprendre l'ordre du monde comme étant l'expression d'un éternel conflit. La violence qui en est issue, et que l'on peut rapprocher d'une volonté de puissance, doit faire l'objet d'une perpétuelle négociation, doit entrer dans le jeu social sous peine de se jouer du social dans des formes sanguinaires dont les histoires humaines nous montrent le paroxysme et le ravage. Par contre, lorsque la violence est assumée, par le sacrifice, le rituel, le jeu, l'orgie, la parole etc.... Elle participe d'une manière fonctionnelle à la restauration de l'harmonie, au développement du collectif » (Maffessoli, p.196, 1979).

À partir de cette théorisation de la violence, pourrait-on définir les incivilités comme des formes ritualisées de la violence ayant pour fonction de contrôler et de contenir le désordre ?

Il semblerait que les incivilités qui ont eu cours au Panier ne seraient pas assimilables à une violence fonctionnelle ou ritualisée, ni d'ailleurs à une caractéristique de la sous-culture juvénile parce que d'abord la violence qui sous-tend les incivilités n'est pas une violence organisée, régulée et codifiée. Cette violence est spontanée. Elle traduit une révolte et une somme de frustrations contre la société.

Dès lors, on voit que les analyses qui traitent de la violence fonctionnelle comportent certaines limites pour rendre compte des violences qui sortent des cadres ritualisés. Ces limites viennent du fait que d'une part, toute violence n'étant pas ritualisée est, dans cette position théorique, exclue de la culture pour se déplacer du côté de l'inhumain et de la barbarie. D'autre part, en faisant balancer certaine forme de violence du côté de la barbarie et « des forces sanguinaires », cette posture se coupe de toute possibilité permettant de rendre compte du désordre. Comme le remarque Hastrup :

« *The modernist legacy of thinking about (other) cultures in terms of order, pattern, system and essential stability tended to alienate manifest disorder, including human suffering, from culture. With the acknowledgement of fragmentation and instability as part of human experience came a need for new modes of representation, modes that would not represent only order but also invoke the reality of disorder* » (Hastrup, p.313, 2003).

Dès lors, est-il envisageable d'entrer de plein fouet dans le désordre ? Et si oui, comment en rendre compte ?

## 2. Une anthropologie de la souffrance

Une des voies explorées par l'anthropologie et se situant plus spécifiquement du côté du désordre a été de prendre pour analyse l'expérience subjective de la souffrance. Ainsi, selon cette position, au cœur de la violence résiderait l'idée de souffrance :

« *Il ne peut y avoir d'idée de la violence sans une forme quelconque de souffrance qui l'accompagne. La violence n'existe que parce que d'une part, elle présuppose une souffrance*

*qu'elle engendre et que d'autre part, elle est l'expression d'une souffrance qu'elle cherche à atténuer* » (Bibeau et Perreault, p.146, 2003).

Les analyses qui traitent de l'expérience subjective de la souffrance ont pour particularité, contrairement à l'approche de Balandier sur la violence fonctionnelle, de ne pas situer la violence comme une force qui participe à l'ordre de la société. Dans les analyses de la souffrance, il est plutôt question, comme l'écrit Hastrup, de regarder la souffrance et la violence comme des réalités propres qui se superposent à la culture :

*« the counterpoint of culture belongs and should remain outside the discursive order of culture ; to incorporate it into culture, and to explain it by reference to driving forces inherent in that culture, is to normalize what is at base a violation of human worth »* (Hastrup, p.314, 2003).

Dès lors, regarder la souffrance à son état brut, c'est observer le silence, c'est comprendre qu'aucun savoir ou langage ne peut être articulé. Pour citer encore une fois Hastrup :

*« At the counterpoint of culture, no measurements or definition apply. Suffering and silence reign supreme (...). In this darkness and this silence, there is neither ontology nor epistemology, hermeneutics nor semiotics, materialisms nor idealism, and most important neither culture nor Culture »* (Hastrup, p.314, 2003).

De son côté V. Das (1987) va un peu plus loin dans l'analyse du silence et de la souffrance en suggérant que les relais de communication pour exprimer la souffrance ne sont pas les mots mais plutôt le corps. Selon l'auteur, les mots sont à analyser comme des formes de narration, de mise en récit et d'une forme d'objectivation collective de la souffrance et de la violence. Néanmoins, nous dit l'auteur, afin de contourner cette difficulté il est alors possible d'analyser l'expérience subjective de la souffrance à partir du corps :

*« Yet when violence is present as spectacle, it is the territoriality of the body which provides clues to the understanding of the styles of violence. By the territoriality of the body, I mean that just as physical spaces are ordered in terms of systems of meaning, so is the body ordered so that the different parts, mode of movement, or ways of arranging the body, convey meaning »* (V. Das, p.11, 1987).

Le corps permet donc de mettre en langage la souffrance ou plutôt le corps articule la souffrance. Dans son analyse sur les lamentations des femmes victimes de viol lors de l'indépendance de l'Inde, V. Das (1997) montre d'une part que ces lamentations constituent une forme de transaction entre le corps et le langage. D'autre part, l'auteur nous dit que ces formes de transactions permettent de remettre en mouvement la vie bafouée :

*« Thus the transaction between body and language lead to an articulation of the world in which the strangeness of the world revealed by death, by its non-inhabitability, can be transformed into a world in which one can dwell again, in full awareness of a life that has die be lived in loss » (V. Das, approx. pp.69-72, 1997).*

Maintenant, si nous revenons sur notre thème initial que sont les incivilités commises par les jeunes habitants du quartier du Panier, pouvons-nous alors nous servir des concepts formulés par l'anthropologie de la souffrance pour comprendre la violence inhérente aux incivilités ?

L'idée formulée par Bibeau et Perrault (2003) selon laquelle derrière toute forme de violence il y a de la souffrance nous paraît un point de départ important. Ainsi, nous pouvons supposer que derrière les gestes de violence commis par les jeunes se dessinent de la souffrance. Toutefois, est-ce qu'une anthropologie de la souffrance, telle que nous l'avons présentée dans les pages précédentes est-elle possible lorsque l'on ne se situe pas du côté des victimes ? De plus, une anthropologie de la souffrance ne cherche pas à comprendre pourquoi il y a de la violence, question, rappelons-le, étant à la base de notre analyse.

Comment peut-on alors comprendre pourquoi il y a de la violence ? Il nous semble qu'une piste d'analyse a été ouverte par Hastrup (2003). L'auteur suggère qu'il est important, lorsque l'on analyse la violence, de ne pas regarder que ses conséquences, soit la souffrance, la destruction de soi, le silence mais comprendre ce qui justement produit de la souffrance et du silence. Bref, regarder les causes collectives de la violence plutôt que la manière dont la violence est vécue. Dès lors, lorsque l'on cherche à comprendre ce qui produit de la violence, deux concepts étroitement liés sont à notre portée soit, le concept de violence structurelle, et celui de violence symbolique :

*« Thus we realize that victimization and violation are never simply acts of individual destruction and speechlessness ; they also implicitly point to the kind and degrees of structural (or symbolic) violence, in other words those forms of violence that systematically negate and restrain the agency of individual selves » (Hastrup, p.314, 2003).*

### 3. La violence structurelle :

La notion de violence structurelle renvoie à l'idée que certaine situation de souffrance vécue par les individus ou des groupes d'individus relève de forces extérieures aux acteurs sociaux. Ces forces extérieures sont d'ordre économique, politique, social. Par exemple, l'article de P. Farmer (1997) nous présente deux biographies d'individus vivant en Haïti. La première biographie décrit l'histoire d'une jeune femme vivant dans un village pauvre. L'auteur nous décrit comment cette femme a été infectée par le virus du VIH suite à une relation plus ou moins consentante avec un haut

gradé de l'armée, et comment cette maladie l'a plongée dans la souffrance. La deuxième biographie présentée par l'auteur est celle d'un homme haïtien vivant aussi dans un village pauvre et ayant été soumis à la torture par les militaires sous le régime d'Aristide. À partir de ces deux biographies, que Farmer qualifie de typique en Haïti, l'auteur montre comment ces souffrances vécues individuellement relèvent d'une violence structurelle associée au régime politique et à la situation économique du pays. Ainsi, nous dit Farmer, ces deux personnages sont des victimes de violence structurelle, violence qui se cristallise en souffrance individuelle.

Nous pourrions ajouter que cette souffrance individuelle générée par la violence structurelle s'articule autour d'une position précise, soit celle de l'exclusion. Ainsi, la particularité de la violence structurelle est que celle-ci exclue. Elle ne fait pas que tracer des frontières, mais rejette et met *exit* des sphères sociales, politiques et économiques des groupes entiers.

Un autre exemple de violence structurelle présente dans les sociétés occidentales et largement documentée concerne le chômage. Depuis, le début des années 1980, tous les pays occidentaux connaissent des taux élevés de chômage de longue durée et d'emplois précaires. Dans ce cas de figure, la violence structurelle relève d'une force macroéconomique qu'est le néolibéralisme. D'autre part, une des sphères principales d'exclusion que produit le néolibéralisme s'articule autour du marché du travail. Ce qu'il faut alors comprendre, c'est que le chômage n'est pas tant une question de facteurs conjoncturels comme la crise économique ou, un moment de transition entre le fordisme et le post-fordisme mais plutôt de voir que le néolibéralisme constitue une force macroéconomique qui se structure de manière à rejeter, voire mettre à la poubelle les groupes sociaux qui ne répondent pas aux « critères de compétitivité » édictés par le marché du travail. Au-delà des critères édictés par le marché (flexibilité, mobilité, capacité d'innovation), ce qui est important à comprendre c'est qu'un individu qui répond à ces critères doit détenir du capital. Or, comme le montre Bourdieu, le capital se distribue et est approprié de manière inégale. Ainsi, les individus et les groupes sociaux ayant le moins de capital sont les plus soumis aux forces excluantes de l'économie.

Voilà en quoi le chômage, les emplois précaires et le non-emploi que connaissent les sociétés occidentales peuvent être analysés comme une violence structurelle. Ici, le moyen de contrainte et de façon arbitraire n'est pas la force physique mais une force inscrite à l'intérieur de la structure économique avec pour but l'exclusion de groupes sociaux hors des sphères dictées par le marché.

Cela dit, la structure ne se suffit pas par elle-même. Les forces macrostructurelles ne sont pas des entités qui opèrent de manière autonomes. Comme le suggère P. Bourdieu (Wacquant, p.142, 1992), pour que la violence structurelle soit opérante, il doit y avoir des agents qui participent à son maintien et à sa reproduction. Selon l'auteur, il y aurait alors un lien de correspondance entre les



structures extérieures et les agents. Pour expliciter ce lien de correspondance, l'auteur emploie les concepts de pouvoir symbolique et de violence symbolique.

#### 4. Le pouvoir symbolique et la violence symbolique

Le concept de pouvoir symbolique formulé par P. Bourdieu renvoie à deux idées. Premièrement, les systèmes symboliques, c'est-à-dire, les représentations, les types de classification et les manières de penser le monde produit par les acteurs sociaux sont ajustés aux divisions produites par les structures extérieures. Deuxièmement, si les systèmes symboliques des agents « *intériorisent l'inertie des structures extérieures* » (Wacquant, p.21, 1992), ces systèmes symboliques ont pour particularité d'être des instruments de domination dans la mesure où ils sont des instruments de légitimation de l'ordre établi. Ainsi selon Bourdieu, le processus fondamental à partir duquel opère le pouvoir symbolique est la légitimation de l'ordre établi par les acteurs sociaux :

*« Il (le pouvoir symbolique) s'accomplit dans et par une relation définie qui crée la croyance dans la légitimité des mots et des personnes qui les prononcent et il n'opère que dans la mesure où ceux qui le subissent reconnaissent ceux qui l'exercent »* (Bourdieu, p.123, 1982).

Ainsi, Bourdieu montre que la légitimation de l'ordre établi se réalise à partir de deux mouvements. Un premier mouvement consiste à imposer l'appréhension de l'ordre établi comme étant naturel à travers l'imposition masquée de système de classement et de structures mentales objectivement ajustées aux structures sociales. De plus, cette imposition du monde répond et sert les intérêts particuliers d'un groupe. Le deuxième mouvement dans lequel s'inscrit le processus de légitimation est que le pouvoir symbolique ne fait pas qu'imposer une vision du monde mais que cette imposition se fait avec la reconnaissance de ceux qui le subissent. Pour appuyer ses propos Bourdieu donne l'exemple du discours d'autorité :

*« La spécificité du discours d'autorité (cours professionnel, sermon, etc..) réside dans le fait qu'il ne suffit pas qu'il soit compris (il peut même en certains cas ne pas l'être sans perdre son pouvoir) est qu'il exerce son effet propre qu'à condition d'être reconnu comme tel. Cette reconnaissance - accompagnée ou non de la compréhension - n'est accordée, sur le mode du cela va de soi, que sous certaines conditions, celles qui définissent l'usage légitime (...). L'efficacité symbolique des mots ne s'exerce jamais que dans la mesure où celui qui subit reconnaît celui qui l'exerce comme fondé à l'exercer ou, ce qui revient au même, s'oublie ou s'ignore, en s'y soumettant, comme ayant contribué, par la reconnaissance qu'il lui accorde, à la fonder »* (Bourdieu, p.111, 1982).

Dès lors, on voit que le pouvoir symbolique procède par imposition, complicité et reconnaissance. Par reconnaissance, Bourdieu veut signaler l'idée que si le pouvoir symbolique est

reconnu c'est par un effet de méconnaissance. La méconnaissance ne renvoie pas à un déficit de connaissance et de savoir mais, à l'acceptation doxique du monde c'est-à-dire accepter l'ordre des choses comme naturel et allant de soi.

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le concept de violence symbolique c'est-à-dire l'effet de méconnaissance que produit le pouvoir symbolique :

*« La violence symbolique est, pour parler aussi simplement que possible, cette forme de violence qui s'exerce sur un agent social avec sa complicité (...). J'appelle méconnaissance le fait de reconnaître une violence qui s'exerce précisément dans la mesure où on la méconnaît comme violence ; c'est le fait d'accepter cet ensemble de présupposer fondamental, pré-réflexif, que les agents sociaux engagent par le simple fait de prendre le monde comme allant de soi, c'est-à-dire comme il est, et de trouver naturel parce qu'ils lui appliquent des structures cognitives qui sont issues des structures mêmes de ce monde » (Bourdieu, p.142, 1982).*

Ainsi, ce que suggère Bourdieu est que, s'il y a de la violence structurelle qui institue une division entre dominé et dominant, il y a aussi de la violence symbolique qui participe à la reproduction et à la transformation des structures de domination et cela par l'intermédiaire de systèmes symboliques que produisent les agents. Dès lors, la violence symbolique s'inscrit à travers les relations entre groupes sociaux sous le mode de la légitimation par les groupes dominants de l'ordre et des hiérarchies établit et de la reconnaissance par les groupes dominés de cet ordre des choses.

À la lumière du concept de violence symbolique formulé par Bourdieu nous pouvons alors nous demander si les rapports qui prennent forme entre les nouveaux et les anciens habitants du Panier peuvent se comprendre en termes de violence et de pouvoir symbolique. Afin de répondre à cette question, il est d'abord nécessaire de chercher à identifier quelles visions du monde les groupes dominants tentent-ils d'imposer ? Nous avons identifié trois visions du monde qui cherchent à s'imposer. Premièrement, l'imposition d'un modèle de vie axée sur la consommation. Deuxièmement, une vision du monde qui prêche pour la civilisation des mœurs. Troisièmement, l'imposition d'une nouvelle catégorie sociale, celle des classes dangereuses.

Ensuite, il faut se demander si les groupes dominés participent à leur propre domination. Nous tenterons alors de répondre à cette question en allant voir du côté des liens qui unissent les incivilités et les trois visions du monde que cherchent à imposer les groupes dominants.

## Chapitre 9. Les incivilités : des formes de résistances à la violence symbolique ou l'exercice de forme de domination ?

### 1. La consommation

La présence des nouveaux habitants au Panier constitue en soi une violence symbolique pour les anciens habitants. Cette violence se traduit à différents niveaux. Elle se traduit d'abord au niveau des signes de richesse, et ensuite au niveau du confort matériel qu'affichent les nouveaux habitants, bien que cette richesse ne doit pas être assimilée au luxe. Plus précisément, les nouveaux habitants ne roulent pas en Mercedes coupé sport, ne possèdent pas de diamants ou encore ne portent pas le dernier tailleur Chanel. Il ne s'agit pas de la haute bourgeoisie vivant de ses rentes et du profit. La richesse des nouveaux habitants du Panier est celle qui donne accès à la consommation de masse, c'est-à-dire celle qui permet d'avoir un lave-linge, une télévision, un ordinateur, un lecteur de DVD, des vêtements fabriqués par des grandes multinationales, un ameublement Ikea, un peu d'argent destiné aux loisirs et des économies pour partir une fois en vacances durant l'année. La plupart des nouveaux habitants vivent en conformité avec le modèle dominant de la société de consommation.

La violence symbolique qu'exercent les nouveaux habitants s'exprime dans une exposition quotidienne (mais non délibérée) d'un mode de vie plus confortable auquel les anciens habitants n'ont pas accès. Cela dit, les nouveaux habitants n'adoptent pas un comportement de provocation, mais les signes de ces avantages peuvent provoquer une certaine frustration de la part des jeunes du quartier. Nous soulignons que les logements réhabilités (les plus beaux, les plus confortables et qui ont une terrasse) ne leur sont pas destinés. En effet, côtoyer quotidiennement un mode de vie dont toute la société dit qu'il est légitime et auquel on n'a pas accès renvoie à sa propre misère et crée à la fois de l'envie, du ressentiment et un sentiment d'injustice. R. Castel définit le ressentiment comme :

*« Un mélange d'envie et de mépris qui joue sur un différentiel de situation sociale et fixe les responsabilités du malheur que l'on subit sur les catégories placées juste au-dessus ou juste au-dessous sur l'échelle sociale. (...) Le ressentiment collectif se nourrit du sentiment partagé d'injustice qu'éprouvent des groupes sociaux dont le statut se dégrade et qui se sentent déposséder des bénéfices qu'ils tiraient de leur position antérieure. C'est une frustration collective qui se cherche des responsables, ou des boucs émissaires » (Castel, p.48, 2003).*

R. Castel utilise cette notion pour tenter d'expliquer la montée du vote du Front National (parti politique national d'extrême droite) au sein des couches populaires. Castel (2003) y voit une analogie avec le poujadisme, et une réaction de « petits blancs » déclassés par la déqualification de

masse qui affecte majoritairement les milieux populaires. On peut avancer que ce ressentiment pourrait être transmis aux jeunes anciens habitants bien qu'il ne s'affiche pas dans un vote mais plutôt dans une certaine violence exprimée dans des pratiques délinquantes.

Les actes de délinquance les plus courants dans le quartier du Panier sont les vols à l'arraché dans les rues du quartier et les vols dans les appartements. Ces actes pourraient s'expliquer par des sentiments de ressentiment, d'envie et de frustration. En effet, ce type de délinquance n'est pas à proprement parler une délinquance acquisitive. D'ailleurs, il ne semble pas avoir dans le quartier, du moins en ce qui concerne les jeunes, de criminalité organisée.<sup>14</sup> Il s'agit selon nous d'une délinquance qui cherche à se réappropriier les biens et richesses auxquels ces jeunes n'ont pas accès. Voler les *riches* du quartier, c'est une manière de rééquilibrer les rapports, de se faire justice et accéder aux biens de consommations tant valorisés (téléphone portable, ordinateur, caméra numérique).

Ce type de délinquance pourrait être une réaction d'opposition face à l'injustice. La domination symbolique est reproduite et maintenue puisqu'il ne s'agit nullement de renverser l'idéologie dominante de la société de consommation. G. Bibeau et M. Perrault (2003) abondent dans le même sens et ajoutent le désir d'immédiateté des jeunes à profiter des biens de consommation :

*« Toutefois ils ne sont pas pour autant révolutionnaires. Leurs rêves sont plutôt ceux de tout le monde, ceux de la classe moyenne surtout, rêves qui ont beaucoup à voir avec les valeurs de notre société du confort dans laquelle triomphent l'individualisme, la propriété privée, la voiture et les signes extérieurs de la richesse, avec pour slogan quelque chose comme « être chez soi, tranquille, avec un peu de fric ». À côté des rêves pantouflards des uns, on trouve l'opposition, la violence, la petite criminalité, autant de débordement qui visent apparemment davantage à s'appropriier, par toutes sortes de moyens, de l'argent et des biens dont on veut profiter au plus tôt qu'à s'opposer aux valeurs dominantes de la société et à l'ordre éthique qu'elle impose » (Bibeau, Perrault, p.11, 2003).*

## 2. La civilisation des mœurs

Au modèle de la société de consommation porté par les nouveaux habitants qui se veut légitime et exerce un pouvoir symbolique puissant, s'ajoute un autre discours des nouveaux habitants, celui qui consiste à édicter les règles de bonnes conduites en société. Par exemple, comme nous l'avions remarqué auparavant, la cohabitation ne peut pas être complètement paisible entre les nouveaux et anciens habitants car les bruits quotidiens sont un problème récurrent qui suscite des conflits entre les deux groupes de résidents. Dans ce cas, l'objet de conflit, les bruits quotidiens, se situe du côté des normes et des valeurs morales quant à l'usage de l'espace public. Il nous est apparu

---

<sup>14</sup> La mafia est présente mais je ne crois pas que le vol des appartements des nouveaux habitants soit leur source de profit privilégiée.

que le discours des nouveaux habitants est un discours « civilisateur » au sens où l'entend N. Elias (1973). La civilisation des mœurs, nous dit Elias est un long processus historique au cours duquel l'élite a édicté les normes du bon savoir-vivre. Si, au départ, ces normes se limitaient à la classe dirigeante et s'inscrivaient dans un processus de distinction entre l'élite sociale et les couches sociales inférieures, elles tendent peu à peu à se normaliser dans l'ensemble de la société :

*« Il existe un milieu de cour plus ou moins fermé qui crée des modèles destinés d'abord à subvenir aux besoins de sa propre situation sociale et de la situation psychique qui en découle. La structure et l'évolution de la société française prédisposent et engagent apparemment d'autres couches à adopter les modèles créés par la couche dirigeante : c'est ainsi qu'ils se répandent lentement dans la société tout entière, non sans subir les modifications qui s'imposent »* (Elias, p.155, 1973).

Ce qu'Elias nous apprend sur les conditions de réalisation du processus de normalisation est intéressant puisqu'il ajoute à la situation sociale la situation psychique. Ainsi, pour qu'il y ait adoption du modèle créée par la couche dirigeante, il est nécessaire de modifier ou d'atténuer les instincts pulsionnels de l'individu pour les ranger du côté de l'intimité et de la sphère privée :

*« La société commence à réprimer la composante de plaisir positive de certaines fonctions en suscitant des sentiments d'angoisse, ou – pour être plus précis – à la reléguer, dans le domaine privé, dans le moi de l'individu, dans l'intimité ; elle s'efforce de conditionner les membres de la société de telle manière qu'ils ne ressentent plus, face à de telles actions, que les émotions négatives, le déplaisir, la répugnance, l'embarras »* (Elias, p. 296, 1973).

Le refoulement des instincts pulsionnels serait une manière pour régulariser l'insécurité, la peur et les angoisses de la vie en société. La civilisation des mœurs consiste donc en un long processus de pacification des mœurs, non pas à partir de la pression coercitive, mais davantage par l'intériorisation des tendances agressives, la mise à distance des instincts et l'inhibition de l'expression publique des émotions.

Dans cette perspective, on peut comprendre pourquoi il y existe un conflit qui oppose les deux groupes. En termes éliasiens, cela peut se traduire par une opposition - civilisés versus non civilisés. Les mœurs bruyantes des anciens habitants gêneraient parce qu'elles ne sont pas maîtrisées et reléguées au niveau de l'intimité et de la vie privée. Les plaintes des nouveaux habitants peuvent être comprises par les anciens habitants, et c'est d'ailleurs le cas, comme une tentative de « civilisation des mœurs ».

Dès lors, les incivilités commises par les groupes de jeunes ne seraient pas seulement le fruit d'un manque de politesse, d'éducation ou d'une méconnaissance des règles du bon savoir-vivre en société. Selon nous, elles relèvent plutôt de deux stratégies. La première stratégie est celle de rappeler

aux nouveaux habitants qu'ils ont adopté le modèle créé par la couche dirigeante à savoir qu'ils se comportent en ayant comme seuls repères les codes de la « civilisation ». Ainsi, les jeunes s'en prennent à l'adhésion des nouveaux habitants à une pseudo morale bien pensante, ce qui a pour effet de déstabiliser les nouveaux habitants quant à leur choix de « civilisation ».

Cela étant établi, la deuxième stratégie, selon nous, consiste à mettre les nouveaux habitants dans une position d'*outsider*. H. Becker (1985) utilise le concept d'*outsider* pour rendre compte d'un processus par lequel un groupe, ou des individus, désignent des individus du titre « d'étrangers » à leur groupe. Ce processus de désignation se construit selon le critère de la transgression des normes sociales en vigueur :

*« Quand un individu est supposé avoir transgressé une norme en vigueur, il peut se faire qu'il soit perçu comme un type particulier d'individu, auquel on ne peut faire confiance pour vivre selon les normes sur lesquelles s'accorde le groupe. Cet individu est considéré comme étranger au groupe »* (Becker, p.25, 1985).

Le concept d'*outsider* s'avère très utile aux études des comportements déviants. Becker a développé une posture d'analyse qui, sortant du point de vue essentialiste, a mis l'accent sur les processus de construction des catégories sociales comme le déviant et le marginal :

*« Ce que je veux dire, c'est que les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants. De ce point de vue, la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un transgresseur. Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette »* (Becker, p32, 1985).

Pour notre propos, il peut paraître peut-être incohérent, voire contradictoire d'employer la notion d'*outsider* pour analyser les nouveaux habitants du Panier. Cette notion renvoie en dernière analyse à une critique de l'idéologie des groupes dominants ainsi que des institutions (hôpitaux psychiatriques, prison, école) qui, par leurs discours et leur savoir sont des dispositifs importants de normalisation (Becker utilise le terme d'entrepreneur de moral). Le concept d'*outsider* serait plutôt attribuable à ces jeunes qui commettent des incivilités et l'on pourrait très bien concevoir les nouveaux habitants comme des entrepreneurs de moral. Mais si nous nous en tenons seulement au processus mis en avant par Becker, c'est-à-dire, à la fabrication de la catégorie d'étranger à partir de critère se basant sur les normes sociales, il nous semble qu'employer la notion d'*outsider* pour parler des nouveaux habitants n'est pas complètement antithétique. Il faut garder à l'esprit que ce processus

n'est pas à sens unique. Comme l'écrit Becker, un étranger étiqueté comme tel peut aussi estimer que ses juges sont étrangers à son univers et considérer ces personnes comme des *outsiders*.

Les incivilités pourraient alors être interprétées comme un moyen pour montrer une désapprobation face à des comportements qui dérogent à la règle. Les groupes de jeunes se sentent étrangers aux normes sociales des nouveaux habitants, mais surtout, ils jugent le comportement des nouveaux habitants comme étant transgressif, c'est-à-dire étranger à leurs codes.

En dernière analyse, nous pourrions dire qu'étiqueter les nouveaux habitants comme des *outsiders* constitue un mouvement de renversement de la stigmatisation. Ainsi, les jeunes prennent le leadership du processus de normalisation en affublant les nouveaux habitants, au titre d'étrangers sur le plan social. Les incivilités cherchent alors à délégitimer le discours dominant sur la civilisation des mœurs et la morale des nouveaux habitants. Elles constituent des moments où la trame et la structure des rapports sociaux sont inversées, où le dominé tente de prendre la place du dominant et de reproduire sa domination.

### 3. L'insécurité et les classes dangereuses

Le troisième discours qui semble acquérir une relative légitimité porte sur le thème de l'insécurité. En effet, depuis environ une dizaine d'années, le thème de l'insécurité est fortement d'actualité et médiatisé en France. Il fait figure de combat et de lutte idéologique entre la gauche et la droite française. Le sentiment d'insécurité fait surface et se répand au sein de la population. Le mot « insécurité » fait maintenant partie du vocabulaire utilisé dans la vie courante. Chaque jour, on traite dans les médias des questions sécuritaires, qu'il s'agisse de l'augmentation de la délinquance, des incivilités ou la recrudescence des violences urbaines dans les quartiers dits sensibles. Peu importe l'angle dans lequel est abordée l'insécurité, on laisse planer l'idée que la société française serait sans dessus dessous et au prise avec des forces chaotiques qu'elle ne peut pas maîtriser.

Si les médias actuels font de l'insécurité leur fond de commerce et donnent à penser que la société est en train d'exploser ou d'imploser, cela ne signifie pas nécessairement que l'insécurité caractérise les sociétés actuellement mondialisées. Nous savons que la sécurité est une dimension consubstantielle à la coexistence des individus. Les États et toutes les institutions politiques sont les gardiens du maintien de l'ordre dans la société. Hobbes a bien montré que si une société ne se dote pas de lois, de droit, de constitution politique et d'institutions sociales, l'individu vivrait dans un état permanent d'insécurité, d'angoisse et de peur. Ne retenant que sa formule célèbre, « l'homme est un

loup pour l'homme », nous ne pouvons pas ignorer que la sécurité est un socle afin que les individus puissent faire société.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Le thème de l'insécurité serait-il traité de manière différente tout au moins dans le discours dominant ? R. Castel (2003) montre qu'il y a effectivement une transformation des schémas d'interprétation et de lutte contre l'insécurité. En remontant au dix-neuvième siècle, R. Castel constate que la société française et plus particulièrement l'État ont construit deux appareils de protection et de sécurisation. D'abord, un premier appareil de protection civile constitué de dispositifs pour le maintien de l'ordre, comme la justice, la police, et le droit. Mais s'y ajoute un deuxième appareil qui va émerger et qui vise à limiter l'insécurité sociale. Il s'agit de la constitution de régimes de retraite, de l'assurance-chômage, du salaire minimum, des services de santé etc...

Pour R. Castel, ce qui s'est transformé dans la situation actuelle se rapporte au déficit de la sécurité sociale par rapport à la sécurité civile. À titre d'exemple, il montre que la situation des jeunes des catégories populaires aux prises avec la délinquance n'est plus abordée sous l'angle de la question sociale, mais prise et analysée comme relevant d'une question de sécurité civile qui aurait un effet boomerang, le retour des classes dangereuses : « *la cristallisation sur des groupes particuliers, situés aux marges, de tout ce qu'une société porte de menaces* » (Castel, p.47, 2003), ce qui l'amène au constat qu'aujourd'hui, il s'est opéré un glissement, celui de l'État social vers un État sécuritaire qui prône davantage le retour à la loi et à l'ordre.

Ce glissement d'un État social vers un État sécuritaire aurait-il des effets indirects sur la manière dont les groupes de jeunes du Panier se définissent et se pensent dans la société ? Il n'est pas impossible de penser que l'ajout d'une dimension de dangerosité ne soit pas sans conséquence. H. Lagrange (2000) rappelle que dans les rapports entre un agresseur qui cherche à reconquérir l'estime de soi et l'agressé se défendant s'initie un processus de reconnaissance mutuelle.

*« La grande idée du jeune Hegel est que si l'individu ignoré ou méprisé cherche à porter atteinte au bien d'autrui, ce n'est pas pour satisfaire des besoins mais pour exister à nouveau aux yeux de l'autre. Certes, en spoliant un autre, celui qui vole porte atteinte à la forme générale de reconnaissance incluse dans les rapports juridiques en vigueur. Il le lèse en tant que personne, et celui qui est atteint dans sa personne ne peut réagir qu'en se défendant activement contre son agresseur. Cette réaction de celui qui est visé par l'agression peut ouvrir une phase de lutte comme processus de reconnaissance mutuelle »* (Lagrange, p.139, 2000).

Ainsi, la préséance stricte du jugement pénal peut aussi se traduire comme un acte de déni de reconnaissance sociale. Le glissement vers un jugement sécuritaire disqualifie complètement les



auteurs comme acteurs en se limitant qu'à l'aspect dangereux dont relève la violence. Le sujet pris en tant que tel est ainsi évacué, non reconnu. Le déni de reconnaissance ou la non-reconnaissance constitue une forme d'oppression, une forme de violence symbolique sur le sujet.

Les incivilités exercées par les jeunes du quartier du Panier pourraient se lire alors comme constitutives de politiques sécuritaires. Dans cette perspective, il ne serait plus possible d'établir un processus de reconnaissance mutuelle entre l'agressé et l'agresseur. Une surdétermination du déni de reconnaissance met l'agresseur dans une impasse.

*« Le jeune est violent quand devant lui, il n'y a personne ; une personne qui n'a aucune altérité. Il réagit au danger d'être personne, d'être effacé. Quand une présence insignifiante lui montre qu'il n'y a pas d'Autre pour lui, ça le rend furieux » (Sibony, p.102, 1998).*

Pour se sortir de l'impasse, c'est-à-dire pour aller au-delà de l'agression afin d'établir un autre type de rapports avec les nouveaux habitants, les jeunes du Panier n'ont pas le choix, ils ne peuvent que continuer à proférer des incivilités. On peut alors faire l'hypothèse que dans le futur, les incivilités pourraient servir à la fois de rappel à leur situation piégée mais aussi pour faire émerger une plus grande distance. En produisant ainsi une frontière structurelle entre nous et les autres, les jeunes du quartier pourraient imposer aux nouveaux habitants une rupture symbolique en montrant aux nouveaux habitants, par un usage récurrent des incivilités, qu'ils sont étrangers à leurs codes culturels et à leurs modes de vie. Si ce processus consiste à s'opposer à l'hégémonie des mœurs civilisatrices des nouveaux habitants en tentant d'inverser la stigmatisation, il faut comprendre aussi que ce processus pourrait s'inscrire dans une dynamique de différenciation et de construction de frontières entre le nous et les autres. Poser une limite, une frontière, s'est se montrer différent, mais aussi c'est s'accomplir comme Etre, c'est donner de la signifiante à son existence surtout lorsque celle-ci est menacée.

#### 4. Résistance et incivilités

À ce stade de l'analyse, on voit de plus en plus que les incivilités sont essentiellement des gestes qui viennent remettre en cause l'ordre. D'une part, les incivilités sont des formes de transgression. Elles vacillent entre le non-respect du droit et l'irrespect des normes d'usage de l'espace public nécessaire à la cohabitation (chapitre 7). D'autre part, nous avons vu que les incivilités sont des moyens pour inverser la stigmatisation dont les jeunes font l'objet. Elles sont aussi des moyens pour s'opposer au processus de civilisation des mœurs et à l'hégémonie de la morale des nouveaux habitants. Ainsi, dans les gestes d'incivilité résident des formes d'opposition et de

contestation de l'ordre établi. Dès lors, est-ce que nous pouvons dire que les incivilités sont des formes de résistance ?

Nous pensons que les incivilités sont des formes de résistance. Toutefois, il ne s'agit pas de résistance comme la sociologie des mouvements sociaux aime se la représenter, c'est-à-dire, en termes de mouvement collectif organisé, ayant un discours cohérent quant au nouveau modèle alternatif de société proposé. Les incivilités n'ont aucunement le but de proposer un nouveau modèle de société. De plus, il ne s'agit pas d'une action organisée avec la formulation d'enjeu spécifique et de stratégie particulière.

Néanmoins, certains éléments subversifs ne sont pas complètement absents. Ils résident dans le fait d'une part, que les jeunes sont conscients de l'arbitraire de la situation dans laquelle ils sont. Lorsqu'à travers les incivilités, les jeunes remettent en cause l'ordre, ils ne font pas que s'opposer aux normes dominantes, ils remettent aussi en question le fait que ce soient les groupes dominants qui dictent les croyances légitimes. Ainsi, les jeunes nous ne semblent pas complices de leur propre domination. Au contraire, il la rejette. Dès lors, la violence inhérente aux incivilités est à comprendre comme l'expression d'une haine, de la colère, voir de la souffrance face à leur situation.

Or, la haine et la colère viennent, certes, exprimer une résistance face à la domination et à l'oppression mais il faut aussi comprendre que ce type de résistance entretient une relation étroite avec le pouvoir. Ici, si les formes de domination sont identifiées et contestées c'est parce qu'il nous semble que la position de dominant et la détention de pouvoir sont désirées par les jeunes. Comme nous l'avons montré plus haut, le vol est un moyen pour acquérir des biens de consommation afin de « coller » avec le modèle dominant. Ensuite, le renversement de la stigmatisation opère de manière à inverser la trame des rapports sociaux, c'est-à-dire faire en sorte que le dominé prenne la place du dominant.

Ainsi, il faut voir que si les incivilités sont des marques de résistance, ces résistances sont en étroite relation avec un désir de pouvoir.

## Conclusion

L'objectif principal du présent mémoire de maîtrise a consisté à comprendre comment se fabrique et de quoi se compose le nouvel ordre social produit par la mondialisation économique. Nous sommes alors partis du postulat que puisque comme le suggère Sassen (2000), les modes de production et les centres de contrôle des flux de l'économie mondialisée se situent dans les villes globales, la ville globale pourrait alors constituer un terrain d'enquête privilégié pour une analyse du nouvel ordre social institué par la mondialisation économique.

Nous avons alors choisi de porter notre regard sur une ville en particulier, soit la ville de Marseille. Si nous avons choisi cette ville c'est qu'elle constitue à nos yeux un laboratoire de la mondialisation. Ainsi, comme nous l'avons montré dans le chapitre 3 suite à une analyse du projet *Euroméditerranée*, la ville de Marseille cherche à s'inscrire dans les sous-systèmes de la mondialisation en adoptant un modèle de développement économique calqué sur le modèle des villes globales. Il s'agit pour la ville de Marseille de développer dans un périmètre précis un centre d'affaires qui regroupera les entreprises de services spécialisés, c'est-à-dire des activités économiques reliées au secteur du tertiaire supérieur.

Dès lors, la ville de Marseille n'est pas encore une ville globale, mais met en œuvre de nombreuses stratégies pour le devenir. Parmi ces stratégies, il y en a une qui consiste à faire venir, dans le centre de la ville, les cadres de la mondialisation. À ce stade du projet, il est plutôt question d'aménager cet espace urbain et de le doter de nouvelles infrastructures afin d'accueillir et attirer cette nouvelle population. Dans le chapitre 4, nous avons alors défini cette stratégie, en nous appuyant sur le modèle de N. Smith, comme étant une politique urbaine de *gentrification*.

Nous nous sommes aussi demandés qui étaient réellement cette nouvelle population tant attendue par les promoteurs du projet *Euroméditerranée*. S'agissait-il des cadres de la mondialisation, de l'élite mondialisée ? Pourquoi cette nouvelle population venait-elle à Marseille ? Quels étaient les modes de vie de ce groupe et comment se déroulait alors la cohabitation entre les nouveaux et anciens habitants vivant dans le centre-ville de Marseille ? Et, finalement, comment cette nouvelle population participe-t-elle à la production d'un nouvel ordre social urbain ?

Afin de répondre à ces séries de questions, nous avons mené une enquête de terrain dans un quartier du centre-ville de Marseille nommée le quartier du Panier. Si nous avons choisi ce quartier, c'est d'une part parce qu'en termes statistique, la catégorie professionnelle des cadres était significative et d'autre part, parce que la présence de cette catégorie dans le quartier du Panier a augmenté significativement dans les années 1990, période où a démarré le projet *Euroméditerranée*.

Dans le premier chapitre du présent mémoire, nous avons alors présenté la composition sociale du quartier du Panier pour voir que ce quartier n'est pas composé d'une population socialement et culturellement homogène. De plus, en moyenne, la population du quartier vit dans des conditions de vie précaires connaissant un important taux de chômage ou encore vivant de l'assistance publique.

Dans le deuxième chapitre, nous avons vu que la ville de Marseille tente depuis les années 1970 de modifier la composition sociale du quartier ainsi que l'image du Panier notamment à partir d'une série d'opération de réhabilitation. Nous avons alors vu que ces opérations de réhabilitation pouvaient se diviser en deux phases. La première phase entreprise pendant les années 1970 et jusqu'au début des années 1990 a consisté à donner un coup de *lifting* au quartier. Le quartier du Panier a alors pris le label de village dans la ville. Il s'est métamorphosé en centre historique et s'est esthétisé par la mise en valeur du cadre architectural et des monuments contenus sur le site. Nous avons alors vu que cette restauration du quartier s'appuyait sur un travail sur la mémoire mobilisant alors les vestiges du passé pour en faire des symboles du présent.

Dans le chapitre 3, nous avons vu que la deuxième phase de la réhabilitation du quartier du Panier est en phase avec le projet *Euroméditerranée* et consiste particulièrement à produire de nouveaux logements qui accueilleront une nouvelle population. Nous avons vu que cette politique constituait une politique de vidage du centre-ville s'appuyant alors sur la spéculation du prix du foncier.

Dans le chapitre 5, nous avons analysé les trajectoires sociales, résidentielles et professionnelles des nouveaux habitants du quartier du Panier. Nous avons alors fait une étude comparative entre les nouveaux habitants arrivés au début des années 1980, que nous avons nommé les aventuriers, et les nouveaux habitants arrivés à la fin des années 1990, que nous avons nommé les cosmopolites. Si les trajectoires de ces deux groupes se distinguent sur plusieurs points, nous avons vu aussi que ces deux groupes s'installaient dans le quartier du Panier dans le but de mettre en pratique des valeurs hautement valorisées de leur identité soit la mixité sociale pour les aventuriers et le cosmopolitisme pour les cosmopolites. Nous avons vu, en ce qui concerne les aventuriers que cette valeur était en perte de vitesse si bien que de nombreux aventuriers sont partis du quartier. Pour ceux qui restent, ils ont alors investi le réseau associatif du quartier et participe à la sphère du pouvoir politique local.

Du côté des cosmopolites, nous pourrions faire l'hypothèse que les compétences en matière de cosmopolitisme pourraient constituer à terme du capital social pouvant être mobilisé comme une ressource afin de s'inscrire dans une vie professionnelle. En fait, nous nous demandons si le quartier

du Panier ne sert pas de fond de réserve, pour employer la terminologie marxiste, afin d'extraire une plus-value pouvant, dans le futur, être réinvesti dans le domaine professionnel. Tous les répondants cosmopolites que nous avons rencontré ont pour objectif, en ce qui concerne leur avenir professionnel, de travailler dans le domaine des échanges interculturels. Dès lors, leur mode de vie cosmopolite au Panier n'est-il pas une sorte d'école, une période d'apprentissage, pour plus tard mobiliser cette ressource au niveau professionnel et coopérer alors aux modes de production de l'économie du savoir et de la connaissance ?

Si tel est le cas, nous pourrions dire alors que les nouveaux habitants du Panier arrivés pendant les années 1990 représentent une sous-élite de la mondialisation, celle qui coopéra aux modes de production de produits culturels axés vers la diversité et la fusion des cultures.

Dans le cadre de ce présent mémoire, nous avons aussi cherché à comprendre comment se produisaient le contact et la cohabitation entre les anciens et les nouveaux habitants du quartier du Panier. Nous avons vu dans le chapitre 7 que les conflits entre les deux groupes concernaient les règles d'usage des espaces publics notamment au niveau du bruit et des rituels de reconnaissance. Ensuite, nous avons vu que des incivilités étaient commises par les « enfants » des anciens habitants à l'encontre des nouveaux habitants. Nous avons alors soutenu, en nous appuyant sur les analyses de Roché (1996) et Peyrat (2003), que les incivilités sont des gestes qui remettent en cause *l'ordre en public* tout en exerçant des formes de contrôle sur le territoire. Nous nous sommes alors demandés pourquoi les jeunes faisaient usage de la violence, violence dirigée à l'encontre des nouveaux habitants.

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons, dans le chapitre 8, fait un détour sur les théories proposées par l'anthropologie de la violence. Nous avons alors commenté les théories qui posent la violence comme étant fonctionnelle, pour ensuite voir les théories proposées par l'anthropologie de la souffrance. Finalement, nous avons retenu un modèle d'analyse en particulier, celui de P. Bourdieu qui analyse les relations entre groupe dominant et groupe dominé en termes de pouvoir et violence symbolique.

Dans le chapitre 9, nous avons cherché à comprendre en quoi les incivilités commises par les enfants des anciens habitants étaient-elles des formes d'opposition à la violence symbolique exercée par les nouveaux habitants. Nous en sommes venus à la conclusion que les incivilités relèvent, d'une part, d'une prise de conscience du régime de domination à l'œuvre et exercé par les nouveaux habitants. D'autre part, nous avons vu que les incivilités entretiennent un rapport ambivalent avec le pouvoir. Ainsi, si les incivilités sont des formes de résistance face à la domination, ces formes de

résistance sont à mettre en lien avec le désir qu'ont ces jeunes d'être dans une position de pouvoir et de prendre la place des dominants.

À la lumière de cette analyse, quelles conclusions pouvons-nous tirer quand à la nature du conflit qui oppose les deux groupes ? Premièrement, il nous semble que nous sommes en présence d'un rapport de force qui se traduit par l'opposition des jeunes face à la présence des nouveaux habitants, présence jugée comme une marque de domination. L'enjeu du conflit est alors l'espace. Les jeunes tentent de se réapproprier le quartier par des pratiques de contrôle du territoire. Ils tentent aussi d'inverser les formes de stigmatisation qu'ils subissent en montrant aux nouveaux habitants qu'ils sont des *outsiders*.

Dès lors, pourquoi s'institue-t-il un rapport de force ? Sommes-nous en présence d'un rapport de force qui met en jeu des antagonismes de classes ? Bref, sommes-nous en présence d'un conflit de classe ?

En ce qui concerne l'idée d'un conflit de classe, celle-ci peut-être intéressante sur un point particulier proposé par F. Dubet (2003) à savoir souligné le fait que nous sommes en présence de rapports sociaux marqués par des principes de domination. Comme le suggère Dubet, l'intérêt de raisonner en termes de classe sociale est surtout intellectuel afin de montrer la présence et la force des mécanismes de domination sociale :

*« Au-delà de la pluralité des secteurs socioéconomiques, de la société de masse et de la multiplication des clivages et des registres d'inégalité, d'âge, de sexe et d'ethnie, ... les rapports sociaux restent marqués par des principes de domination qui ne se réduisent pas aux seuls jeux des divers pouvoirs (...). Nous avons même intérêt à maintenir l'idée de rapport de classe parce qu'elle invite à voir de la domination là où la pensée sociale ne voit que l'ordre banal des choses » (Dubet, p.77, 2003).*

Ainsi, Dubet utilise la notion de classe sociale pour signifier un contexte précis et limité celui de rapports de domination. Dès lors, les classes sociales, comme le suggère l'auteur : *« constituent un programme intellectuel et politique, une manière de lire et d'expliquer des expériences et des conduites qui ne sont jamais directement l'expression de classes sociales concrètes » (Dubet, p.79, 2003).*

Si en adoptant la posture de Dubet, nous comprenons que les rapports sociaux sont marqués par des principes de domination, principes qui ont été analysés dans les deux derniers chapitres du mémoire, il nous reste toujours à préciser quel est l'enjeu et la nature du conflit qui oppose les deux groupes. Il nous semble alors que si l'on adopte le modèle marxiste, nous ne sommes pas en présence d'un conflit de classe. Pour qu'il y ait un conflit de classe, celui-ci doit d'une part être politisé, c'est-à-dire que les dominés doivent transférer leur révolte et leur résistance de la sphère intime vers la

sphère collective et produire alors un discours, une idéologie à partir de laquelle l'adversaire est identifié et contre qui il faut se mobiliser collectivement. Il nous semble que ce mouvement n'est pas à l'œuvre chez les enfants des anciens habitants. Au contraire, les marques de leur révolte sont spontanées et relèvent de la colère. De plus, dans un conflit de classe, l'adversaire est identifié et est défini en termes d'exploiteur et comme détenant les moyens de production. Certes, les nouveaux habitants du Panier, comme nous l'avons suggéré, coopèrent au moyen de production mais, ce n'est pas dans ces termes que les jeunes perçoivent les nouveaux habitants. Ils les perçoivent comme des envahisseurs qui ne respectent pas leur mode de vie. D'ailleurs, pourrait-il en être autrement dans la mesure où nous sommes en présence de relations de cohabitation et non en présence de relations de travail, relations qui sont au cœur du conflit de classe ?

Dès lors, nous pourrions ouvrir une autre piste d'analyse, celle qui place le déficit d'altérité comme étant l'enjeu principal du conflit qui oppose les anciens et les nouveaux habitants du Panier. Nous avons vu dans le chapitre 7 que les conflits entre les deux groupes relevaient de la confrontation en termes de pratique et de normes concernant les usages des espaces publics. Toutefois, si les nouveaux habitants tolèrent les modes de vie des anciens habitants et n'entrent donc pas en conflit ouvert avec ceux-ci, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils reconnaissent et partagent leurs valeurs. Nous avons vu que des jeux de distinction s'opéraient et que la morale bien pensante des nouveaux habitants prenait le dessus et participait alors à une forme de stigmatisation des anciens habitants. Nous pourrions aussi nous demander si, pour les cosmopolites, le fait d'être au Panier dans le but *d'extraire* de la plus-value ne les bloquent-ils pas dans la capacité à reconnaître l'autre même s'ils sont emprunts de bon sentiment dans ce domaine. N'ont-ils pas un rapport trop fantasmé et mythique face à l'autre ?

Il nous semble alors que le déficit d'altérité serait une piste d'analyse intéressante à regarder et nous permettrait alors de mieux comprendre le jeu des frontières qui s'érigent entre les deux groupes, frontières qui de plus en plus semblent devenir infranchissables.

### **Bibliographie :**

- Appadurai, A., (2001). *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.
- Attard-Maraninchi, M.-F., (1997). *Le Panier, village corse à Marseille*, Paris, Editions Autrement.
- Augé, M., (1992). *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- Authier, J.-Y.,(1996). « Mobilité résidentielles et effets de composition dans les processus de réhabilitation des quartiers anciens centraux », pp.335-352, dans HAUMONT, *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris, Coll. « Habitat et Sociétés », L'Harmattan.
- Balandier, G., (1979). « Violence et anthropologie », pp.9-22, dans MAFFESSOLI, *Violence et transgression*, Paris, Anthropos.
- Barth, F., (1998). *Ethnic groups and boundaries : the social organization of culture difference*, Prospect Heights, Waveland Press.
- Bauman, Z., (1999). *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel.
- Becker, H., (1985). *Outsiders*, Paris, Métailié.
- Bénazet, C., (1998). *Le PRI, une réhabilitation stratégique pour Marseille. Etude de cas au Panier*, Mémoire de DESS, Aix-en-Provence, Université Aix-Marseille III.
- Bertoncello, B., Rodigues-Malta, R., (2001). « Euroméditerranée : les échelles d'un grand projet de régénération urbaine », pp.405-420, dans DONZEL A., (sous la dir.), *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région*, Paris, Maisonneuve-Larose.
- Bertoncello, B., Girard, N., (2001). « Politiques urbaines à Naples et à Marseille : regards croisés », Méditerranée-Gap, 96 (1-2), pp.61-116.
- Bertucci, P., (2002). *Espaces publics et espaces de jeux au Panier. Réflexion sur l'aménagement des espaces publics dans le cadre de la réhabilitation*, Mémoire de DESS, Université Aix-Marseille III, Institut d'Aménagement Régional.
- Bibeau, G., Perreault, M., (2003). *La gang : une chimère à apprivoiser. Marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise*, Montréal, Ed. Boréal.
- Bidou-Zachariassen, C., (1984). *Les aventuriers du quotidien : essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bordreuil, J.-S., (1994). « SoHo, ou comment le village devient planétaire », *Villes en parallèle*, no. 20-21, pp.145-181.
- Bourdieu, P., (2003). *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P., (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard.



Castel, R., (2003). *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris, La république des idées, Seuil.

Castells, M., (2001). *L'ère de l'information : La société en réseau*, Paris, Fayard.

Chamboredon, J.-C., Lemaire, M., (1970). « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol.11, no.1, pp.3-33.

Choay, F., (1994). « Six thèses en guise de contribution à une réflexion sur les échelles d'aménagement et le destin des villes », pp.221-227, dans BERQUE, A., *La maîtrise de la ville : urbanité française, urbanité nipponne*, Paris, Editions de l'EHESS.

Choay, F., (1999). *L'allégorie du Patrimoine*, Paris, Ed. Du Seuil.

Das, V., (1997). « Language body : transactions in the construction of pain », pp.67-91, dans KLEINMAN, DAS, LOCK, (edited by), *Social Suffering*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press.

Das, V., (1987). « The anthropology of violence and the speech of victims » *Anthropology Today*, vol.3, no.4, pp.11-13.

Donzelot, J., (2004). « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation et gentrification », *Esprit*, mars, pp.14-40.

Dubet, F., (2003). « Que faire des classes sociales », *Lien social et politiques-RIAC*, no.49, printemps, pp.71-86.

Dubois J. et Olive M., (2001). « Euroméditerranée : un grand projet d'aménagement à l'épreuve du débat public », pp.421-444, dans DONZEL A., (sous la dir.) *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Elias, N., (1973). *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Pluriel ».

Farge, A., (1979). *Vivre dans la rue à Paris au 18<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Gallimard.

Farmer, P., (1997). « On suffering and structural violence: a view from below », pp.261-285, dans KLEINMAN, DAS, LOCK, (edited by), *Social Suffering*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press.

Glass, R., (1963). *Introduction to London : Aspect of Change*, London, Center for Urban Studies.

Gluckman, M., (1965). *Custom and conflict in Africa*, Oxford, Blackwell.

Goffman, E., (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit.

Halbwachs, M., (1994). *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.

Hannerz, U., (1996). *Transnational Connections : culture, people, places*, London, Routledge.

Hannerz, U., (1980). *Exploring the city. Inquiries toward Urban Anthropology*, New York, Colombia University Press.

Harvey, D., (1990). *The condition of postmodernity. An enquiry into the origin of cultural change*, Cambridge, Oxford, Blackwell.

Harvey, D., (1995). « L'accumulation flexible par l'urbanisation. Réflexions sur le posmodernisme dans la grande ville américaine », *Futur Antérieur*, no. 29, sept, publication en ligne, [http://multitudes.samizdat.net/article782.html?var\\_recherche=harvey](http://multitudes.samizdat.net/article782.html?var_recherche=harvey)

Hastrup, K., (2003). « Violence, suffering and human rights. Anthropological reflections », *Anthropological theory*. 3:3 pp. 309-23.

Héritier, F., (1996). « Réflexions pour nourrir la réflexion », pp.13-53, dans HERITIER, F., *De la violence*, Paris, Editions Odile Jacob.

Joseph, I., (1998). *La ville sans qualité*, Paris, Editions de l'Aube, coll. Société.

Lagrange, H., (2000). « Reconnaissance, délinquance et violences collectives », *Esprit*, oct., pp.131-153.

Lepoutre, D., (1998). *Cœur de Banlieue*, Paris, Editions Odile Jacob.

Maffessoli, M., (1979). « La violence ou le désir du collectif », pp.171-196, dans MAFFESSOLI, M., *Violence et transgression*, Paris, Anthropos.

Manry V., (2002). « Belsunce 2001 : chroniques d'un cosmopolitisme annoncé ? », *Méditerranéens/Méditerranéennes*, n° 13, printemps, pp.136-145.

Mattina, C., (2004). « L'intermédiation politique des présidents de Comités d'intérêt de quartier : les territoires de la notabilité » dans FOURNIER, MAZELLA (sous la dir.), *Marseille entre ville et port. Les destins de la rue de la République*, Paris, La Découverte.

Passeron, J.C., Guignon, C., (1989). *Le savant et le populaire en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil.

Péraldi, M., Samson, M., (2005). *Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, Editions La Découverte.

Peyrat, D., (2003). *Eloge de la sécurité*, Paris, Gallimard Le Monde.

Picon, B., (1982). « Protection et réhabilitation. Crises de croissance (le parc naturel régional de Camargue, le quartier du Panier à Marseille) » dans *Cahiers de l'Observatoire du changement social*, vol. IX, pp.293-361.

Pignoly, C., (1996). *Le découpage de la ville en unités urbaines : L'exemple du deuxième arrondissement de Marseille*, Mémoire de DEA, Marseille, EHESS.

- Porier, J., Raveau, F., (1976). *L'autre et l'ailleurs : hommage à Roger Bastide*, Paris, Publication de l'institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles.
- Quéré, L., Brezger, D., (1992). « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », *Les annales de la recherche urbaine*, no. 57-58, pp.88-100.
- Roché, S., (1996). *La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité ?* Paris, Seuil.
- Rofé, M.-W., (2003). « I want to be global : Theorising the Gentrifying Class as an Emergent Elite Global Community », *Urban Studies*, vol. 40, no. 12, pp.2511-2526.
- Roncayolo, M., (1996). *Les grammaires d'une ville : essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales.
- Roncayolo, M., (1997). *La ville et ses territoires*, Paris, Folio.
- Sassen, S., (1996). *La ville globale*, Paris, Descartes & Cie.
- Sassen, S., (2000). « Spatialities and temporalities of the global : elements for a theorization », *Public Culture*, vol. 12 no.1, pp.215-232.
- Sassen, S., (1996). « L'état et la ville globale: Notes pour penser l'inscription sociale de la gouvernance », *Futur Antérieur*, no.4, publication en ligne, [http://multitudes.samizdat.net/article702.html?var\\_recherche=sassen](http://multitudes.samizdat.net/article702.html?var_recherche=sassen)
- Sibony, D., (1998). *La violence*, Paris, Seuil.
- Simmel, G., (1903). « Métropoles et mentalité », pp.61-77, dans JOSEPH, GRAFMEYER, (1979). *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier.
- Smith, N., (2003). « La gentrification généralisée », pp.45-72, dans BIDOU-ZACHARIASEN, C. (sous la direction de), *Retours en ville*, Paris, Descartes et Cie.
- Témime, E., (1989, 1991). *Migrance : histoire des migrations à Marseille*, Aix-en-Provence, Edisud, 4 vol.
- Wacquant, L., (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.



the 1990s, and the 1990s have seen a rapid increase in the number of people who have been diagnosed with the disease. In the United States, the prevalence of the disease is estimated to be 1.5% (1.2% in men and 1.8% in women) (1). The disease is most commonly found in people aged 50-70 years, and is more common in people of African descent.

The disease is caused by a mutation in the *HTT* gene, which is located on chromosome 4. The mutation is a CAG repeat expansion, which is a series of CAG codons that are repeated in the gene. The number of repeats is normally between 10 and 30, but in people with the disease, the number of repeats is expanded to between 36 and 120. The expansion of the CAG repeat is thought to be the cause of the disease, and the number of repeats is thought to be related to the age at which the disease is diagnosed.

The disease is a neurodegenerative disorder, and is characterized by a progressive decline in cognitive and motor function. The disease is most commonly diagnosed in people aged 50-70 years, and is more common in people of African descent. The disease is caused by a mutation in the *HTT* gene, which is located on chromosome 4. The mutation is a CAG repeat expansion, which is a series of CAG codons that are repeated in the gene. The number of repeats is normally between 10 and 30, but in people with the disease, the number of repeats is expanded to between 36 and 120.

The expansion of the CAG repeat is thought to be the cause of the disease, and the number of repeats is thought to be related to the age at which the disease is diagnosed. The disease is a neurodegenerative disorder, and is characterized by a progressive decline in cognitive and motor function. The disease is most commonly diagnosed in people aged 50-70 years, and is more common in people of African descent. The disease is caused by a mutation in the *HTT* gene, which is located on chromosome 4. The mutation is a CAG repeat expansion, which is a series of CAG codons that are repeated in the gene.

The number of repeats is normally between 10 and 30, but in people with the disease, the number of repeats is expanded to between 36 and 120. The expansion of the CAG repeat is thought to be the cause of the disease, and the number of repeats is thought to be related to the age at which the disease is diagnosed. The disease is a neurodegenerative disorder, and is characterized by a progressive decline in cognitive and motor function. The disease is most commonly diagnosed in people aged 50-70 years, and is more common in people of African descent.

The disease is caused by a mutation in the *HTT* gene, which is located on chromosome 4. The mutation is a CAG repeat expansion, which is a series of CAG codons that are repeated in the gene. The number of repeats is normally between 10 and 30, but in people with the disease, the number of repeats is expanded to between 36 and 120. The expansion of the CAG repeat is thought to be the cause of the disease, and the number of repeats is thought to be related to the age at which the disease is diagnosed.

The disease is a neurodegenerative disorder, and is characterized by a progressive decline in cognitive and motor function. The disease is most commonly diagnosed in people aged 50-70 years, and is more common in people of African descent. The disease is caused by a mutation in the *HTT* gene, which is located on chromosome 4. The mutation is a CAG repeat expansion, which is a series of CAG codons that are repeated in the gene. The number of repeats is normally between 10 and 30, but in people with the disease, the number of repeats is expanded to between 36 and 120.

The expansion of the CAG repeat is thought to be the cause of the disease, and the number of repeats is thought to be related to the age at which the disease is diagnosed. The disease is a neurodegenerative disorder, and is characterized by a progressive decline in cognitive and motor function. The disease is most commonly diagnosed in people aged 50-70 years, and is more common in people of African descent. The disease is caused by a mutation in the *HTT* gene, which is located on chromosome 4. The mutation is a CAG repeat expansion, which is a series of CAG codons that are repeated in the gene.